
**SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION
DES ÉTATS-UNIS**
Washington, D.C. 20549

FORMULAIRE 10-Q

(Cochez une seule case)

**RAPPORT TRIMESTRIEL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU AU PARAGRAPHE 15(d)
DE LA LOI INTITULÉE *SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934***

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

ou

**RAPPORT TRANSITOIRE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 13 OU AU PARAGRAPHE 15(d)
DE LA LOI INTITULÉE *SECURITIES EXCHANGE ACT OF 1934***

Pour la période de transition allant du ___ au ___

Numéro de dossier de la Commission : 001-41563

Brookfield

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

(Dénomination exacte de la société inscrite, telle qu'elle est indiquée dans sa charte)

Colombie-Britannique, Canada
(État ou autre territoire
de constitution ou d'organisation)

98-1702516
(Numéro d'identification
de l'employeur aux fins de l'I.R.S.)

Brookfield Place
225 Liberty Street, 8th Floor
New York, NY 10281-1048
(Adresse des principaux bureaux de direction)

10281-1048
(Code postal)

(212) 417-7000
(Numéro de téléphone de l'émetteur inscrit, y compris l'indicatif régional)

Sans objet
(Ancien nom, ancienne adresse ou ancien exercice, en cas de changement depuis le plus récent rapport)

Titres inscrits en vertu du paragraphe 12(b) de la Loi :

Titre de chaque catégorie	Symboles boursiers	Nom de chaque bourse à la cote de laquelle le titre est inscrit
Actions à droit de vote restreint de catégorie A	BAM	Bourse de New York

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite 1) a déposé tous les rapports exigés par l'article 13 ou le paragraphe 15(d) de la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934* au cours des 12 derniers mois (ou de la période plus courte pour laquelle la société inscrite avait l'obligation de déposer de tels rapports), et 2) était assujettie à ces exigences de dépôt au cours des 90 derniers jours. Oui Non

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite a soumis électroniquement tous les fichiers interactifs de données devant être soumis conformément à la règle intitulée Rule 405 prise en application du règlement intitulé Regulation S-T (paragraphe 232.405 de ce chapitre) au cours des 12 derniers mois (ou de la période plus courte pour laquelle la société inscrite était tenue de soumettre ces fichiers). Oui Non

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est un déposant de grande envergure se prévalant du système de dépôt accéléré, un déposant se prévalant du système de dépôt accéléré, un déposant qui ne se prévaut pas du système de dépôt accéléré, un petit émetteur assujetti ou une société de croissance émergente. Se reporter aux définitions de « large accelerated filer », de « accelerated filer », de « smaller reporting company » et de « emerging growth company » dans la règle intitulée Rule 12b-2 prise en application de l'Exchange Act.

Déposant de grande envergure se prévalant du système de dépôt accéléré	<input checked="" type="checkbox"/>	Déposant se prévalant du système de dépôt accéléré	<input type="checkbox"/>
Déposant qui ne se prévaut pas du système de dépôt accéléré	<input type="checkbox"/>	Petit émetteur assujetti	<input type="checkbox"/>
Société de croissance émergente	<input type="checkbox"/>		

S'il s'agit d'une société de croissance émergente, veuillez indiquer en cochant la case si la société inscrite a choisi de ne pas avoir recours à la période de transition longue pour respecter des normes comptables et financières nouvelles ou modifiées prévues au paragraphe 13(a) de l'Exchange Act.

Veillez indiquer, en cochant la case appropriée, si la société inscrite est une société fictive (au sens donné à shell company dans la règle intitulée Rule 12b-2 prise en application de l'Exchange Act). Oui Non

Au 7 mai 2026, l'émetteur inscrit avait 1 596 765 155 actions à droit de vote restreint de catégorie A et 21 280 actions à droit de vote restreint de catégorie B en circulation.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PARTIE I – INFORMATION FINANCIÈRE</u>	
Rubrique 1.	<u>États financiers</u>	9
	États financiers consolidés résumés non audités :	
	<u>Bilans consolidés résumés au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025</u>	9
	<u>États consolidés résumés du résultat net pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025</u>	10
	<u>États consolidés résumés du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025</u>	11
	<u>États consolidés résumés des variations des capitaux propres pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025</u>	12
	<u>Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025</u>	13
	<u>Notes annexes</u>	15
Rubrique 2.	<u>Rapport de gestion</u>	50
Rubrique 3.	<u>Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché</u>	94
Rubrique 4.	<u>Contrôles et procédures</u>	95
	<u>PARTIE II – AUTRES RENSEIGNEMENTS</u>	
Rubrique 1.	<u>Procédures judiciaires</u>	96
Rubrique 1A.	<u>Facteurs de risque</u>	96
Rubrique 2.	<u>Ventes non enregistrées de titres de capitaux propres et emploi du produit</u>	96
Rubrique 3.	<u>Défauts à l'égard des titres de premier rang</u>	97
Rubrique 4.	<u>Renseignements à fournir sur la sécurité minière</u>	97
Rubrique 5.	<u>Autres renseignements</u>	97
Rubrique 6.	<u>Annexes et tableaux des états financiers</u>	98
	<u>SIGNATURES</u>	99

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport contient des déclarations prospectives (forward-looking statements) au sens de la Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Securities Act »), de la Securities Exchange Act of 1934, dans sa version modifiée (l'« Exchange Act »), des dispositions « refuges » (safe harbor) prévues dans la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis, ainsi que de l'information prospective au sens de certaines autres lois sur les valeurs mobilières pertinentes, notamment les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada, qui reflètent nos points de vue actuels à l'égard de nos activités et de notre performance financière, notamment (collectivement, les « déclarations prospectives »). Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de résultats, de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent et comprennent, sans s'y limiter, des déclarations reflétant les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la direction à l'égard des activités, des affaires, de la situation financière, des résultats financiers attendus, de la performance, des possibilités, des occasions, des priorités, des cibles, des buts, des objectifs continus, des stratégies, de la gestion du capital et des perspectives de Brookfield Asset Management Ltd. (« BAM ») et ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes subséquentes, lesquelles reposent sur notre expérience et notre perception quant aux tendances historiques, à la conjoncture actuelle et aux faits nouveaux attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de BAM sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel et autres en ce qui a trait aux événements futurs et, par conséquent, celles-ci peuvent changer. Il est possible de repérer des déclarations prospectives grâce à l'utilisation de termes tels que « perspectives », « croire », « penser », « s'attendre à », « potentiel », « continuer », « pouvoir », « chercher », « environ », « prévoir », « avoir l'intention de », « planifier », « estimer », « anticiper », la version négative ou la forme future de ces mots, d'autres mots comparables ou d'autres déclarations qui ne se rapportent pas strictement à l'historique ou à des faits. Ces déclarations prospectives sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses liés à nos activités, à nos résultats financiers, à notre situation financière, à nos perspectives commerciales, à notre stratégie de croissance et à nos liquidités.

Nous sommes d'avis que ces facteurs comprennent ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (notre « rapport annuel »). Ces facteurs devraient être lus parallèlement aux autres mises en garde incluses dans le présent rapport et dans nos autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »). Nous ne nous engageons nullement à publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf lorsque la loi l'exige.

CERTAINES EXPRESSIONS UTILISÉES DANS LE PRÉSENT RAPPORT

Dans le présent rapport, « BAM », « nous », « notre », « nos » ou la « société » se rapportent à Brookfield Asset Management Ltd. À des fins comptables et pour les périodes antérieures à la date de conclusion de l'arrangement de 2025 (défini ci-après), l'information financière historique de BAM se rapporte aux états financiers historiques de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs ») en tant que « société préexistante » de BAM. Le terme « BN » désigne Brookfield Corporation et ses filiales (y compris les sociétés liées perpétuelles, définies ci-après) autres que BAM et ses filiales, étant entendu, toutefois, que ce terme ne désigne pas BAM, BWS (définie ci-après) ou Oaktree (définie ci-après) et leurs sociétés liées respectives. Le terme « Brookfield » désigne BAM et BN, collectivement.

Des informations supplémentaires sur BAM peuvent être obtenues sur notre site Web, à l'adresse <https://bam.brookfield.com>, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov. Les renseignements contenus sur notre site Web ne font pas partie du présent rapport et ne sont pas considérés comme faisant partie de celui-ci, ni ne sont intégrés par renvoi dans les autres documents que nous déposons auprès de la SEC. Des renseignements se trouvent également sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »), à l'adresse www.sedarplus.ca.

À moins que le contexte ne suggère une interprétation différente, les termes ci-après sont définis de la manière suivante :

- « 17Capital » désigne 17Capital LLP.
- « acquisition d'Oaktree » désigne la transaction proposée annoncée le 13 octobre 2025, aux termes de laquelle Brookfield acquerra la participation d'environ 26 % dans Oaktree qu'elle ne détient pas déjà.
- « actifs sous gestion » a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « actions de catégorie A de BN » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie A de BN.
- « actions de catégorie A » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie A du capital de BAM.
- « actions de catégorie B » désigne les actions à droit de vote restreint de catégorie B du capital de BAM.
- « AEL » désigne American Equity Investment Life Holding Company.
- « Angel Oak » désigne l'acquisition, le 1^{er} octobre 2025, d'une participation économique de 51,3 % dans Angel Oak Companies, LLC, un gestionnaire d'actifs de premier plan spécialisé dans l'offre de prêts hypothécaires et de produits de consommation novateurs.
- « arrangement de 2022 » désigne le plan d'arrangement approuvé par le tribunal auquel BN est partie et aux termes duquel i) les actionnaires de BN, tout en conservant leurs actions de BN, sont devenus actionnaires de BAM, qui a acquis une participation de 25 % dans notre entreprise de gestion d'actifs par l'intermédiaire d'actions ordinaires de la société de gestion d'actifs, et ii) BN, qui s'appelait Brookfield Asset Management Inc., a changé sa dénomination et adopté celle de Brookfield Corporation.
- « arrangement de 2025 » a la signification présentée sous « Partie I – Rubrique 1. États financiers ».
- « BAIF » désigne Brookfield AI Infrastructure Fund.
- « BAM Partnership » désigne BAM Partners Trust.
- « BBUC » désigne Brookfield Business Corporation, le successeur de Brookfield Business Partners L.P., suivant la réalisation d'une transaction visant à simplifier la structure d'entreprise avec prise d'effet le 27 mars 2026.
- « BCP » désigne Brookfield Capital Partners.
- « bénéfice distribuable » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « bénéfice sectoriel », une mesure clé, est calculé comme les produits sectoriels moins les charges sectorielles.
- « bénéfice tiré des honoraires » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « BEP » désigne Brookfield Renewable Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Renewable Corporation.
- « BGTF » désigne le Brookfield Global Transition Fund.
- « BIF » désigne Brookfield Infrastructure Fund.
- « BIP » désigne Brookfield Infrastructure Partners L.P., conjointement avec ses filiales, y compris sa société appariée, Brookfield Infrastructure Corporation.
- « BISS » désigne Brookfield Infrastructure Structured Solutions Fund.
- « BMEP » désigne Brookfield Middle East Partners.
- « BPE » désigne Brookfield Private Equity Fund.
- « BPG » désigne Brookfield Property Group, y compris BPY et les entités immobilières entièrement et directement détenues par BN.

- « BPY » désigne Brookfield Property Partners L.P., conjointement avec ses filiales.
- « BSI » désigne Brookfield Special Investments.
- « BSREP » désigne Brookfield Strategic Real Estate Partners.
- « BWS » désigne Brookfield Wealth Solutions Ltd., une entité appariée à BN qui offre une gamme de services de retraite, de produits de protection du patrimoine et de solutions fondées sur le capital conçues sur mesure.
- « capital pouvant être investi à l'échelle du groupe » se compose 1) des liquidités générales de la société, des fonds consolidés et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de BAM.
- « capitaux générant des honoraires » est une mesure financière supplémentaire qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « Castlake » désigne notre intérêt économique de 51 % dans le bénéfice tiré des honoraires, notre intérêt de 7,5 % dans l'intéressement aux plus-values, notre droit à 20 % des rendements découlant des engagements du commandité de Castlake Group TopCo L.P. et notre droit à 51 % des engagements du commandité à l'égard des fonds actuellement sur le marché ou futurs de Castlake.
- « charges sectorielles », une mesure clé, sont les coûts directs associés aux produits sectoriels, notamment la rémunération et les avantages, les honoraires et frais liés aux installations et à la technologie ainsi que les frais de déplacement et autres charges d'exploitation. Les amortissements, l'impôt, les charges d'intérêts, les profits (pertes) liés à la valeur de marché, les coûts liés aux transactions, les profits et pertes non récurrents, la rémunération différée et les charges des fonds consolidés sont exclus des charges sectorielles. En outre, les charges sectorielles comprennent les dépenses sectorielles d'Oaktree sur une base de propriété entière.
- « Concora » désigne notre participation indirecte et directe de 43 % dans Concora Super Holdco, L.P.
- « convention de services » désigne la convention datée du 9 décembre 2025 intervenue entre BN, BAM et la société de gestion d'actifs en vertu de laquelle les parties se fournissent mutuellement des services visant à soutenir les activités quotidiennes de leur siège social respectif. BAM fournit également à BN, sur demande et sur la base du recouvrement des coûts, les services de son personnel de placement afin qu'il offre son aide dans le cadre des acquisitions, des placements ou d'autres transactions conclues par BN. Cette convention était auparavant appelée « convention de services transitoires ».
- « convention relative aux relations » désigne la convention datée du 8 novembre 2022 intervenue entre BN, BAM et la société de gestion d'actifs qui vise à régir des aspects de leur relation à la suite de l'arrangement de 2022, comme il est plus amplement décrit à la note 1, « Organisation », des états financiers consolidés résumés de BAM.
- « CTF » désigne le Catalytic Transition Fund.
- « Data4 » désigne DATA4 Luxembourg S.à.r.l.
- « énergie » désigne l'une des stratégies principales de la société, auparavant appelée « énergie renouvelable et transition énergétique ».
- « engagements non appelés dans des fonds » est une mesure financière supplémentaire qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « Exchange Act » désigne la loi intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée.
- « fonds arrivé à maturité » désigne un fonds dont une partie importante du capital avait déjà été investie à la réalisation de l'arrangement de 2022.
- « fonds consolidés » désigne certains fonds dont BAM est le principal bénéficiaire, selon la définition prévue par les PCGR des États-Unis, et dont elle consolide donc les bilans et les résultats d'exploitation.
- « fonds Pinegrove » désigne Pinegrove Opportunity Partners I LP.

- « GEMS Education » désigne le placement dans un fournisseur international d'enseignement dont le siège social est situé à Dubaï, Global Education Management Systems, acquis le 12 juillet 2024 dans le cadre d'un consortium d'investisseurs mené par Brookfield, qui comprend BAM, BSI, BWS et certains co-investisseurs.
- « gestionnaires partenaires » désigne Angel Oak, Castlelake, LCM, Oaktree et Primary Wave.
- « IA » désigne l'intelligence artificielle.
- « LCM » désigne LC Financial Holdings Limited.
- « liquidités générales » désigne la trésorerie, les actifs financiers à court terme ainsi que les montants non prélevés sur les facilités de crédit renouvelables de BAM, en excluant les fonds consolidés.
- « mandat lié à AEL » désigne l'acquisition d'AEL, le 2 mai 2024, par BWS par l'intermédiaire de sa filiale American National Group LLC. Nous gérons le capital d'assurance d'AEL en vertu d'une convention de gestion de placements avec certaines sociétés d'exploitation d'AEL.
- « nouveau fonds parrainé » ou « nouveau fonds » désigne un fonds de Brookfield lancé à compter de la date de l'arrangement de 2022.
- « Oaktree » désigne Oaktree Capital Management, L.P., conjointement avec ses sociétés liées, Oaktree Capital II, L.P. General (« OCM II General »), Oaktree Capital II, L.P. Manager (« OCM II Manager »), Oaktree Capital II, L.P. New Fund (« OCM II New Fund »), Oaktree AIF Investments, L.P., Oaktree Capital Management (Cayman) L.P. et Oaktree Investment Holdings, L.P. et leurs filiales consolidées.
- « papier commercial » désigne le papier commercial non garanti de premier rang de BAM.
- « Pinegrove Ventures » désigne la plateforme d'investissement auparavant exploitée par SVB Financial Group, SVB Capital (renommée Pinegrove Ventures après l'acquisition), acquise le 26 septembre 2024 par l'entremise de Pinegrove Venture Partners (« Pinegrove »), notre plateforme de placement en capital-risque avec Sequoia Heritage.
- « Pretium » désigne notre participation économique dans Pretium Holdings, LP et Pretium CV Holdings, LP, acquise le 29 juin 2024.
- « Primary Wave » désigne PWMP Ventures LLC.
- « produits sectoriels », une mesure clé, comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés aux services-conseils, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels, mais excluent les distributions incitatives, l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés. En outre, les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion gagnés par Oaktree sur une base de propriété entière ainsi que notre quote-part du bénéfice sectoriel de nos gestionnaires partenaires, en excluant Oaktree.
- « produits sous forme d'honoraires » est une mesure non conforme aux PCGR qui a le sens qui lui est donné sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ».
- « programme de papier commercial » désigne le programme de papier commercial de BAM mis sur pied en mars 2026.
- « Securities Act » désigne la loi intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée.
- « sociétés liées perpétuelles » désigne BEP, BIP, BBUC et BPG.
- « SOFR » désigne le taux publié par la Federal Reserve Bank of New York (ou une autorité qui lui succède) sous la dénomination de Secured Overnight Financing Rate.
- « taux CORRA » désigne le taux des opérations de pension à un jour.

BAM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Le présent rapport contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. BAM est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale de notre entreprise de gestion d'actifs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance de BAM ou de notre entreprise de gestion d'actifs et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les mesures non conformes aux PCGR comprennent, mais sans s'y limiter : i) le bénéfice distribuable, ii) les produits sous forme d'honoraires et iii) le bénéfice tiré des honoraires. Les mesures financières supplémentaires comprennent les capitaux générant des honoraires, les actifs sous gestion et les engagements non appelés dans des fonds. Nous incluons les activités de gestion d'actifs d'Oaktree, une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans nos principales mesures financières et d'exploitation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation ». Le rapprochement de ces mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées selon les PCGR des États-Unis, le cas échéant, est présenté sous « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport.

L'information financière contenue dans le présent rapport est présentée en dollars américains et, à moins d'indication contraire, le symbole « \$ » désigne le dollar américain. Le symbole « \$ CA » renvoie au dollar canadien. Sauf indication contraire, tous les renseignements compris dans le présent rapport sont en date du 31 mars 2026.

PARTIE I – INFORMATION FINANCIÈRE

RUBRIQUE 1. ÉTATS FINANCIERS

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2026	2025
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 045 \$	1 583 \$
Trésorerie des fonds consolidés	51	—
Débiteurs et autres actifs, montant net	440	333
Actifs financiers	433	417
Montant à recevoir de sociétés liées	2 939	3 280
Placements	9 510	9 795
Placements des fonds consolidés	2 387	505
Immobilisations corporelles, montant net	93	92
Immobilisations incorporelles, montant net	229	234
Goodwill	236	236
Actifs d'impôt différé	574	572
Total de l'actif	17 937 \$	17 047 \$
Passif		
Créditeurs et autres passifs, montant net	2 103 \$	2 459 \$
Passifs financiers	467	449
Montant à payer à des sociétés liées	932	720
Montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés	63	—
Emprunts généraux	2 478	2 478
Emprunts des fonds consolidés	451	462
Passifs d'impôt différé	208	169
Total du passif	6 702	6 737
Engagements et éventualités		
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	1 265	1 398
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	1 384	—
Capitaux propres		
Actions ordinaires :		
Catégorie A, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 31 mars 2026, 1 638 207 185 actions émises (31 décembre 2025 – 1 637 942 656) et 1 601 048 262 actions en circulation (31 décembre 2025 – 1 608 492 642)	9 157	9 153
Catégorie A détenues comme actions propres, sans valeur nominale; au 31 mars 2026, 37 158 923 actions (31 décembre 2025 – 29 450 014)	(916)	(526)
Catégorie B, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 31 mars 2026, 21 280 actions émises et en circulation (31 décembre 2025 – 21 280)	—	—
Surplus d'apport	218	154
Déficit	(1 047)	(851)
Cumul des autres éléments de bénéfice global	180	188
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	878	773
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	116	21
Total des capitaux propres	8 586	8 912
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres	17 937 \$	17 047 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET (NON AUDITÉ)

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Produits		
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	860 \$	837 \$
Honoraires liés au rendement	130	117
Produits tirés des placements		
Attribution de l'intéressement aux plus-values		
Montant réalisé	16	—
Montant latent	96	2
Total des produits tirés des placements	112	2
Produits d'intérêts et de dividendes	21	13
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	8	7
Autres produits des activités ordinaires	207	105
Total des produits	1 338	1 081
Charges		
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs		
Rémunération et avantages	(355)	(259)
Autres charges d'exploitation	(98)	(78)
Frais généraux et administratifs et autres charges	(22)	(6)
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(475)	(343)
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values		
Montant réalisé	(22)	(33)
Montant latent	(189)	(113)
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	(211)	(146)
Charges d'intérêts	(37)	(3)
Charges d'intérêts des fonds consolidés	(10)	(10)
Total des charges	(733)	(502)
Autres produits (charges), montant net	10	(69)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	70	58
Autres produits, montant net des fonds consolidés	11	14
Bénéfice avant impôt	696	582
Charge d'impôt	(110)	(75)
Bénéfice net	586 \$	507 \$
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux éléments suivants :		
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	89 \$	127 \$
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	6	—
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(69)	(48)
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	5	(5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	617 \$	581 \$
Bénéfice par action		
De base	0,38 \$	0,36 \$
Dilué	0,38 \$	0,36 \$
Nombre moyen pondéré d'actions		
De base	1 606,5	1 613,5
Dilué	1 619,3	1 629,8

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Bénéfice net	586 \$	507 \$
Placements mis en équivalence	(4)	6
Écart de change	(4)	8
Bénéfice global	578 \$	521 \$
Perte globale (bénéfice global) attribuable aux éléments suivants :		
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	89 \$	127 \$
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	6	—
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(69)	(48)
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	5	(5)
Bénéfice global attribuable aux actionnaires ordinaires	609 \$	595 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

ÉTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

À LA DATE INDIQUÉE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2025	1 608 492 642	21 280	9 153 \$	(526) \$	154 \$	(851) \$	188 \$	8 118 \$	773 \$	21 \$	8 912 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	617	—	617	69	(5)	681
Autres éléments de perte globale	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	—	(8)
Souscriptions d'actions	264 529	—	4	—	(1)	(3)	—	—	—	—	—
Acquisition d'actions propres, montant net	(7 708 909)	—	—	(390)	—	—	—	(390)	—	—	(390)
Apports	—	—	—	—	65	—	—	65	41	100	206
Distributions	—	—	—	—	—	(810)	—	(810)	(5)	—	(815)
Solde au 31 mars 2026	1 601 048 262	21 280	9 157 \$	(916) \$	218 \$	(1 047) \$	180 \$	7 592 \$	878 \$	116 \$	8 586 \$

À LA DATE INDIQUÉE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	Actions de Brookfield Asset Management Ltd.			Brookfield Asset Management Ltd.							
	Actions ordinaires de catégorie A	Actions ordinaires de catégorie B	Actions ordinaires	Actions ordinaires détenues comme actions propres	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Total des capitaux propres ordinaires	Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2024	1 614 238 281	21 280	9 017 \$	(91) \$	152 \$	(488) \$	162 \$	8 752 \$	336 \$	— \$	9 088 \$
Bénéfice net	—	—	—	—	—	581	—	581	48	5	634
Autres éléments de bénéfice global	—	—	—	—	—	—	14	14	—	—	14
Souscriptions d'actions	160 613	—	3	—	—	—	—	3	—	—	3
Acquisition d'actions propres, montant net	(1 858 594)	—	—	(122)	—	—	—	(122)	—	—	(122)
Apports	—	—	—	—	2	(3)	—	(1)	53	2	54
Arrangement de 2025	—	—	120	(7)	(144)	—	—	(31)	31	—	—
Distributions	—	—	—	—	—	(707)	—	(707)	(1)	—	(708)
Solde au 31 mars 2025	1 612 540 300	21 280	9 140 \$	(220) \$	10 \$	(617) \$	176 \$	8 489 \$	467 \$	7 \$	8 963 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Activités d'exploitation		
Bénéfice net.....	586 \$	507 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Autres (produits) charges, montant net.....	(39)	71
Autres produits, montant net des fonds consolidés.....	(11)	—
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, déduction faite des distributions en trésorerie.....	(42)	29
Amortissements.....	13	3
Impôt différé.....	27	(4)
Attributions de droits à des paiements fondés sur des actions.....	37	35
Attribution de l'intéressement aux plus-values latent, montant net.....	(22)	71
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Participations dans les placements des fonds consolidés.....	(75)	(151)
Cession de placements des fonds consolidés.....	136	—
Variations des autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie....	(272)	(447)
	338	114
Activités d'investissement		
Acquisitions		
Placements.....	(55)	(11)
Acquisition de filiales, déduction faite de la trésorerie acquise.....	—	6
Autres actifs.....	(6)	(2)
Trésorerie reprise à la consolidation de fonds.....	104	—
Cessions et distributions reçues		
Placements.....	117	35
Placements détenus en vue de la vente.....	—	207
	160	235
Activités de financement		
Distributions aux actionnaires ordinaires.....	(809)	(707)
Achat d'actions propres.....	(376)	(116)
Dépôts de parties liées.....	400	—
Remboursement de prêts entre parties liées.....	(206)	—
Émissions d'emprunts généraux, montant net.....	—	235
Distributions aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle et d'une participation ne donnant pas le contrôle rachetable.....	(28)	(3)
Capitaux mobilisés auprès des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle.....	102	15
Émission d'emprunts par des fonds consolidés.....	211	154
Remboursement d'emprunts par des fonds consolidés.....	(231)	—
Capitaux mobilisés auprès des détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés.....	50	—
Rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés.....	(96)	—
	(983)	(422)
Trésorerie et équivalents de trésorerie des fonds consolidés		
Augmentation (diminution) nette.....	(485)	(73)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.....	(2)	1
Solde au début de la période.....	1 583	404
Solde à la fin de la période.....	1 096 \$	332 \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

TABLEAUX CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Autres soldes du fonds de roulement et éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie		
Débiteurs et autres actifs, montant net	(55) \$	(2) \$
Créditeurs et autres passifs, montant net	(147)	(256)
Montant à recevoir de sociétés liées	(20)	(117)
Montant à payer à des sociétés liées	(84)	(63)
Autres éléments d'exploitation sans effet sur la trésorerie	34	(9)
	(272) \$	(447) \$
Informations complémentaires sur les flux de trésorerie		
Total de l'impôt sur le résultat payé	39 \$	96 \$
Intérêts versés	34 \$	12 \$
Informations complémentaires sur les activités d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie		
Activités d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie découlant de l'arrangement de 2025	— \$	27 \$
Échange d'unités d'actions différées sans effet sur la trésorerie	458 \$	— \$
Montant à recevoir au titre d'un placement sans effet sur la trésorerie	79 \$	— \$

Se reporter aux notes annexes.

BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD.

NOTES ANNEXES (NON AUDITÉ)

1. ORGANISATION

Brookfield Asset Management Ltd. (« BAM », « nous », « notre », « nos » ou la « société ») est un gestionnaire d'actifs alternatifs dont le siège social est situé à New York, New York, et qui est inscrit à la Bourse de New York (la « NYSE ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole BAM. BAM est axée sur les infrastructures, l'énergie, le capital-investissement, l'immobilier et le crédit, et elle exerce ses activités dans divers marchés à l'échelle mondiale.

BAM a été constituée en société par actions le 4 juillet 2022. Son siège social est situé au Brookfield Place, 225 Liberty Street, 8th Floor, New York, New York, 10281-1048, et son établissement principal, au 1055 West Georgia Street, 1500 Royal Centre, P.O. Box 11117, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4N7.

Le 4 juillet 2022, soit la date de sa constitution en société par actions, la société a conclu certaines conventions et certains arrangements, dont la convention relative aux relations en vertu de laquelle l'intéressement aux plus-values généré par BAM est attribué à BN dans une proportion de 100 % en ce qui a trait aux fonds arrivés à maturité et de 33,3 % en ce qui a trait aux fonds actuels, aux nouveaux fonds et aux fonds à capital variable, par l'intermédiaire de la participation ne donnant pas le contrôle et de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées de la société détenues par BN. De plus, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouverts auprès de BN. Se reporter à l'analyse de la comptabilisation de cette convention sous « Autres produits des activités ordinaires » à la note 2, qui porte sur les méthodes comptables.

Le 4 février 2025, BAM et BN ont conclu une transaction au moyen d'un plan d'arrangement en vertu duquel BN et certaines de ses filiales ont échangé toutes leurs actions ordinaires de Brookfield Asset Management ULC (la « société de gestion d'actifs ») contre des actions de catégorie A nouvellement émises, à raison de une pour une (l'« arrangement de 2025 »). Dans le cadre de l'arrangement de 2025, BAM a émis environ 1 194 millions d'actions de catégorie A à l'intention de BN contre environ 1 194 millions d'actions ordinaires en circulation de la société de gestion d'actifs. Immédiatement après la réalisation de l'arrangement de 2025, i) BAM détenait, directement et indirectement, 100 % des actions ordinaires en circulation de la société de gestion d'actifs, ii) BN détenait environ 73 % des actions de catégorie A de BAM, et iii) les actionnaires de BAM avant la prise d'effet de l'arrangement de 2025 détenaient environ 27 % des actions de catégorie A de BAM.

Les états financiers de BAM pour les périodes antérieures au 4 février 2025, soit la date de conclusion de l'arrangement de 2025, reflètent l'information financière historique de Brookfield Asset Management ULC (à l'exception du capital social), l'acquéreur sur le plan comptable, en tant que « société préexistante ». Pour les périodes ultérieures, les états financiers reflètent la situation financière et les résultats de l'entité regroupée.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés résumés non audités ci-joints de BAM sont présentés en dollars américains et ils ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») à titre d'information financière intermédiaire ainsi qu'aux directives visant les formulaires 10-Q. Les états financiers consolidés résumés, y compris les présentes notes, sont non audités et excluent certaines des informations à fournir dans les états financiers annuels. Les états financiers consolidés résumés reflètent tous les ajustements (soit les ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires afin de refléter fidèlement les résultats pour les périodes intermédiaires conformément aux PCGR des États-Unis. Les résultats présentés dans ces états financiers consolidés résumés ne donnent pas nécessairement une indication des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'exercice complet. Les présents états financiers consolidés résumés doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de BAM pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été déposés dans notre formulaire 10-K daté du 2 mars 2026.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Entre autres, les variations des fonds consolidés ont été reclassées des activités d'investissement aux activités d'exploitation dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie pour refléter leur nature.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés et les notes annexes. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés sont raisonnables. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur des placements et des instruments financiers, dans l'évaluation des soldes d'impôt différé (y compris les réductions de valeur), de l'intéressement aux plus-values cumulé et des distributions incitatives, et dans la comptabilisation de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs.

Consolidation

La société consolide toutes les entités qu'elle contrôle par l'intermédiaire d'un bloc de droits de vote majoritaire et toutes les entités à détenteurs de droits variables (les « EDDV ») dont elle est le principal bénéficiaire. Une entreprise est considérée comme le principal bénéficiaire si elle détient une participation financière donnant le contrôle. Une participation financière donnant le contrôle s'entend a) du pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont le plus d'incidence sur la performance économique de l'entité et b) de l'obligation d'absorber les pertes de l'entité ou du droit de recevoir des avantages de l'entité qui pourraient éventuellement avoir une incidence importante sur l'EDDV. La société détermine si elle est le principal bénéficiaire d'une EDDV au moment où elle crée des liens avec une EDDV et réexamine sa conclusion à la survenance de certains événements. Pour déterminer si la société est le principal bénéficiaire, la société évalue ses droits de contrôle ainsi que ses participations économiques dans l'entité détenues directement ou indirectement. Les actifs d'une EDDV consolidée ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celle-ci, et les créanciers et les détenteurs de droits de bénéficiaire n'ont aucun recours contre la société à l'égard des passifs de ses EDDV consolidées. Se reporter à la note 4 pour de plus amples renseignements au sujet des autres informations à fournir de la société à l'égard des EDDV.

La société consolide également le bilan et les résultats d'exploitation de certains fonds dont elle est le principal bénéficiaire.

Tous les soldes et toutes les transactions intersociétés ont été éliminés à la consolidation.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

La société a diverses actions privilégiées reflet spéciales de certaines filiales de la société en circulation (les « actions reflet »), qui confèrent à BN un droit de rachat, en cas de liquidation ou de rachat, lui permettant de recevoir un montant privilégié égal à la juste valeur de l'intéressement aux plus-values lié à certains actifs reflétés, déduction faite des coûts liés à la rémunération. Le droit à l'intéressement aux plus-values est déterminé au moyen de l'application de la méthode de la liquidation hypothétique à la valeur comptable (la « méthode de la LHVC ») à chaque fonds arrivé à maturité à chaque date de clôture, ce qui permet de calculer l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à la société en vertu d'accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non (l'« attribution de l'intéressement aux plus-values »). Ces rendements sont réalisés au moyen du versement de dividendes cumulatifs, lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration des filiales pertinentes de BAM et selon les modalités auxquelles ils sont déclarés. Les actions reflet, ainsi que les actions ordinaires détenues indirectement par la société, comportent un droit de vote à l'égard de ces filiales et elles sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés, en dehors des capitaux propres permanents.

La première série d'actions reflet émises par Brookfield US Holdings Inc. (« BUSHI »), une filiale de la société, confère à BN une participation économique équivalente, dans les faits, à la totalité de l'intéressement aux plus-values réalisé gagné dans des fonds arrivés à maturité. La première série d'actions reflet comprend également toutes les participations économiques liées au placement de la société dans BSREP III. Les facteurs économiques liés à la participation de société en commandite dans BSREP III sont attribués aux actions privilégiées comprises dans le poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans l'état consolidé résumé du résultat net. Le droit à l'intéressement aux plus-values à l'égard de BSREP III est également déterminé au moyen de la méthode de la LHVC.

La deuxième série d'actions reflet émises par Brookfield Manager Holdings Ltd. (« BMHL »), une filiale de la société, confère à BN une participation économique équivalente, dans les faits, à une quote-part de 33,3 % des distributions similaires sur des fonds à capital variable.

La troisième série d'actions reflet émises par BUSHI confère à BN une participation économique équivalente à 1,5 % de certains placements détenus par Oaktree, un placement mis en équivalence de BAM, excluant tout montant de bénéfice tiré des honoraires, d'intéressement aux plus-values, d'honoraires liés au rendement et d'honoraires en fonction du rendement de cette entité émettrice comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Chaque série d'actions reflet est assortie d'une clause de rachat en vertu de laquelle BUSHI (pour la première et la troisième série) et BMHL (pour la deuxième série), dont le conseil est contrôlé par BN, peuvent choisir de racheter les actions reflet au dixième anniversaire de l'émission. Bien qu'aucune série d'actions reflet ne soit actuellement rachetable, la société estime que chaque série d'actions reflet deviendra rachetable, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps. Par conséquent, la participation ne donnant pas le contrôle rachetable pertinente comptabilisée en dehors des capitaux propres permanents doit être réévaluée à chaque période de présentation de l'information financière. Une fois que les actions reflet des première et deuxième séries sont rachetées, le porteur ne conserve aucun droit économique additionnel à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds, et en ce qui concerne la première série, aucune participation de société en commandite incluse dans ces actions reflet. Une fois que les actions reflet de la troisième série sont rachetées, le porteur ne conserve aucun droit économique additionnel à l'intéressement aux plus-values à l'égard de certains placements détenus par Oaktree inclus dans ces actions reflet.

Le capital social émis de BUSHI comprend des actions privilégiées de premier rang de catégorie B, dont la totalité était détenue par BN. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires de BUSHI. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B ont été émises en décembre 2022 dans le cadre de l'arrangement de 2022 et sont détenues par BN. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par BN, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Bien que les actions privilégiées de premier rang de catégorie B ne soient pas actuellement rachetables, la société estime qu'il est probable que ces actions deviendront rachetables, car l'exigence de rachat n'est liée qu'au passage du temps.

Le capital social émis de BUSHI comprend des actions privilégiées de catégorie B, dont la totalité était détenue par BN. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés, et donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de la valeur de rachat. Ces actions privilégiées de catégorie B sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité.

Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, les actions privilégiées de premier rang de catégorie B et les actions privilégiées de catégorie B sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque période de présentation de l'information financière.

De plus, dans le cadre des diverses ententes de rémunération fondée sur des actions de BAM, BUSHI a émis des actions privilégiées de catégorie A à l'intention de BN. Les actions ont un rang inférieur à celui des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions reflet, et elles sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et sont sans droit de vote. Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, ces actions sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans les bilans consolidés résumés de la société, en dehors des capitaux propres permanents, et évaluées à leur valeur de rachat majorée de tout dividende déclaré et impayé à chaque période de présentation de l'information financière.

La société comptabilise toute variation de la valeur comptable de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées au poste Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées dans ses états consolidés résumés du résultat net. Les distributions sur la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées sont effectuées périodiquement, à mesure que l'intéressement aux plus-values est réalisé. Les distributions ne sont pas différées tant qu'un événement de rachat n'est pas survenu. Ces distributions sont présentées au poste Distributions à la note 12, « Participation ne donnant pas le contrôle rachetable ».

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés

La société a des participations ne donnant pas le contrôle en titres émis par ses fonds consolidés de diverses catégories en circulation, y compris des participations détenues par BN, d'autres parties liées et des commanditaires tiers. Ces participations sont rachetables lorsque surviennent des événements qui ne relèvent pas que du contrôle de la société, y compris à la discrétion du commandité du fonds pertinent, qui est contrôlé par BN. Compte tenu de l'option de rachat au gré du porteur pouvant actuellement être exercée, ces participations sont présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés dans les bilans consolidés résumés, en dehors des capitaux propres permanents. La perte nette (le bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés est affecté en fonction du droit économique attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés. À chaque date de bilan, la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés est présentée à la valeur de rachat, dans la mesure où la valeur de rachat est supérieure à la valeur comptable. La société comptabilise les variations de la valeur de rachat dans les actions ordinaires, et impute des ajustements correspondants au surplus d'apport, dans les bilans consolidés résumés. Lorsque les montants au titre des rachats deviennent juridiquement à payer à des parties liées ou à des investisseurs tiers, ils sont classés à titre de passif et sont inclus dans le montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés ou dans les créiteurs des fonds consolidés, respectivement, dans les bilans consolidés résumés.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

La société a diverses catégories de titres de capitaux propres en circulation émis par les filiales de la société et détenus par BN, qui a le droit de recevoir en priorité leurs distributions. La perte nette (le bénéfice net) et les autres éléments de perte globale (de bénéfice global), le cas échéant, générés par les filiales respectives sont attribués à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les filiales qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte. La participation ne donnant pas le contrôle comprend le droit de BN, aux termes de la convention relative aux relations, à 33,3 % de l'intéressement aux plus-values généré sur les nouveaux fonds avant les coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés représentent les capitaux propres dans les fonds consolidés détenus par des investisseurs tiers et des parties liées. La perte nette (le bénéfice net) et les autres éléments de perte globale (de bénéfice global), le cas échéant, générés par les fonds respectifs sont attribués aux participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les fonds qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte, comme les frais qui doivent être affectés à BAM.

Comptabilisation des produits

Les produits sont évalués en fonction du montant auquel la société s'attend à avoir droit en vertu du contrat conclu avec le client et excluent les montants perçus pour le compte de tiers. Une obligation de prestation est une promesse, aux termes d'un contrat, de fournir un bien ou un service distinct (ou un groupe de biens et de services) au client et elle constitue l'unité de comptabilisation en vertu de l'ASC 606, Revenue from Contracts with Customers (l'« ASC 606 »). Pour déterminer le prix de transaction, l'entité ne peut inclure une contrepartie variable que dans la mesure où il est probable que le dénouement de l'incertitude relative à la contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits des activités ordinaires comptabilisé. Le prix de transaction prévu dans un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en produits des activités ordinaires lorsque l'obligation de prestation est remplie ou à mesure qu'elle est remplie. La société comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'elle transfère le contrôle d'un produit ou d'un service à un client.

Les produits comprennent principalement les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils et les honoraires liés au rendement (y compris les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement).

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils – Les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils comprennent les honoraires de gestion de base ainsi que les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires, et ils sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients.

La société perçoit des honoraires de gestion de base de ses clients selon un pourcentage fixe d'un montant de base qui correspond habituellement au capital engagé, au capital investi ou à la valeur liquidative. La société identifie ses clients fonds par fonds conformément aux modalités et aux circonstances propres à chaque fonds. En règle générale, le client correspond à l'investisseur dans les fonds gérés et les véhicules de placement, mais pour certains fonds ou véhicules à grand nombre d'investisseurs, le fonds ou le véhicule lui-même peut être désigné comme le client. Ces contrats conclus avec des clients exigent que la société fournisse des services de gestion de placements sur une période donnée, ce qui représente une obligation de prestation que la société remplit progressivement. Les honoraires de gestion constituent une forme de contrepartie variable, car les honoraires auxquels la société a droit varient en fonction des fluctuations du montant de base des honoraires de gestion. Le montant comptabilisé à titre de produits est généralement déterminé à la fin de la période de présentation de l'information financière, car ces honoraires de gestion sont payables régulièrement (habituellement trimestriellement) et ne sont pas assujettis à la récupération une fois qu'ils sont payés.

Les frais transactionnels, les honoraires liés aux services-conseils et les autres honoraires sont principalement des honoraires facturés indirectement aux investisseurs des fonds par l'intermédiaire des fonds gérés et des sociétés comprises dans le portefeuille. Ces honoraires sont fondés sur un pourcentage fixe de la valeur d'entreprise ou de la valeur nette réelle du capital mis en commun et sont généralement gagnés au moment où le capital est appelé. Ces honoraires ne sont pas liés au rendement ni aux services continus de gestion de placements, ne sont pas assujettis à la récupération et sont comptabilisés dans la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle la transaction connexe est conclue.

Les honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils courus, mais non payés à la date de clôture, déduction faite des réductions et compensations d'honoraires de gestion, sont inclus dans le poste Débiteurs et autres actifs, montant net ou au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés.

Honoraires liés au rendement – Les honoraires liés au rendement comprennent les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement et sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients.

Les honoraires liés au rendement constituent des paiements incitatifs versés à la société à titre de récompense si elle atteint ou dépasse certaines cibles en matière de rendement des entités gérées. Ce montant comprend les honoraires en fonction du rendement de BBUC qui sont gagnés lorsque le seuil d'application est dépassé.

Les distributions incitatives qui nous sont versées par nos véhicules de capitaux permanents BIP et BEP sont déterminées en fonction d'accords contractuels et elles représentent une partie des distributions payées lorsqu'un seuil minimal prédéterminé est dépassé. Ces montants sont comptabilisés en produits aux dates de clôture des registres respectives aux fins des distributions des sociétés liées uniquement si le seuil minimal prédéterminé a été atteint.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement ne sont pas assujettis à la récupération.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement ne sont comptabilisés que a) lorsqu'il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits comptabilisé, ou b) lorsque survient le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable.

Les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement courus, mais non versés, sont comptabilisés au poste Montant à recevoir de sociétés liées dans les bilans consolidés résumés à la date de clôture.

Produits tirés des (pertes liées aux) placements – Les produits tirés des (pertes liées aux) placements représentent les profits et les pertes latents et réalisés sur l'intéressement aux plus-values et les variations de la juste valeur des placements principaux de la société et ne sont pas comptabilisés en vertu de l'ASC 606.

L'intéressement aux plus-values désigne un accord d'honoraires en fonction du rendement en vertu duquel la société reçoit un pourcentage des rendements des placements, générés par un fonds privé sur les capitaux admissibles à un intéressement aux plus-values, selon une formule prévue par un contrat. Nous sommes admissibles à l'intéressement aux plus-values d'un fonds lorsque les rendements dépassent les seuils minimaux de rendement contractuels du fonds; lorsque le fonds atteint ces seuils, nous gagnons un pourcentage anticipé du bénéfice additionnel du fonds jusqu'à ce que nous ayons gagné le pourcentage du bénéfice total du fonds, déduction faite des honoraires et des charges, auquel nous avons droit. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule le solde de l'intéressement aux plus-values cumulé auquel la société a droit pour chaque fonds, en vertu des accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés de l'intéressement aux plus-values cumulé afin de refléter soit a) le rendement positif donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité ou b) le rendement négatif faisant en sorte que le montant dû à la société est inférieur au montant précédemment comptabilisé dans les produits et donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values cumulé pour le commandité. Ces ajustements sont comptabilisés dans les états consolidés résumés du résultat net à titre d'attribution de l'intéressement aux plus-values latent dans les produits tirés des placements. Dans chaque cas, il est nécessaire de calculer l'intéressement aux plus-values cumulé sur les résultats cumulatifs par rapport à l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé à ce jour et d'effectuer les ajustements positifs ou négatifs requis. La société cesse de comptabiliser l'intéressement aux plus-values négatif une fois que l'intéressement aux plus-values cumulé comptabilisé antérieurement pour ces fonds a été entièrement contrepassé. La société n'est pas tenue de verser des rendements ou des seuils minimaux garantis et, par conséquent, elle ne peut avoir un intéressement aux plus-values négatif sur la durée de vie d'un fonds. L'intéressement aux plus-values cumulé à la date de clôture est reflété au poste Placements dans les bilans consolidés résumés.

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable et que les rendements cumulatifs du fonds excèdent le rendement privilégié ou, dans certains cas, après l'atteinte de certains seuils de remboursement de capital. L'intéressement aux plus-values est assujéti à la récupération dans la mesure où l'intéressement aux plus-values reçu à ce jour excède le montant à verser à la société en fonction des résultats cumulatifs. Le montant comptabilisé au titre d'un éventuel remboursement de l'intéressement aux plus-values auparavant reçu représenterait les montants antérieurement payés à la société qui devraient être remboursés si ces fonds qui accumulent l'intéressement aux plus-values étaient liquidés en fonction de la juste valeur de leurs placements sous-jacents. On estime que ce montant est de néant pour toutes les périodes présentées et, par conséquent, aucun montant au titre de la récupération n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés résumés.

Les profits (pertes) liés à la juste valeur sur les placements principaux comprennent les profits et les pertes latents et réalisés sur les principaux placements de la société, y compris ses placements dans les fonds qui ne sont pas consolidés et qui reçoivent une attribution au prorata et les autres placements principaux. Le profit (la perte) sur les placements principaux est réalisé lorsque la société demande le rachat de la totalité ou d'une partie de son placement ou lorsque la société reçoit des produits en trésorerie, tels que des dividendes ou des distributions. Le profit (la perte) latent sur les placements principaux découle des variations de la juste valeur du placement sous-jacent ainsi que de la contrepassation du profit (de la perte) latent au moment où le placement est réalisé.

Produits d'intérêts et de dividendes – Les produits d'intérêts et de dividendes se composent principalement des produits d'intérêts et de dividendes gagnés sur les placements principaux détenus par la société qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires découlent de la convention relative aux relations conclue entre BAM et BN. En vertu de la convention relative aux relations, certains coûts liés à la rémunération fondée sur le rendement et à la rémunération fondée sur des actions des employés sont recouverts auprès de BN. Les produits générés en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments ou que sont engagés les coûts connexes.

Certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions classées dans le passif qui sont couvertes par la convention relative aux relations doivent être réévaluées à chaque date de clôture. Par conséquent, lorsque la réévaluation donne lieu à une augmentation du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, BN effectuera un remboursement à BAM, tandis que, à l'inverse, lorsque la réévaluation donne lieu à une diminution du passif au titre des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions, BAM sera responsable du remboursement de l'écart à BN.

Les autres produits des activités ordinaires comprennent également certains honoraires en fonction du rendement qui sont comptabilisés comme des contrats conclus avec des clients. Les montants sont comptabilisés sur une base trimestrielle ou annuelle et ne sont comptabilisés que a) lorsqu'il est probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits comptabilisé, ou b) lorsque survient le dénouement ultérieur de l'incertitude relative à la contrepartie variable. Certains montants sont assujettis à la récupération.

Juste valeur des instruments financiers

Les PCGR des États-Unis établissent un cadre hiérarchique de présentation de l'information qui détermine la priorité et le classement du niveau d'observabilité des cours du marché aux fins de l'évaluation des instruments financiers à la juste valeur. L'observabilité des cours du marché est influencée par un certain nombre de facteurs, notamment le type d'instrument financier, les caractéristiques propres à l'instrument financier et la conjoncture du marché, y compris l'existence de transactions entre des intervenants du marché et leur transparence. L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dont les cours sont facilement disponibles sur des marchés actifs repose généralement sur un degré plus élevé d'observabilité des cours du marché et sur un degré moins élevé de jugement.

Les instruments financiers évalués et comptabilisés à la juste valeur sont classés et présentés en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur, comme suit :

- Niveau 1 – Cours disponibles sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques à la date de clôture. Les types d'instruments financiers classés dans le niveau 1 comprennent les actions cotées et les fonds communs de placement cotés. La société n'ajuste pas le cours de ces placements, même dans les cas où la société détient une position importante et où une vente pourrait raisonnablement avoir une incidence sur le cours du marché.
- Niveau 2 – Données d'entrée, autres que les cours sur des marchés actifs, qui sont observables directement ou indirectement à la date de clôture. La juste valeur est déterminée au moyen de modèles ou d'autres méthodes d'évaluation.
- Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables pour les instruments financiers, notamment dans les cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'instrument financier. Les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur nécessitent un jugement important ou une estimation importante de la direction.

Les données d'entrée utilisées pour évaluer la juste valeur peuvent parfois être classées dans différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans ce cas, la catégorie de la hiérarchie des justes valeurs qui convient à l'instrument financier est déterminée en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation par la société de l'importance d'une donnée d'entrée particulière dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité nécessite l'exercice du jugement et tient compte de facteurs propres à l'instrument financier.

Techniques d'évaluation de niveau 2

Les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs comprennent certains titres de capitaux propres et instruments dérivés.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivantes :

- Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont évalués sur la base des prix d'une transaction normale entre des intervenants du marché fournis par des courtiers réputés ou par des services d'établissement de prix. Pour déterminer la valeur d'un placement en particulier, la société peut se servir de certaines informations concernant les cours des courtiers, les matrices de prix et les transactions sur le marché pour des placements comparables et les diverses relations entre les placements. L'évaluation de certains titres de capitaux propres est fondée sur le cours observable d'un titre identique, ajusté pour tenir compte de l'incidence d'une restriction incorporée dans le titre.

Techniques d'évaluation de niveau 3

En l'absence de prix de marché observables, la société évalue ses placements au moyen de méthodes d'évaluation appliquées de façon cohérente. Pour certains placements où il peut y avoir peu d'activité sur le marché, l'évaluation de la juste valeur par la direction est donc fondée sur la meilleure information disponible dans les circonstances, et la direction doit parfois intégrer ses propres hypothèses et exercer un degré important de jugement, en tenant compte d'une combinaison de facteurs internes et externes, y compris les ajustements appropriés au titre du risque de non-exécution et du risque de liquidité.

La société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés ou la méthode de la capitalisation directe pour évaluer les placements détenus dans des fonds consolidés. Les évaluations peuvent être établies en fonction de mesures d'évaluation observables pour des actifs comparables et des transactions récentes sur le marché, ajustées pour tenir compte de facteurs propres à l'actif. Lorsque la méthode des flux de trésorerie actualisés est utilisée, une valeur finale est déterminée par référence à un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA ») de sortie stabilisé et à un taux de capitalisation.

Valeur liquidative

Les fonds d'investissement sont habituellement évalués selon la méthode d'évaluation à la valeur liquidative à titre de mesure de simplification pour déterminer la juste valeur, et ces fonds ne sont pas classés dans la hiérarchie des justes valeurs. La valeur comptable reflète une quote-part en pourcentage qui est fonction de la valeur liquidative indiquée dans les états financiers du fonds d'investissement, qui peut être ajustée s'il est déterminé que la valeur liquidative n'est pas calculée de façon cohérente avec les principes d'évaluation de la juste valeur s'appliquant à une société de placement. Les placements sous-jacents du fonds d'investissement pourraient comprendre des données d'entrée non observables importantes, dont, sans s'y limiter, les multiples comparables et les taux du coût moyen pondéré du capital appliqués dans des modèles d'évaluation ou un modèle des flux de trésorerie actualisés.

Actifs financiers et passifs financiers

Dans le cours normal des activités, la société et certains fonds consolidés sont exposés à certains risques liés à leurs activités courantes et utilisent divers types d'instruments dérivés principalement pour atténuer le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Ces instruments comprennent généralement des contrats de change à terme, des swaps sur rendement total et des swaps de taux d'intérêt. Les instruments dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture en vertu de l'ASC 815, Derivative and Hedging (l'« ASC 815 »).

En vertu de l'ASC 815, les instruments dérivés détenus par la société sont comptabilisés à la juste valeur à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers dans les bilans consolidés résumés, sur une base brute, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction des cours provenant de services d'établissement des prix ou établis par la société, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée à titre de profit (perte) latent. Au moment du règlement de l'instrument, la société comptabilise tout profit (perte) réalisé. Les profits (pertes) latents et les profits (pertes) réalisés sont présentés au poste Autres produits (charges), montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

En vertu de l'ASC 815, les instruments dérivés détenus par certains fonds consolidés sont comptabilisés à la juste valeur à titre de placements des fonds consolidés ou de créateurs et autres passifs des fonds consolidés dans les bilans consolidés résumés, sur une base brute, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les autres produits, montant net des fonds consolidés dans les états consolidés résumés du résultat net.

Les options achetées ou vendues sur les titres de capitaux propres de plusieurs des placements mis en équivalence de la société qui ne répondent pas à la définition d'un dérivé sont comptabilisées sur une base brute dans les bilans consolidés résumés, aux postes Actifs financiers ou Passifs financiers, respectivement. Ces instruments financiers sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Autres produits (charges), montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

Placements

Les placements comprennent i) les placements détenus par des fonds que la société contrôle et consolide et ii) les participations de la société (habituellement des participations de commandité) dans des fonds non consolidés et d'autres entreprises de gestion d'actifs qui sont comptabilisées à titre de placements mis en équivalence.

i) Placements à la juste valeur détenus dans des fonds consolidés

Les placements détenus dans des fonds consolidés qui sont des sociétés de placement conformément à l'ASC 946, Financial Services – Investment Companies sont évalués à la juste valeur, comme il est indiqué à la note 3.

ii) Participations de la société dans des fonds et d'autres entreprises de gestion d'actifs comptabilisées à titre de placements mis en équivalence

Les placements sur lesquels la société est réputée exercer une influence notable, mais n'exercer aucun contrôle, sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La société exerce une influence notable sur certains fonds de Brookfield dans lesquels elle investit, mais qu'elle ne consolide pas. Par conséquent, ses placements dans ces fonds de Brookfield, qui comprennent une attribution proportionnelle et une attribution non proportionnelle des profits et des pertes, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La société a également des participations en titres de capitaux propres dans d'autres entreprises de gestion d'actifs qui lui confèrent une influence notable. Par conséquent, elle comptabilise ces participations au moyen de la méthode de la mise en équivalence selon sa quote-part du résultat net des entités émettrices.

Lorsque la société acquiert une participation additionnelle dans un placement mis en équivalence existant, ce qui donne lieu à une augmentation de la base, l'écart entre le prix d'achat et la quote-part de la société de la valeur comptable de l'actif net de l'entité émettrice est déterminé et affecté à la juste valeur des actifs identifiables et des passifs de l'entité émettrice à la date d'acquisition. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable de l'actif net acquis est affecté aux immobilisations incorporelles et au goodwill. L'écart lié à la base est généralement amorti sur la durée d'utilité restante des immobilisations incorporelles, tandis que tout montant affecté au goodwill n'est pas amorti mais plutôt soumis à un test de dépréciation une fois par année. L'amortissement de l'écart lié à la base a une incidence sur la quote-part de la société du résultat net de l'entité émettrice et est compris dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans les états consolidés résumés du résultat net. Les périodes d'amortissement des immobilisations incorporelles auxquelles l'écart lié à la base est affecté concordent avec les durées d'utilité estimatives de ces immobilisations. La société soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Dans les cas où les placements mis en équivalence de la société prévoient une attribution non proportionnelle des profits et des pertes, la quote-part revenant à la société du bénéfice (de la perte) des placements mis en équivalence est déterminée au moyen d'une approche axée sur le bilan appelée la méthode de la LHVC. En vertu de cette méthode, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à la société en vertu d'accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non. Étant donné que la juste valeur des placements sous-jacents varie d'une période de présentation de l'information financière à l'autre, il est nécessaire d'apporter des ajustements aux montants comptabilisés à titre d'intéressement aux plus-values afin de refléter soit une performance positive donnant lieu à une augmentation de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité ou une performance négative qui ferait en sorte que le montant dû à la société soit inférieur au montant précédemment comptabilisé, donnant lieu à un ajustement négatif de l'intéressement aux plus-values attribué au commandité. Dans chaque cas, l'intéressement aux plus-values cumulé sera comptabilisé dans les états consolidés résumés du résultat net.

La société a choisi de comptabiliser certains placements mis en équivalence, comme les titres de capitaux propres, selon l'option de la juste valeur conformément à l'ASC 825, Financial Instruments. Ces placements sont des participations dans des sociétés en commandite qui représentent plus qu'une participation minoritaire dans les entités émettrices sur lesquelles la société n'a pas la capacité pratique d'exercer une influence notable.

Se reporter à la note 3 pour plus de détails au sujet des placements mis en équivalence.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie représentent les fonds en caisse, la trésorerie détenue dans des banques, les dépôts à vue, les placements dans des fonds du marché monétaire et les placements liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. Les produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisés au poste Produits d'intérêts et de dividendes dans les états consolidés résumés du résultat net.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée identifiables sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, qui varie de huit à quinze ans, reflétant la durée d'utilité contractuelle de ces actifs. La dotation à l'amortissement est incluse dans le poste Frais généraux et administratifs et autres charges des états consolidés résumés du résultat net. Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année selon une approche qualitative ou quantitative, et plus fréquemment si les circonstances indiquent qu'une dépréciation pourrait avoir eu lieu. Le test de dépréciation du goodwill selon l'approche qualitative repose d'abord sur une évaluation qualitative afin de déterminer s'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur des secteurs opérationnels de la société soit inférieure à leur valeur comptable respective. Dans la plupart des cas, les secteurs opérationnels correspondent aux unités d'exploitation aux fins du test de dépréciation du goodwill; toutefois, dans certains cas, des unités d'exploitation peuvent être identifiées à un niveau inférieur lorsqu'il est déterminé qu'une stratégie sous-jacente n'a pas les mêmes caractéristiques économiques. S'il est déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, ou lorsque l'approche quantitative est utilisée, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur, sans dépasser le montant total du goodwill affecté à cette unité d'exploitation.

Rémunération, avantages et rémunération liée à l'intéressement aux plus-values

Rémunération – La rémunération se compose a) du salaire et des primes, de la rémunération différée ainsi que des avantages payés et payables aux employés; et b) de la rémunération fondée sur des actions associée aux droits à des paiements fondés sur des actions attribués aux employés. Les coûts de rémunération liés à l'attribution de droits à des paiements fondés sur des actions à la haute direction et aux employés sont comptabilisés conformément à l'ASC 718, Compensation – Stock Compensation. Ces attributions sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution et passées en charges sur la période d'acquisition des droits, sauf dans le cas des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions qui n'exigent pas de services futurs, lesquels sont passés en charges immédiatement. Les droits à des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et les droits réglés au moyen d'un nombre variable d'actions pour un montant en numéraire fixe sont classés dans les passifs et réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La société comptabilise les déchéances à mesure qu'elles surviennent.

Se reporter à la note 11 pour plus de détails sur la rémunération fondée sur des actions de la société.

Rémunération liée à l'intéressement aux plus-values – La rémunération liée à l'intéressement aux plus-values réalisé et latent se compose de la rémunération fondée sur le rendement calculée fonds par fonds en fonction du rendement des placements. Cette charge de rémunération est assujettie à des ajustements positifs et négatifs. En ce qui a trait à certains coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values comptabilisés conformément à l'ASC 710, Compensation – General, BAM n'a pas droit à l'intéressement aux plus-values connexe. La quasi-totalité de ces coûts est recouvrable auprès de BN, et les recouvrements sont présentés au poste Autres produits des activités ordinaires dans l'état consolidé résumé du résultat net. Étant donné que la charge est comptabilisée à titre de coûts de la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values et que le recouvrement est comptabilisé à titre d'autres produits des activités ordinaires, nous remarquons que la variation des coûts de la rémunération liée à l'intéressement et des produits tirés de l'intéressement aux plus-values sur une base brute pourrait ne pas avoir de corrélation directe.

Autres produits (charges), montant net

Autres produits (charges), montant net – Les autres produits (charges), montant net comprennent les profits nets (pertes nettes) latents découlant des variations de la juste valeur des placements de la société dans des actions ordinaires, des instruments financiers liés aux options visant l'acquisition de participations additionnelles dans divers placements et des placements dans ses fonds dont elle est le promoteur, ainsi que les charges sans lien avec la gestion d'actifs.

Autres produits, montant net des fonds consolidés – Les autres produits, montant net des fonds consolidés, comprennent les profits nets (pertes nettes) latents découlant des variations de la juste valeur des placements et autres instruments financiers sous-jacents de la société dans ses fonds consolidés. À la cession d'un placement, les profits ou les pertes latents font l'objet d'une reprise, et un profit ou une perte réalisé correspondant est comptabilisé au cours de la période considérée.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt est déterminée selon la méthode du report variable. En vertu de cette méthode, l'impôt différé représente les incidences fiscales futures qui devraient survenir lorsque les montants présentés des actifs et des passifs seront recouverts ou payés. L'impôt sur le résultat tel qu'il est présenté découle de l'attribution de l'impôt différé dans les états financiers consolidés résumés autonomes de la société d'une manière systématique, rationnelle et conforme à la méthode du report variable.

La charge d'impôt représente l'impôt sur le résultat payé ou à payer pour l'exercice considéré, plus la variation de l'impôt différé au cours de l'exercice. L'impôt différé découle des différences entre la valeur aux fins des états financiers et la base fiscale des actifs et des passifs de la société, et il est ajusté pour tenir compte des changements des taux d'imposition et des lois fiscales au moment de l'adoption de ces changements. Des réductions de valeur sont comptabilisées afin de réduire les actifs d'impôt différé lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'un avantage fiscal ne sera pas réalisé.

La société analyse ses positions fiscales dans tous les territoires où elle est tenue de produire des déclarations fiscales, ainsi que pour toutes les années d'imposition ouvertes dans ces territoires. Les avantages fiscaux liés aux positions fiscales réelles ou prévues sont comptabilisés lorsque le seuil de comptabilisation « plus probable qu'improbable » est atteint. Les avantages fiscaux sont évalués au montant le plus élevé de l'avantage qui est susceptible à plus de 50 % d'être réalisé au moment du règlement avec l'administration fiscale concernée.

La société comptabilise les intérêts courus et les pénalités liés aux positions fiscales incertaines dans la charge d'impôt dans les états consolidés résumés du résultat net.

Parties liées

Dans le cours normal des activités, la société conclut diverses transactions aux conditions du marché avec des parties liées, qu'elle comptabilise aux postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées. Conformément à l'ASC 850, Related Party Disclosures, BAM tient compte de la nature de la relation pour déterminer si la partie liée répond à la définition d'une société liée. Toute entité qui partage une société mère commune avec BAM est considérée comme une société liée, ce qui comprend essentiellement BN, certains nouveaux fonds et fonds arrivés à maturité et les sociétés liées perpétuelles. Toutes les autres entités sur lesquelles BAM ou BN peuvent exercer une influence notable sont considérées comme des parties liées, ce qui comprend principalement les entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de BAM ou de BN, comme Oaktree, Castlake et BWS. Les montants dus aux placements mis en équivalence et aux coentreprises et les montants à recevoir de ces derniers ne sont pas éliminés à la consolidation.

La société a comptabilisé aux postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées certains prêts et emprunts qui sont de nature à long terme. Ces montants à recevoir sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à leur coût amorti, et les intérêts sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

En plus de la convention relative aux relations, BN, BAM et la société de gestion d'actifs ont conclu une convention de services (la « convention de services »), qui a remplacé la convention de services transitoires à son expiration. En vertu de la convention de services i) les parties conviennent de fournir certains services visant à soutenir les activités quotidiennes du siège social (tels que des services liés aux finances, à la trésorerie, à la comptabilité, aux questions juridiques et réglementaires, au marketing, aux communications, aux ressources humaines, à l'audit interne et aux technologies de l'information); et ii) sur demande de BN, de mettre à la disposition de cette dernière les services du personnel de placement de BAM afin qu'il offre son aide dans le cadre des acquisitions, des placements ou d'autres transactions (collectivement, les « services »). Les services sont fournis au coût, et ils doivent se poursuivre jusqu'à ce qu'il y soit mis fin au moyen d'une entente écrite entre BN, BAM et la société de gestion d'actifs.

Se reporter à la note 14 pour plus de détails sur les transactions entre parties liées.

Transactions impliquant des entités sous contrôle commun

Les transferts d'actifs, de passifs, d'entreprises ou de filiales entre des entités sous contrôle commun sont comptabilisés aux valeurs comptables de l'entité cédante à la date de transfert. Par conséquent, aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé lorsque des actifs et des passifs sont transférés entre des entités sous contrôle commun. L'ASC 805, Business Combinations ne s'applique pas non plus aux transferts d'entreprises ou de filiales entre entités sous contrôle commun. Ainsi, aucune augmentation de la juste valeur ni aucun nouveau goodwill n'est comptabilisé au moment de tels transferts. Tout écart entre la contrepartie échangée et la valeur comptable des actifs nets transférés est comptabilisé à titre d'ajustement du surplus d'apport.

Récents prises de position faisant autorité en comptabilité

La société tient compte de l'applicabilité et de l'incidence de toutes les mises à jour de normes comptables (Accounting Standard Updates, ou « ASU ») publiées par le Financial Accounting Standards Board (le « FASB »). Les ASU qui ne sont pas énumérées ci-dessous ont été évaluées, et il a été déterminé qu'elles ne s'appliquent pas ou qu'elles devraient avoir une incidence minimale sur les états financiers consolidés résumés de la société.

En novembre 2024, le FASB a publié l'ASU 2024-03, aux termes de laquelle les entités ouvertes doivent fournir des informations spécifiques sur les coûts et les charges existants dans les notes annexes. Cette ASU vise à fournir aux utilisateurs des informations utiles sur les charges qui sont essentielles à la compréhension de la performance d'une entité. Cette norme exige qu'une entité ouverte présente les principales charges, y compris, sans s'y limiter, la rémunération des employés, les amortissements et les informations qualitatives connexes au sujet de la nature des charges. L'ASU 2024-03 entrera en vigueur pour les exercices ouverts après le 15 décembre 2026 et pour les périodes intermédiaires ouvertes après le 15 décembre 2027. La société évalue actuellement l'incidence de cette mise à jour, mais ne s'attend pas à ce qu'elle soit significative.

3. PLACEMENTS

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{a)}	92 \$	337 \$
Participations dans des sociétés liées ^{b)}	731	787
Intéressement aux plus-values cumulé – fonds arrivés à maturité ^{c)}	96	197
Intéressement aux plus-values cumulé – nouveaux fonds ^{c)}	1 833	1 636
Placements mis en équivalence ^{d)}		
Participation dans Oaktree	4 659	4 671
Participation dans Castlake	732	720
Participation dans Primary Wave	282	261
Participation dans Angel Oak	139	133
Participation dans d'autres sociétés liées	946	1 053
	9 510 \$	9 795 \$

S'il y a lieu, la comptabilisation des placements de la société tient compte des variations de la juste valeur de ces placements.

- a) Au 31 mars 2026, les actions ordinaires et les actions privilégiées se chiffraient à 92 M\$ (2025 – 337 M\$). Les actions ordinaires représentent principalement des placements de 64 M\$ (2025 – 64 M\$) dans Brookfield Renewable Energy L.P. et de 27 M\$ (2025 – 27 M\$) dans Brookfield Infrastructure Income Fund Inc. Les placements en actions ordinaires et en actions privilégiées sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Autres produits (charges), montant net dans les états consolidés résumés du résultat net. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a vendu ses placements en actions privilégiées dans GEMS Education (2025 – 188 M\$) et Cherry Parent, LLC (2025 – 58 M\$) à BMEP et BPE, respectivement. En raison de ces transactions, BAM a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de BMEP et de BPE et consolidera par conséquent les deux fonds. Ainsi, les placements dans GEMS Education et Cherry Parent, LLC sont désormais inclus dans les placements des fonds consolidés dans les bilans consolidés résumés.

- b) Au 31 mars 2026, les participations dans des sociétés liées comprenaient principalement une participation de 643 M\$ (2025 – 700 M\$) dans BSREP III, un fonds géré par BAM, qui est comptabilisée à titre de placement mis en équivalence évalué à sa valeur liquidative conformément à l'ASC 321, Investments – Equity Securities. La variation de la juste valeur de la participation de la société dans BSREP III s'est chiffrée à 19 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026 (2025 – 40 M\$) et est comptabilisée au poste Autres produits (charges), montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.
- c) L'intéressement aux plus-values cumulé représente l'attribution non proportionnelle du capital de nos fonds privés dans la mesure où les accords régissant les fonds pertinents prévoient un tel intéressement. L'intéressement aux plus-values cumulé est comptabilisé au moyen de la méthode de la mise en équivalence en fonction de la quote-part de la société de l'actif net des fonds, comme si tous les placements étaient liquidés à la juste valeur et tous les passifs étaient réglés, déduction faite des montants cumulés qui ont déjà été réalisés. Tel qu'il est stipulé dans la convention relative aux relations, l'intéressement aux plus-values cumulé pour les fonds arrivés à maturité, tel qu'il est défini dans cette convention, est entièrement attribué à BN, et l'intéressement aux plus-values cumulé pour les nouveaux fonds, y compris les fonds actuels et les fonds à capital variable, tel qu'il est défini dans cette convention, est attribué à BN à 33,3 %. Cette attribution est effectuée au moyen d'actions reflet et de participations ne donnant pas le contrôle dans certaines filiales qui ont droit à un tel intéressement aux plus-values.

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de BAM pour les fonds arrivés à maturité au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	197 \$	931 \$
Variation de la juste valeur des fonds	(99)	(127)
Intéressement aux plus-values réalisé	(2)	—
Solde à la fin	96 \$	804 \$

La totalité de l'intéressement aux plus-values lié aux fonds arrivés à maturité est attribuable à BN, de sorte que le montant net de l'intéressement aux plus-values lié aux fonds arrivés à maturité conservés par BAM est de néant pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé de BAM pour les nouveaux fonds au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	1 636 \$	693 \$
Variation de la juste valeur des fonds	211	129
Intéressement aux plus-values réalisé	(14)	—
Solde à la fin	1 833 \$	822 \$

L'intéressement aux plus-values lié aux nouveaux fonds est partiellement attribuable à BN, qui a droit à une tranche de 33,3 %. Après l'attribution de cette participation à BN, la participation nette de BAM dans l'intéressement aux plus-values cumulé lié aux nouveaux fonds s'élevait à 1,2 G\$ au 31 mars 2026 (31 décembre 2025 – 1,1 G\$).

- d) La société exerce une influence notable, mais n'exerce aucun contrôle, sur le plan des politiques opérationnelles et financières de ses entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence du fait qu'elle a la capacité de nommer des membres des organes de gouvernance de ces entités émettrices. La société a comptabilisé au poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans ses états consolidés résumés du résultat net sa quote-part du bénéfice de tous ses placements mis en équivalence d'un montant de 70 M\$ (2025 – 58 M\$) pour le trimestre clos le 31 mars 2026. Les placements mis en équivalence de la société comprennent ce qui suit :
- i) notre participation économique d'environ 74 % dans Oaktree, d'une valeur de 4,7 G\$ (2025 – 4,7 G\$);
 - ii) notre participation économique dans Castlake, d'une valeur de 732 M\$ (2025 – 720 M\$);
 - iii) notre participation économique de 49,9 % dans LCM, d'une valeur de 221 M\$ (2025 – 221 M\$);
 - iv) notre participation économique de 44 % dans Primary Wave, d'une valeur de 282 M\$ (2025 – 261 M\$);

- v) notre participation économique de 51,3 % dans Angel Oak, d'une valeur de 139 M\$ (2025 – 133 M\$);
- vi) notre participation économique d'environ 9 % dans Pretium (2025 – 11 %), d'une valeur de 260 M\$ (2025 – 330 M\$) à l'égard de laquelle BAM a retenu l'option de la juste valeur en vertu de l'ASC 825, Financial Instruments, au moment de la comptabilisation initiale, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a vendu une participation partielle dans Pretium pour une contrepartie en trésorerie de 70 M\$, ce qui a donné lieu à un profit réalisé de 4 M\$. Au cours de la même période, une diminution de 4 M\$ de la juste valeur du placement résiduel a été comptabilisée, principalement en raison de la baisse des multiples d'évaluation du marché;
- vii) nos participations de commanditaire dans des fonds d'une valeur de 329 M\$ (2025 – 368 M\$), y compris le fonds Pinegrove (2026 – 245 M\$; 2025 – 230 M\$) et BGTF II (2026 – 75 M\$; 2025 – 36 M\$). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la société a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire de BPE et consolidera par conséquent le fonds. Ainsi, la société a décomptabilisé ses participations de commanditaire dans BPE de 88 M\$ (2025 – 92 M\$);
- viii) nos participations de commandité dans un certain nombre de nos fonds privés.

Le tableau suivant résume l'information financière relative à la totalité des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de la société, sur une base globale, pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Produits	2 773 \$	918 \$
Charges	(1 128)	(1 096)
Bénéfice net (perte nette)	1 645	(178)
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	23	20

Placements des fonds consolidés

Le tableau suivant présente un sommaire des placements de la société détenus dans des fonds consolidés au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	Juste valeur		Pourcentage du total des placements	
	2026	2025	2026	2025
Titres de capitaux propres à la juste valeur	2 212 \$	253 \$	93 %	50 %
Dette à la juste valeur	170	252	7 %	50 %
Dérivés autonomes	5	—	— %	— %
Total des placements à la juste valeur	2 387 \$	505 \$	100 %	100 %

Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, aucun émetteur ni aucun placement, y compris les instruments dérivés et les placements sous-jacents compris dans le portefeuille des fonds consolidés, n'avait à lui seul une juste valeur supérieure à 5 % du total de l'actif de BAM.

Au 31 mars 2026, BAM consolidait BSI II, BPE et BMEP. Les placements dans des fonds consolidés sont comptabilisés à la juste valeur conformément à l'ASC 946, Financial Services – Investment Companies.

Les autres produits, montant net des fonds consolidés présentés dans les états consolidés résumés du résultat net se composent principalement des profits et des pertes réalisés et latents sur les placements des fonds consolidés (y compris les profits et les pertes de change attribuables aux placements libellés en devises et aux activités connexes) et les autres instruments financiers. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, un profit de 11 M\$ a été comptabilisé relativement aux activités de placement au poste Autres produits, montant net des fonds consolidés dans les états consolidés résumés du résultat net (2025 – 14 M\$).

BSI II

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BSI II a échangé une partie de ses titres de créance et de ses titres de capitaux propres de Spring Education avec BWS, un commanditaire du fonds, contre une contrepartie en trésorerie de 129 M\$. BAM demeure le principal bénéficiaire et consolide BSI II.

BPE

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a augmenté sa participation économique dans BPE et a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire du fonds. Par conséquent, BAM était tenue de consolider le fonds et de décomptabiliser son placement mis en équivalence dans BPE de 88 M\$ à compter du 1^{er} mars 2026. À la consolidation, la société a comptabilisé un montant d'environ 104 M\$ à titre de trésorerie des fonds consolidés, un montant de 1,7 M\$ à titre de placements des fonds consolidés et un montant de 143 M\$ à titre de montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés. Les participations de parties liées et d'investisseurs tiers ont été comptabilisées à titre de participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés, et les honoraires de gestion liés à BPE et les autres transactions conclues avec lui ont été éliminés à la consolidation.

BMEP

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a augmenté sa participation économique dans BMEP et a déterminé qu'elle était le principal bénéficiaire du fonds. Par conséquent, BAM était tenue de consolider le fonds à compter du 30 janvier 2026. À la consolidation, la société a comptabilisé un montant d'environ 245 M\$ à titre de placements des fonds consolidés et un montant de 211 M\$ à titre d'emprunts des fonds consolidés. Les participations d'investisseurs tiers ont été comptabilisées à titre de participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés, et les honoraires de gestion liés à BMEP et les autres transactions conclues avec lui ont été éliminés à la consolidation.

4. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

La société consolide certaines EDDV dont elle est le principal bénéficiaire, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une autre entité consolidée. Les EDDV comprennent certaines entités axées sur le crédit au sein de la plateforme d'Oaktree, dont l'objectif est de fournir un véhicule permettant de répartir notre quote-part de leurs honoraires en fonction du rendement entre la société et BN, ainsi que certains fonds consolidés dont BAM est le principal bénéficiaire. Les risques fondamentaux liés à ces EDDV consolidées comprennent principalement la perte du capital investi et des honoraires en fonction du rendement. La société ne fournit aucune garantie de rendement et n'est tenue par aucune autre obligation financière de fournir du financement aux EDDV consolidées. Les actifs des EDDV consolidées ne peuvent servir qu'à régler les obligations de celles-ci. En outre, la société n'a aucun recours à l'égard des passifs des EDDV consolidées. Au 31 mars 2026, la société avait des engagements non appelés de 500 M\$ dans les fonds consolidés.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	— \$
Trésorerie des fonds consolidés	51	—
Placements	410	411
Placements des fonds consolidés	2 387	505
Autres actifs	—	—
Total de l'actif	2 848 \$	916 \$
Montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés	63 \$	— \$
Emprunts des fonds consolidés	451	462
Passifs d'impôt différé	41	—
Autres passifs	—	—
Total du passif	555 \$	462 \$

La société détient des droits variables dans certaines EDDV qui ne sont pas consolidées, car il a été déterminé que la société n'est pas le principal bénéficiaire. Les EDDV qui ne sont pas consolidées se composent principalement de fonds d'investissement dont la société est le promoteur ou le gestionnaire. Les stratégies de placement de la société diffèrent selon les fonds d'investissement; toutefois, les risques fondamentaux présentent des caractéristiques semblables, notamment la perte du capital investi et la perte d'honoraires de gestion et en fonction du rendement. L'exposition maximale de la société au risque de perte découlant de ses placements dans les fonds d'investissement non consolidés correspond à la valeur comptable de ces placements, y compris la participation au capital de la société et tout intéressement aux plus-values latent. Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, la société n'a fourni aucun soutien financier ou autre aux EDDV non consolidées, à l'exception de ses engagements obligatoires.

Les actifs et les passifs comptabilisés dans les bilans consolidés résumés de la société liés à son exposition maximale au risque de perte relativement aux EDDV dont la société n'est pas le principal bénéficiaire, soit les EDDV non consolidées, se présentent comme suit :

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Placements	1 027 \$	1 130 \$
Montant à recevoir de sociétés liées	3	4
Actifs liés aux EDDV	1 030	1 134
Exposition maximale au risque de perte	1 030 \$	1 134 \$

5. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur se rapproche de la valeur comptable des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés : la trésorerie, la trésorerie des fonds consolidés, les débiteurs et autres actifs, montant net, les créditeurs et autres passifs, montant net, le montant à payer à des sociétés liées, le montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés et le montant à recevoir de parties liées.

Instruments financiers

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers de la société qui sont évalués à la juste valeur au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AU 31 MARS 2026 (EN MILLIONS)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur liquidative	Total
Actif					
Équivalents de trésorerie	711 \$	— \$	— \$	— \$	711 \$
Actifs financiers	—	—	433	—	433
Placements :					
Actions ordinaires et actions privilégiées	—	—	64	28	92
Participations dans des sociétés liées	—	—	—	643	643
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	—	—	260	—	260
Total des actifs à la juste valeur	711 \$	— \$	757 \$	671 \$	2 139 \$
Passif					
Passifs financiers	— \$	14 \$	453 \$	— \$	467 \$
Total des passifs à la juste valeur	— \$	14 \$	453 \$	— \$	467 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur liquidative	Total
Actif					
Équivalents de trésorerie	1 181 \$	— \$	— \$	— \$	1 181 \$
Actifs financiers	—	7	410	—	417
Placements :					
Actions ordinaires et actions privilégiées	—	—	310	27	337
Participations dans des sociétés liées	—	—	—	700	700
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	—	—	330	—	330
Total des actifs à la juste valeur	1 181 \$	7 \$	1 050 \$	727 \$	2 965 \$
Passif					
Passifs financiers	— \$	5 \$	444 \$	— \$	449 \$
Total des passifs à la juste valeur	— \$	5 \$	444 \$	— \$	449 \$

Évaluations de niveau 3

L'évaluation de la juste valeur des éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs est assujettie à de l'incertitude puisque des données d'entrée non observables importantes sont utilisées. Les données d'entrée non observables importantes utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers évalués de façon récurrente à la juste valeur sont les taux d'actualisation, les taux de capitalisation, les hypothèses relatives à la volatilité et les données d'entrée de formules de règlement prescrites pour certaines de nos options. Des variations importantes de ces données d'entrée, prises de façon isolée, se seraient traduites par une augmentation ou une diminution nettement plus importante de l'évaluation de la juste valeur.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des données d'entrée et des hypothèses quantitatives utilisées pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AU 31 MARS 2026
(EN MILLIONS)

Actif/passif	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Actifs financiers ^{b)}	433 \$	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	35 % – 40 %	39 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	3 % – 9 %	5 %	Diminution
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{c)}	64	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur ^{d)}	260	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Passifs financiers ^{e)}	453	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	25 % – 40 %	35 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	3 % – 4 %	4 %	Diminution

AU 31 DÉCEMBRE 2025
(EN MILLIONS)

Actif/passif	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Actifs financiers ^{b)}	410 \$	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	35 % – 40 %	39 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	3 % – 9 %	5 %	Diminution
Actions ordinaires et actions privilégiées ^{c)}	310	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur ^{d)}	330	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Passifs financiers ^{e)}	444	Modèle d'évaluation des options	Volatilité	25 % – 40 %	35 %	Augmentation
			Taux d'actualisation	3 % – 4 %	4 %	Diminution

- a) Les données d'entrée non observables ont été pondérées en fonction de la juste valeur des placements compris dans la fourchette.
- b) Les actifs financiers ont trait à des options d'achat détenues par la société pour acquérir des actions additionnelles de Primary Wave, de LCM, d'Angel Oak et de Castlake auprès d'autres investisseurs de l'entité émettrice au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie A de BN ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. Les actifs financiers comprennent également une garantie financière qui assure un rendement prédéterminé sur la participation économique dans Pretium. La juste valeur de ces instruments est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.
- c) Les actions ordinaires classées dans le niveau 3 représentent des placements de 64 M\$ (2025 – 64 M\$). Les actions privilégiées représentent des actions privilégiées de GEMS Education d'une valeur de néant (2025 – 188 M\$) et des actions privilégiées de Cherry Parent, LLC d'une valeur de néant (2025 – 58 M\$). Les placements en actions privilégiées sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net.
- d) Les placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur représentent une participation économique d'environ 9 % (2025 – 11 %) dans Pretium d'une valeur de 260 M\$ (2025 – 330 M\$) à l'égard de laquelle BAM a choisi l'option de la juste valeur en vertu de l'ASC 825, Financial Instruments, lors de la comptabilisation initiale, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés résumés du résultat net.
- e) Les passifs financiers ont trait à des options de vente détenues par d'autres investisseurs dans Oaktree, Castlake, LCM et Primary Wave en vertu desquelles la société peut être tenue d'acheter des actions additionnelles de ces entités émettrices au moyen d'une méthode d'évaluation prescrite en échange de trésorerie, d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie A de BN ou d'autres formes de contrepartie à la discrétion de la société. Le solde comprend également la contrepartie éventuelle convenue dans le cadre de l'acquisition de certains placements et d'autres dérivés financiers. La juste valeur de ces instruments est déterminée trimestriellement au moyen d'une simulation de Monte Carlo et de diverses données d'entrée préparées par la direction.

Variations de la juste valeur – niveau 3

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, aucun changement apporté aux techniques d'évaluation du niveau 3 n'a eu une incidence significative sur l'évaluation des instruments financiers.

Les tableaux suivants présentent un sommaire des variations des actifs et des passifs financiers que la société a évalués à la juste valeur au moyen de données d'entrée du niveau 3. Le total des profits et des pertes réalisés et latents comptabilisés au titre des placements de niveau 3 est présenté au poste Autres produits (charges), montant net dans les états consolidés résumés du résultat net.

AU 31 MARS 2026 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	Passifs financiers
Solde au début	410 \$	310 \$	330 \$	444 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	23	65	(4)	9
Sorties	—	—	(66)	—
Transferts	—	(311)	—	—
Solde à la fin	433 \$	64 \$	260 \$	453 \$

AU 31 MARS 2025 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	Actifs financiers	Actions ordinaires et actions privilégiées	Placements mis en équivalence en vertu de l'option de la juste valeur	Passifs financiers
Solde au début	231 \$	363 \$	351 \$	228 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	(22)	3	(20)	13
Achats	—	—	—	61
Solde à la fin	209 \$	366 \$	331 \$	302 \$

Instruments financiers des fonds consolidés

Les tableaux suivants présentent un sommaire de la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers des fonds consolidés de la société qui sont évalués à la juste valeur au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2026				2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Placements dans des titres de capitaux propres	— \$	— \$	2 212 \$	2 212 \$	— \$	— \$	253 \$	253 \$
Placements dans des titres de créance	—	—	170	170	—	—	252	252
Dérivés autonomes	—	5	—	5	—	—	—	—
Total des actifs à la juste valeur	— \$	5 \$	2 382 \$	2 387 \$	— \$	— \$	505 \$	505 \$
Passif								
Emprunts	451 \$	— \$	— \$	451 \$	462 \$	— \$	— \$	462 \$
Total des passifs à la juste valeur	451 \$	— \$	— \$	451 \$	462 \$	— \$	— \$	462 \$

Évaluations de niveau 3 des fonds consolidés

AU 31 MARS 2026
(EN MILLIONS)

Actif/passif de niveau 3	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Placements dans des titres de capitaux propres	2 212 \$	Flux de trésorerie actualisés	Coût moyen pondéré du capital	10 % – 19 %	12 %	Diminution
			Multiple final	8,7 x – 18,0 x	11,6 x	Augmentation
			Méthode de la liquidation hypothétique	Multiple du BAIIA	7,7 x	7,7 x
		Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements dans des titres de créance	170	Valeur nominale (déduction faite de l'escompte amorti) majorée des intérêts courus	Taux d'actualisation	14 %	14 %	Diminution

Actif/passif de niveau 3	Juste valeur	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables	Fourchettes	Moyenne pondérée ^{a)}	Incidence d'une augmentation de la donnée d'entrée sur l'évaluation
Placements dans des titres de capitaux propres	253 \$	Approche par le marché	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Placements dans des titres de créance	252	Valeur nominale (déduction faite de l'escompte amorti) majorée des intérêts courus	Taux d'actualisation	14 %	14 %	Diminution

Variations de la juste valeur des fonds consolidés – niveau 3

	Placements dans des titres de créance	Placements dans des titres de capitaux propres
AU 31 MARS 2026 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)		
Solde au début	252 \$	253 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	—	7
Consolidation initiale des fonds	41	1 882
Achats, montant net	—	83
Cessions, montant net	(123)	(13)
Solde à la fin	170 \$	2 212 \$

	Placements dans des titres de capitaux propres
AU 31 MARS 2025 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	
Solde au début	251 \$
Variations de la juste valeur comptabilisées en résultat net	14
Achats, montant net	157
Solde à la fin	422 \$

6. EMPRUNTS GÉNÉRAUX

Le 29 août 2024, BAM a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs. Le 5 septembre 2025, BAM a augmenté le montant de sa facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ pour la porter à 1,05 G\$. La facilité est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les prélèvements libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, et les prélèvements libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Les marges peuvent varier en fonction de la notation de la société.

Le 3 mars 2026, BAM a mis sur pied un programme de papier commercial en vertu duquel elle peut émettre du papier commercial à court terme non garanti de premier rang pour un montant global maximal en circulation à tout moment de 1,0 G\$. La société n'avait pas d'emprunt sous forme de papier commercial au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 et aucun emprunt n'était impayé au 31 mars 2026.

Le tableau suivant présente les dettes de BAM.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE
(EN MILLIONS)

	2026		2025		Durée restante
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Billets non garantis de premier rang ^{a)}					
4,653 %, échéant le 15 novembre 2030	600 \$	595 \$	600 \$	605 \$	55 mois
5,795 %, échéant le 24 avril 2035	750	764	750	786	110 mois
5,298 %, échéant le 15 janvier 2036	400	391	400	400	118 mois
6,077 %, échéant le 15 septembre 2055	750	744	750	769	354 mois
Coûts de financement différés	(22)	(22)	(22)	(22)	s.o.
Total des emprunts généraux	2 478 \$	2 472 \$	2 478 \$	2 538 \$	

a) Les billets non garantis de premier rang peuvent être rachetés au gré de BAM, en totalité ou en partie, à tout moment et à l'occasion, avant la date d'échéance prévue, au prix de rachat énoncé dans la convention. Si un événement déclenchant un changement de contrôle survient, sous réserve de certaines conditions, BAM devra faire une offre de rachat visant la totalité des billets non garantis de premier rang en circulation, pour un montant en trésorerie équivalent à 101 % du capital, plus les intérêts accumulés et impayés jusqu'à la date du rachat, en excluant cette date.

La juste valeur est déterminée en fonction de cours fournis par des courtiers et ces billets seraient classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Emprunts des fonds consolidés

Certains fonds consolidés ont également des facilités de crédit renouvelables garanties par les engagements des commanditaires du fonds respectif. Le tableau suivant présente les emprunts des fonds consolidés de BAM.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS)	2026	2025	Capacité de la facilité	Taux d'intérêt moyen pondéré	Durée moyenne pondérée restante	Taux de la commission d'engagement
Fonds consolidés						
Facilités de crédit renouvelables ...	451 \$	462 \$	525 \$	5,6 %	8 mois	0,3 % – 0,4 %
Total des emprunts des fonds consolidés	451 \$	462 \$				

Au 31 mars 2026, les paiements de capital prévus sur les emprunts s'établissaient comme suit :

AU 31 MARS 2026 (EN MILLIONS)	Emprunts généraux	Emprunts des fonds consolidés	Total des emprunts
2026	— \$	451 \$	451 \$
2027	—	—	—
2028	—	—	—
2029	—	—	—
2030	600	—	600
Par la suite	1 900	—	1 900
Total	2 500 \$	451 \$	2 951 \$

Les emprunts généraux de BAM comprennent les déclarations, clauses restrictives et cas de défaillance habituels. Les clauses restrictives financières comprennent un ratio des obligations consolidées sur le bénéfice distribuable et une exigence de maintien d'un montant minimal de capitaux générant des honoraires, lesquels sont vérifiés trimestriellement. BAM respectait toutes les clauses restrictives financières liées à ses emprunts généraux au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

7. DÉRIVÉS

Les dérivés autonomes sont des instruments que la société et certains fonds consolidés ont conclus dans le cours normal de leurs activités afin d'atteindre certains objectifs de gestion des risques dans le cadre de leurs stratégies globales de gestion des risques et de placement. Ces contrats dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture aux fins comptables. Ces contrats peuvent comprendre des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur rendement total et des contrats de change à terme. En raison de l'utilisation de contrats dérivés, la société et certains fonds consolidés sont exposés au risque que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles. Afin d'atténuer ce risque de contrepartie, la société et certains fonds consolidés concluent des contrats avec certaines institutions financières importantes, qui ont toutes une notation de première qualité. Le risque de crédit de la contrepartie est évalué en déterminant la juste valeur des instruments dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire du montant notionnel total et de la juste valeur des instruments dérivés. Le montant notionnel représente la valeur absolue de tous les contrats dérivés en cours.

AU 31 MARS 2026
(EN MILLIONS)

	Actif		Passif	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Dérivés autonomes				
Contrats de change à terme	16 \$	— \$	536 \$	5 \$
Swaps sur rendement total	—	—	74	9
Swaps de taux d'intérêt	370	—	—	—
	386 \$	— \$	610 \$	14 \$

AU 31 DÉCEMBRE 2025
(EN MILLIONS)

	Actif		Passif	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Dérivés autonomes				
Contrats de change à terme	325 \$	4 \$	405 \$	3 \$
Swaps sur rendement total	66	3	8	1
Swaps de taux d'intérêt	—	—	370	1
	391 \$	7 \$	783 \$	5 \$

Le tableau suivant présente un sommaire du montant notionnel total et de la juste valeur des instruments dérivés détenus dans des fonds consolidés. Le montant notionnel représente la valeur absolue de tous les contrats dérivés en cours.

AU 31 MARS 2026
(EN MILLIONS)

	Actif		Passif	
	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur
Placements des fonds consolidés				
Contrats de change à terme	200 \$	5 \$	— \$	— \$
	200 \$	5 \$	— \$	— \$

Des profits et des pertes réalisés et latents modiques découlant des dérivés autonomes ont été comptabilisés dans les états consolidés résumés du résultat net pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025, respectivement.

Aucun instrument dérivé en cours n'était désigné comme instrument de couverture à des fins comptables au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

8. PRODUITS

La société offre des produits de placement axés sur un certain nombre de stratégies, plus particulièrement sur l'énergie, les infrastructures, le capital-investissement, l'immobilier ainsi que le crédit, et elle exerce ses activités dans plus de 50 pays. La majorité des honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils sont gagnés auprès de clients situés aux États-Unis.

Les tableaux suivants présentent les produits ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2026 (EN MILLIONS)	Énergie	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	28 \$	42 \$	23 \$	134 \$	77 \$	304 \$
Royaume-Uni	60	58	26	62	3	209
Canada	50	113	19	6	20	208
Autres	37	55	12	27	8	139
Honoraires liés au rendement.....	43	87	—	—	—	130
	218 \$	355 \$	80 \$	229 \$	108 \$	990 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2025 (EN MILLIONS)	Énergie	Infrastructures	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils						
États-Unis	28 \$	44 \$	24 \$	178 \$	77 \$	351 \$
Royaume-Uni	43	46	21	89	4	203
Canada	47	97	15	6	19	184
Autres	25	43	11	19	1	99
Honoraires liés au rendement...	37	80	—	—	—	117
	180 \$	310 \$	71 \$	292 \$	101 \$	954 \$

9. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition fédéral prévu par la loi qui s'applique à la société s'établit à 15 %.

La société produit ses déclarations fiscales conformément aux lois fiscales des territoires où elle exerce ses activités. Dans le cours normal de ses activités, la société fait l'objet d'une vérification par les autorités fiscales américaines et d'autres territoires. Au 31 mars 2026, certaines des déclarations fiscales américaines et non américaines de la société pour les années 2018 à 2024 étaient ouvertes ou faisaient l'objet d'une vérification.

Au 31 mars 2026, une réduction de valeur de 218 M\$ (2025 – 197 M\$) avait été comptabilisée au titre des actifs d'impôt différé liés aux reports en avant de pertes d'exploitation nettes aux États-Unis, dont l'utilisation n'est pas plus probable qu'improbable. Le montant de l'actif d'impôt différé considéré comme réalisable pourrait toutefois être ajusté si les estimations du bénéfice imposable futur au cours de la période de report en avant sont réduites ou augmentées.

10. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. BAM utilise la méthode des deux catégories pour calculer le bénéfice par action pour chacune de ses deux catégories d'actions et de titres participatifs, en fonction de leur quote-part du bénéfice. Les actions de catégorie A détenues en vertu des régimes d'actions entières dans une ou plusieurs filiales à capital fermé entièrement détenues de BAM sont classées comme des actions propres et ont été exclues du calcul du bénéfice par action. BAM détient certains titres dilutifs liés aux actions entières et aux options en circulation détenues par des employés et des non-salariés qui ont par conséquent été reflétés dans le bénéfice dilué par action. Le bénéfice net de base et dilué par action ordinaire pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 a été calculé comme suit :

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026		2025	
	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B	Actions de catégorie A	Actions de catégorie B
Numérateur				
Bénéfice net	615 \$	— \$	580 \$	— \$
Dénominateur				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	1 606,5	—	1 613,5	—
Effet dilutif de la conversion des options et des actions entières selon la méthode des actions propres	12,8	—	16,3	—
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	1 619,3	—	1 629,8	—
Bénéfice net par action				
Bénéfice par action – de base	0,38 \$	0,38 \$	0,36 \$	0,36 \$
Bénéfice par action – dilué	0,38 \$	0,38 \$	0,36 \$	0,36 \$

Le tableau suivant présente la moyenne pondérée des titres potentiellement dilutifs qui ont été évalués selon la méthode des actions propres afin de déterminer l'incidence dilutive possible et qui ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires pour la période présentée en raison de leur effet antidilutif.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Options sur actions à l'intention de la direction de BAM	8,2	1,2
Actions entières de BAM	6,9	3,6
Total	15,1	4,8

11. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

BAM et BN ont attribué des droits à des paiements fondés sur des actions à certains employés et administrateurs de BAM en vertu de plusieurs régimes de rémunération (les « régimes de rémunération fondée sur des actions »). Les régimes de rémunération fondée sur des actions prévoient l'attribution d'options sur actions, d'actions incessibles et d'actions entières ainsi que d'unités d'actions différées qui sont assorties de certaines conditions de service ou de performance imposées par BAM ou BN.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Charge liée aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres		
Régime d'options sur actions à l'intention de la direction	12 \$	11 \$
Régime d'actions entières	27	13
Régime d'actions incessibles	19	15
	58 \$	39 \$
Recouvrement lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie		
Régime d'unités d'actions différées	(9) \$	(67) \$
	(9) \$	(67) \$

Les régimes de paiements fondés sur des actions sont décrits ci-dessous.

Régime d'options sur actions à l'intention de la direction

BAM comptabilise toutes les attributions liées aux régimes de rémunération fondée sur des actions existants pour ses employés, que les attributions aient été accordées par BN ou par BAM. Les droits sur les options émises aux termes du régime d'options sur actions à l'intention de la direction de BN et de BAM s'acquièrent sur une période d'au plus cinq ans, viennent à expiration dix ans après la date d'attribution et sont réglés au moyen de l'émission d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie A de BN. Le prix d'exercice correspond au cours de marché à la date d'attribution.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a attribué 7,7 millions d'options sur actions (2025 – 4,8 millions) à un prix d'exercice moyen pondéré de 52,03 \$ (2025 – 59,62 \$). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2025 – 7,5 ans), une volatilité de 30,4 % (2025 – 29,9 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,8 % (2025 – 3,7 %), un taux sans risque de 3,9 % (2025 – 4,4 %) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 8,09 \$ par unité (2025 – 11,18 \$). La juste valeur totale des options sur actions attribuées était de 62 M\$ (2025 – 53 M\$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'options sur actions à l'intention de la direction s'est élevé à 12 M\$ (2025 – 11 M\$).

Régime d'actions entières

Les droits des actions entières s'acquièrent généralement sur une période de cinq ans, et les actions doivent être détenues jusqu'au cinquième anniversaire de la date d'attribution. À une date comprise dans la période de dix ans suivant la date d'attribution, toutes les actions entières en circulation seront échangées contre des actions de catégorie A ou des actions de catégorie A de BN en fonction de la valeur de marché respective au moment de l'échange. Le nombre d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie A de BN émises au moment de l'échange sera inférieur au nombre d'actions achetées en vertu du régime d'actions entières, ce qui donnera lieu à une réduction nette du nombre d'actions de catégorie A ou d'actions de catégorie A de BN.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a attribué 3,2 millions d'actions entières (2025 – 3,5 millions) à un prix d'exercice moyen pondéré de 51,45 \$ (2025 – 59,62 \$). La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2025 – 7,5 ans), une volatilité de 31,3 % (2025 – 29,9 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 4,9 % (2025 – 3,7 %), un taux sans risque de 3,9 % (2025 – 4,4 %) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 8,05 \$ par unité (2025 – 11,18 \$). La juste valeur totale des actions entières attribuées était de 26 M\$ (2025 – 40 M\$).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BN a attribué 8,9 millions d'actions entières (2025 – 0,8 million) à un prix d'exercice moyen pondéré de 47,11 \$ (2025 – 40,19 \$) à des employés de BAM. La charge de rémunération a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes, en supposant une durée moyenne de 7,5 ans (2025 – 7,5 ans), une volatilité de 30,7 % (2025 – 31,3 %), un rendement annuel moyen pondéré de l'action attendu de 0,8 % (2025 – 0,8 %), un taux sans risque de 3,9 % (2025 – 4,4 %) et un escompte de liquidité de 25 %, selon une juste valeur de 13,40 \$ par unité (2025 – 11,89 \$). La juste valeur totale des actions entières attribuées était de 119 M\$ (2025 – 9 M\$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le total de la charge engagée à l'égard du régime d'actions entières s'est élevé à 27 M\$ (2025 – 13 M\$).

Régime d'actions incessibles

Le régime d'actions incessibles attribue aux cadres dirigeants des actions de catégorie A et des actions de catégorie A de BN achetées sur le marché libre (les « actions incessibles »). Aux termes du régime d'actions incessibles, l'acquisition des droits sur les actions incessibles attribuées s'effectue sur une période allant jusqu'à cinq ans, sauf en ce qui concerne les actions incessibles attribuées en remplacement des primes en trésorerie pour lesquelles les droits sont acquis immédiatement. Les actions incessibles dont les droits sont acquis ou non sont assujetties à une période de détention pouvant aller jusqu'à cinq ans. Les porteurs d'actions incessibles ont le droit de voter et de recevoir les dividendes connexes. La charge de rémunération des salariés liée à ce régime d'actions incessibles est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le total de la charge engagée à l'égard des actions incessibles s'est élevé à 19 M\$ (2025 – 15 M\$).

Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées prévoit l'émission d'unités d'actions différées. En vertu du régime d'unités d'actions différées, les salariés et les administrateurs admissibles reçoivent des pourcentages variables de leur prime de rendement annuelle ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les droits sur les unités d'actions différées deviennent acquis sur des périodes allant jusqu'à cinq ans; les unités d'actions différées génèrent d'autres unités d'actions différées au même taux que celui des dividendes liés aux actions de catégorie A et aux actions de catégorie A de BN, d'après le cours de marché des actions au moment du paiement du dividende. Les participants ne peuvent convertir en trésorerie les unités d'actions différées dont les droits sont acquis avant leur départ à la retraite ou leur cessation d'emploi.

Lorsque les unités d'actions différées sont converties en trésorerie, leur valeur est équivalente à la valeur de marché des actions de catégorie A et des actions de catégorie A de BN au moment de la conversion. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, le régime d'unités d'actions différées de BN a été partiellement liquidé, et les employés de BAM qui participaient au régime ont échangé leurs unités d'actions différées contre de nouvelles unités d'actions différées qui reflètent une action privilégiée à valeur fixe d'une filiale de BN, et la valeur de rachat était égale à la valeur de leurs unités d'actions différées à la date de règlement, pour un montant total de 458 M\$. Les droits liés à ces unités d'actions différées reflètent sont acquis sur une période de cinq ans, mais ces unités d'actions différées reflètent n'entrent pas dans le champ d'application de l'ASC 718, Compensation – Stock Compensation, puisqu'elles ne sont pas fondées sur les actions de catégorie A ou les actions de catégorie A de BN et sont donc comptabilisées conformément à l'ASC 710, Compensation General. Comme le régime d'unités d'actions différées était un régime de BN, BAM avait le droit de recouvrer les coûts auprès de BN. En raison de la liquidation, un montant à recevoir de sociétés liées de 458 M\$ a été décomptabilisé.

Au 31 mars 2026, la juste valeur des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis s'élevait à 230 M\$ (31 décembre 2025 – 701 M\$).

La charge de rémunération des salariés liée à ces régimes est imputée au résultat net sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions différées. En ce qui a trait aux attributions émises dans le cadre de l'arrangement de 2022, les fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché sont recouvrables auprès de BN. Le montant payable à l'égard des unités d'actions différées pour lesquelles les droits sont acquis varie en raison des fluctuations des dividendes et du cours des actions. Tous les montants imputables aux variations des montants payables par la société sont comptabilisés à titre de charge de rémunération des salariés dans la période où la variation survient. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le recouvrement au titre de la rémunération des salariés a totalisé 9 M\$ (2025 – charge de 67 M\$).

12. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE RACHETABLE

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

Le tableau suivant présente les catégories d'actions privilégiées de filiales de la société émises et en circulation au 31 mars 2026.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	2026		2025	
	Nombre d'actions	Valeur	Nombre d'actions	Valeur
Actions privilégiées de BUSHI				
Actions reflet de BUSHI	200	977 \$	200	1 115 \$
Actions privilégiées de premier rang de catégorie B	1 621 093	41	1 621 093	41
Actions privilégiées de catégorie B	2 520 571	63	2 520 571	63
Actions privilégiées de catégorie A	5 909 372	148	5 909 372	148
Actions reflet de BMHL	100	36	100	31
		1 265 \$		1 398 \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées.

AUX 31 MARS ET POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	1 398 \$	2 103 \$
Émissions	—	1
Distributions	(28)	—
Règlement réputé d'actions privilégiées de catégorie A par suite de l'arrangement de 2025	—	(47)
Variations de la valeur de rachat incluses dans le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle en actions privilégiées	(89)	(127)
Autres	(16)	—
Solde à la fin	1 265 \$	1 930 \$

Actions reflet de BUSHI et de BMHL

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BUSHI a versé à BN un dividende en trésorerie de 19 M\$ sur les actions reflet de BUSHI, BMHL a versé à BN un dividende en trésorerie de 7 M\$ sur les actions reflet de BMHL et de 2 M\$ sur les actions privilégiées de catégorie A.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie B et actions privilégiées de catégorie B de BUSHI

Outre les actions reflet, BUSHI a également émis des actions privilégiées de premier rang de catégorie B et des actions privilégiées de catégorie B. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B donnent à leur porteur le droit à des dividendes privilégiés en trésorerie cumulatifs de 1,36375 \$ par action par année et ont un rang supérieur à celui des actions reflet, des actions privilégiées de catégorie B et des actions ordinaires. Les actions privilégiées de premier rang de catégorie B sont rachetables au gré de l'émetteur, dont le conseil est contrôlé par BN, au dixième anniversaire de l'émission, à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés. Les actions privilégiées de catégorie B sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action (la « valeur de rachat ») plus les dividendes impayés. Ces actions privilégiées sans droit de vote sont de rang inférieur à celui des actions reflet de BUSHI et de rang supérieur à celui des actions ordinaires de l'entité. Elles donnent droit à des dividendes privilégiés en trésorerie non cumulatifs de 6,7 % par année de leur valeur de rachat.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A ont été émises par une filiale de BAM à l'intention de BN, et elles sont rachetables au gré du porteur et de l'émetteur à une valeur de rachat de 25 \$ par action, plus les dividendes accumulés et impayés, et ces actions privilégiées sont sans droit de vote.

La société comptabilise les variations de la valeur de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable conformément à l'ASC 480, Distinguishing Liabilities from Equity. En ce qui concerne les actions reflet et les actions privilégiées de premier rang de catégorie B de BUSHI, la société a choisi de comptabiliser les variations de la valeur de rachat immédiatement lorsqu'un rachat se produit et d'ajuster la valeur comptable de manière à la rendre égale à la valeur de rachat à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Par conséquent, BAM comptabilise les variations de la valeur de rachat des actions reflet de BMHL en ajustant la valeur comptable de manière à la rendre égale à la valeur de rachat à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actions privilégiées de catégorie B de BUSHI sont à l'heure actuelle rachetables et sont par conséquent évaluées à leur valeur de rachat à chaque date de clôture.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés

La participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés, d'un montant de 1,4 G\$, est composée de parts de catégorie D, de parts de catégorie I, de parts de catégorie S, de parts de catégorie CA-1, de catégorie CA-2 et de catégorie CA-3 (les « parts d'investisseurs »), de parts de catégorie B-1 et de catégorie E-1, et de parts de catégorie B-2 et de catégorie E-2 de BPE, un fonds consolidé par BAM. Ces parts sont détenues par des parties liées ou des tiers et, en raison de la nature et des modalités des parts, elles sont classées et présentées au poste Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés dans les bilans consolidés résumés, en dehors des capitaux propres permanents.

AUX 31 MARS
(EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)

	2026	
	Nombre d'actions	Valeur
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans BPE		
Catégories B-1 et E-1	46 471 759	1 115 \$
Catégorie B-2, catégorie E-2 et parts d'investisseurs	10 453 660	269
		<u>1 384 \$</u>

AUX 31 MARS ET POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	— \$	— \$
Montant repris à la consolidation du fonds	1 357	—
Émissions	50	—
Rachats	(17)	—
Variations de la valeur de rachat incluses dans le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable	(6)	—
Solde à la fin	<u>1 384 \$</u>	<u>— \$</u>

Parts de catégorie B-1 et de catégorie E-1

Les parts de catégorie B-1 et de catégorie E-1 de BPE ont été émises à l'intention de parties liées dans le cadre d'investissements de démarrage et sont assujetties à une entente de rachat mensuel au gré du commandité de BPE. Les rachats, le cas échéant, sont déterminés le dernier jour civil de chaque mois. Au cours d'une période initiale, le prix de rachat est fondé sur la valeur la moins élevée entre la valeur liquidative et la valeur actualisée des investissements de démarrage sous-jacents, et tout excédent est conservé par le fonds.

Les parts de catégorie B-1 et de catégorie E-1 qui ont été rachetées mais qui ne sont pas encore réglées sont reflétées à titre de montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés dans les bilans consolidés résumés. Du 1^{er} mars 2026 (date de la consolidation) au 31 mars 2026, 716 533 parts de catégorie B-1 et de catégorie E-1 ont été rachetées pour un montant total de 17 M\$. Cette valeur de rachat et les rachats impayés de 46 M\$ en février sont comptabilisés à titre de montant à payer à des sociétés liées des fonds consolidés.

Parts d'investisseurs, parts de catégorie B-2 et parts de catégorie E-2

BPE a mis en place un programme de rachat, en vertu duquel les porteurs de parts d'investisseurs et de parts de catégorie B-2 peuvent demander des rachats sur une base trimestrielle (le « programme de rachat »). Le commandité de BPE conserve seul le pouvoir discrétionnaire d'accepter ou de rejeter les demandes de rachat, en totalité ou en partie, et peut imposer des limites quant au nombre de parts rachetées au cours d'une période donnée, y compris le report des rachats excédant ces limites.

Aucun porteur de parts d'investisseur, de parts de catégorie B-2 ou de parts de catégorie E-2 n'avait demandé un rachat au 31 mars 2026.

13. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

Le bénéfice net (la perte nette) généré par les filiales respectives est attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les filiales qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte. La majorité du bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle se compose de la quote-part d'un tiers de BN des produits tirés de l'intéressement aux plus-values générés par les nouveaux fonds.

Le tableau suivant présente la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle.

AUX 31 MARS ET POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	773 \$	336 \$
Bénéfice net	69	48
Apports	41	53
Arrangement de 2025	—	31
Distributions	(5)	(1)
Solde à la fin	<u>878 \$</u>	<u>467 \$</u>

Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

Le tableau suivant présente un sommaire des variations des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés.

AUX 31 MARS ET POUR LES TRIMESTRES CLOS À CES DATES
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	21 \$	— \$
(Perte nette) bénéfice net	(5)	5
Apports	100	2
Solde à la fin	116 \$	7 \$

14. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, BAM conclut des transactions et tire la quasi-totalité de ses produits de la prestation de services de gestion d'actifs à des sociétés liées et à des parties liées. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé des produits de 1,3 G\$ (2025 – 1,0 G\$) gagnés auprès de sociétés liées et de parties liées dans ses états consolidés du résultat net.

BAM a également conclu des conventions de gestion de placements avec les fonds qu'elle gère. Conformément à ces conventions, ces fonds peuvent comporter certains coûts et charges d'exploitation qui sont initialement payés par BAM et qui sont ultérieurement remboursés par les fonds.

Tel qu'il est décrit dans la convention relative aux relations, BN est responsable des coûts liés à certaines attributions de droits à des paiements fondés sur des actions pour certains employés, dont certaines font l'objet d'une réévaluation à chaque date de clôture, et elle assumera également, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un remboursement à la société, le coût lié à l'intéressement aux plus-values à l'égard des fonds arrivés à maturité auquel les employés ont droit. Les produits générés par BN en vertu de la convention relative aux relations relativement à ces instruments sont comptabilisés à titre d'autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net sur une base brute à mesure que sont acquis les droits liés aux instruments ou que sont engagés les coûts connexes. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, BAM a comptabilisé des montants refacturés de 161 M\$ (2025 – 39 M\$) au poste Autres produits des activités ordinaires dans les états consolidés résumés du résultat net en vertu de cette convention.

Le tableau suivant présente les composantes des postes Montant à recevoir de sociétés liées et Montant à payer à des sociétés liées.

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Montant à recevoir de sociétés liées		
Créances d'exploitation et prêts	1 689 \$	1 669 \$
Montant à recevoir de sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	1 250	1 611
	2 939 \$	3 280 \$
Montant à payer à des sociétés liées		
Dettes d'exploitation et emprunts	897 \$	682 \$
Montant à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	35	38
	932 \$	720 \$

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 2,9 G\$ (2025 – 3,3 G\$) se compose de montants à recevoir de sociétés liées et de parties liées de 1,7 G\$ (2025 – 1,7 G\$), qui comprennent principalement les honoraires de gestion de base et les remboursements de charges liées aux fonds qui sont gagnés aux termes des accords sous-jacents des fonds respectifs dont BAM est le commandité ou le gestionnaire.

Le montant à recevoir de sociétés liées comprend également les facilités de fonds de roulement et d'autres facilités de crédit en cours fournies dans le cours normal des activités. Les prêts consentis à des sociétés liées sont non garantis et assortis de taux variables correspondant au SOFR majoré de 235 points de base ou d'un taux d'intérêt fixe de 0,9 % à 4,2 %. Les échéances des prêts consentis à des parties liées s'échelonnent de 2026 à 2057. Les prêts ont généralement été consentis pour financer des acquisitions et des engagements dans des fonds. Dans le cours normal des activités, BAM peut périodiquement céder ou transférer des soldes à des parties liées.

La tranche restante de 1,3 G\$ (2025 – 1,6 G\$) représente le montant à recevoir de sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 932 M\$ (2025 – 720 M\$), se compose des dettes d'exploitation et emprunts auprès de sociétés liées et de parties liées, ainsi que du montant à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie. Les dettes d'exploitation sont liées aux services reçus dans le cours normal des activités. Les montants à payer à des sociétés liées relativement à la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie ont trait à certains ajustements apportés aux montants de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie en vertu de la convention relative aux relations, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, un dépôt en trésorerie de 400 M\$ d'Oaktree a été transféré de BN à BAM, et le montant correspondant à payer à Oaktree a été comptabilisé à titre de montant à payer à des sociétés liées.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la société a comptabilisé des attributs fiscaux achetés auprès d'une partie liée de 19 M\$ (2025 – 38 M\$).

Autres transactions entre parties liées

Au 31 mars 2026, les créiteurs comprenaient des montants à payer en vertu d'une entente d'impôt à recevoir avec Oaktree se chiffrant à 116 M\$ (31 décembre 2025 – 116 M\$). Au 31 mars 2026, les autres passifs comprenaient des obligations locatives de 34 M\$ (31 décembre 2025 – 46 M\$) associées à des parties liées.

BAM engage certaines charges liées aux installations et à la technologie dans le cours normal des activités, lesquelles sont facturées par BN. Ces coûts sont inclus dans le poste Autres charges d'exploitation de l'état consolidé résumé du résultat net de BAM.

Les équivalents de trésorerie comprennent un dépôt auprès de BN de 636 M\$ (2025 – 1,1 G\$)

En outre, BAM fait affaire avec certaines de ses sociétés liées et entités émettrices, et au nom de ces dernières, et tous ces arrangements sont menés selon les modalités négociées.

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

Le 31 janvier 2019, une filiale de la société a engagé un montant de 2,8 G\$ relativement à BSREP III, dont une tranche de 2,1 G\$ avait été financée au 31 mars 2026 (31 décembre 2025 – 2,2 G\$). Le reste de l'engagement sera financé par BN.

Dans le cours normal des activités, la société contracte des obligations qui comprennent des engagements à fournir du crédit-relais et d'autres engagements en capitaux propres. Ces autres engagements en capitaux propres comprennent principalement des engagements de placement conclus à titre de relais entre l'acquisition de sociétés de portefeuille et les engagements de commanditaires avec des tiers et des fonds ou des entités gérés par BAM. La société perçoit des honoraires liés au financement de crédit-relais et assume le risque lié à la syndication de l'engagement. Au 31 mars 2026, la société s'était engagée pour un montant de 6,5 G\$ (31 décembre 2025 – 6,6 G\$).

Le 29 août 2024, la société a établi une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ au moyen d'ententes bilatérales avec un groupe de prêteurs. Le 5 septembre 2025, BAM a augmenté de 300 M\$ le montant de sa facilité de crédit renouvelable pour le porter à 1,05 G\$. La facilité est offerte en dollars américains et en dollars canadiens; les prélèvements libellés en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, et les prélèvements libellés en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Au 31 mars 2026, la société avait prélevé un montant de néant sur la facilité de 1,05 G\$.

Le 8 novembre 2022, une facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ a été conclue avec BN, qui agit à titre de prêteur. Les prélèvements en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 165 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 165 points de base. Au 31 mars 2026, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Le 3 mars 2026, BAM a mis sur pied un programme de papier commercial en vertu duquel elle peut émettre du papier commercial à court terme non garanti de premier rang pour un montant global maximal en circulation à tout moment de 1,0 G\$. La société n'avait pas d'emprunt impayé sous forme de papier commercial au 31 mars 2026.

Garanties

BAM peut conclure des garanties à l'égard de certains co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l'intéressement aux plus-values payé aux commandités des fonds respectifs, déduction faite de l'impôt. Dans l'éventualité où les commandités manqueraient à leurs obligations au titre de la récupération de l'intéressement aux plus-values, BAM effectuera des paiements en vertu des garanties. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, BAM n'avait comptabilisé aucun passif au titre de ces garanties, car aucun intéressement aux plus-values n'avait été payé dans les fonds pertinents.

La société peut également conclure des garanties et des arrangements d'indemnisation lorsque BAM est le commandité ou pour soutenir les structures de fonds, notamment pour aider les commandités de fonds précis à obtenir du financement ou pour fournir un soutien en capital ou d'autres engagements d'investissement, tant avec des parties liées qu'avec des contreparties tierces. Ces arrangements peuvent comprendre des obligations de financer ou d'acquérir des participations dans des véhicules de placement ou d'indemniser les contreparties pour certaines pertes découlant du rendement des placements sous-jacents. Dans l'éventualité où les commandités ou les autres contreparties manqueraient à leurs obligations, ou si certaines conditions spécifiées sont respectées, la société peut être responsable des paiements en vertu de ces garanties ou de ces indemnités. Au 31 mars 2026, la société avait des garanties en cours de 497 M\$ (31 décembre 2025 – 179 M\$).

Éventualités

Récupération de l'intéressement aux plus-values

L'intéressement aux plus-values est réalisé lorsqu'un placement sous-jacent est cédé de façon rentable après que les rendements cumulatifs du fonds ont atteint un certain seuil de remboursement de capital. Le cas échéant, la société comptabilise un passif lié aux obligations au titre de la récupération qui pourraient découler des variations de la valeur latente des placements conservés dans un fonds et pour lesquels la société a déjà reçu des distributions d'intéressement aux plus-values.

Toutefois, le passif réel lié aux obligations au titre de la récupération ne devient généralement pas exigible avant la fin de la durée de vie d'un fonds. Aucun passif lié à d'éventuelles obligations au titre de la récupération n'a été comptabilisé relativement à nos fonds au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

Litiges

La société peut, à l'occasion, être partie à des litiges et à des réclamations découlant de la conduite de ses activités. Les activités de la société sont également assujetties à une réglementation importante, ce qui pourrait entraîner des poursuites réglementaires contre la société. Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025, aucun litige significatif n'était en cours.

La société comptabilise un passif au titre des poursuites judiciaires uniquement lorsque celles-ci présentent des éventualités de pertes qui sont à la fois considérées comme probables et comme pouvant raisonnablement être estimées. Dans de tels cas, il peut y avoir un risque de perte supérieur aux montants comptabilisés. Bien qu'il ne puisse y avoir aucune certitude quant à l'issue de ces poursuites judiciaires, d'après l'information connue de la direction, la société n'a pas de passif potentiel lié à toute poursuite ou réclamation en cours qui aurait, individuellement ou dans l'ensemble, une incidence significative sur ses résultats d'exploitation, son bilan ou ses flux de trésorerie.

Impôt

Nous exerçons nos activités dans des territoires où des lois et règlements fiscaux différents s'appliquent. Certains territoires dans lesquels nous exerçons nos activités ont proposé des projets de loi qui, s'ils ne sont pas adoptés sous leur forme actuelle, pourraient entraîner une modification de notre taux d'imposition effectif.

Ces lois et règlements fiscaux sont complexes et leur application à nos faits et circonstances, qui laisse place à l'interprétation, comporte des incertitudes. Nous comptabilisons des avantages à l'égard de ces positions fiscales incertaines selon un processus qui nécessite l'exercice du jugement en ce qui a trait à l'application technique des lois, règlements et divers avis judiciaires connexes. Si nous jugeons qu'il est plus probable qu'improbable (ce qui s'entend d'une probabilité supérieure à 50 %) que l'incertitude fiscale sera levée en notre faveur, nous estimons un montant qui sera ultimement réalisé. Ce processus est foncièrement subjectif puisqu'il exige que nous évaluions la probabilité de résultats futurs. Nous évaluons ces positions fiscales incertaines chaque trimestre, ce qui comprend la prise en compte des changements de faits et de circonstances, comme de nouveaux règlements ou de récents avis judiciaires, ainsi que de l'état d'avancement des activités d'audit menées par les autorités fiscales. Toute modification de notre estimation du montant qui sera réalisé est comptabilisée dans notre charge d'impôt au cours de l'exercice où la modification s'est produite.

16. INFORMATION SECTORIELLE

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de cinq secteurs opérationnels distincts qui tirent des honoraires de gestion de leur stratégie de placement respective. La performance de ces secteurs est examinée par le chef de la direction, qui agit à titre de principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel consulte des rapports internes de la direction pour évaluer la performance et affecter les ressources, et l'information fournie aux présentes est conforme à la structure de présentation de l'information interne de la société et à l'information examinée par le principal décideur opérationnel sur une base régulière. Les secteurs opérationnels de la société sont les suivants :

- **Infrastructures** : comprend principalement la gestion de notre série de fonds vedettes liés aux infrastructures axés sur l'investissement dans des actifs d'infrastructures de grande qualité en fonction de la valeur qu'ils procurent. En outre, nous gérons des véhicules de capitaux permanents et des stratégies axées sur des instruments perpétuels, dont BIP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Énergie** : comprend principalement la gestion de notre série de fonds vedettes liés à l'énergie renouvelable et à la transition énergétique axés sur les placements visant à accélérer la transition mondiale vers une économie carboneutre et à stimuler les investissements dans les énergies propres sur les marchés émergents. En outre, nous gérons BEP, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Capital-investissement** : comprend la gestion de nos fonds vedettes mondiaux axés sur les occasions, de notre stratégie de placements spéciaux, de notre stratégie de placements sur le marché secondaire, de nos stratégies de capital-investissement thématique et de nos stratégies de capital-investissement régional. En outre, nous gérons BBUC, une société mondiale de services commerciaux et d'activités industrielles cotée en bourse axée sur la propriété et l'exploitation de fournisseurs de produits et services essentiels de premier plan, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX.
- **Immobilier** : comprend la gestion de notre série de fonds vedettes immobiliers axés sur les occasions et de notre stratégie de placements sur le marché secondaire. En outre, nous gérons BPG et certains autres fonds perpétuels axés sur les actifs principaux plus ainsi qu'une FPI non cotée.
- **Crédit** : comprend la gestion de nos stratégies de fonds de crédit privé, de nos stratégies de fonds de crédit axés sur les occasions, de nos stratégies de fonds de crédit structuré et de nos stratégies axées sur des instruments de crédit liquides. Ces produits visent à fournir aux emprunteurs des solutions fondées sur le capital flexibles et spécialisées et à offrir à nos clients des rendements ajustés en fonction du risque attrayants grâce à une gamme de stratégies de fonds de titres de créance.

L'information sur les actifs par secteur n'est pas présentée puisque le principal décideur opérationnel n'utilise pas cette information pour prendre des décisions en matière d'affectation des ressources ou pour évaluer la performance des secteurs de la société.

Produits sectoriels

Les produits sectoriels sont une mesure clé analysée par le principal décideur opérationnel afin de déterminer la croissance des flux de trésorerie récurrents de notre entreprise de gestion d'actifs. Les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion de base, les honoraires liés aux services-conseils, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels, mais excluent les distributions incitatives, l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés. En outre, les produits sectoriels comprennent les honoraires de gestion gagnés par Oaktree sur une base de propriété entière ainsi que notre quote-part du bénéfice sectoriel des gestionnaires partenaires, excluant Oaktree. Le tableau qui suit présente un rapprochement du total des produits présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et des produits sectoriels.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Produits		
Total des produits	1 338 \$	1 081 \$
Ajouter : produits sous forme d'honoraires des placements mis en équivalence	399	330
Moins : distributions incitatives	(130)	(117)
Moins : attribution de l'intéressement aux plus-values ^{a)}	(112)	(2)
Moins : produits d'intérêts et de dividendes	(21)	(13)
Moins : produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	(8)	(7)
Moins : autres produits des activités ordinaires ^{b)}	(140)	(126)
Moins : coûts recouverts auprès de sociétés liées ^{c)}	(67)	8
Total des produits sectoriels	1 259 \$	1 154 \$

a) Cet ajustement élimine l'incidence des attributions de l'intéressement aux plus-values latent et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

b) Cet ajustement élimine les autres produits des activités ordinaires gagnés qui sont sans effet sur la trésorerie, ce qui comprend certains coûts recouverts auprès de sociétés liées ou remboursés par celles-ci.

c) Cet ajustement élimine l'incidence des coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.

Charges sectorielles

Les charges sectorielles reflètent les coûts directs associés aux produits sectoriels gagnés, notamment la rémunération et les avantages, les honoraires et frais liés aux installations et à la technologie ainsi que les frais de déplacement et autres charges d'exploitation. Les charges telles que les amortissements, l'impôt, les charges d'intérêts, les profits (pertes) liés à la valeur de marché, les coûts liés aux transactions, les profits et pertes non récurrents, la rémunération différée et les charges des fonds consolidés ne reflètent pas la performance sectorielle et sont par conséquent exclues des charges sectorielles. En outre, les charges sectorielles comprennent les dépenses sectorielles d'Oaktree sur une base de propriété entière. Le tableau qui suit présente un rapprochement du total des charges présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et des charges sectorielles.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Charges		
Total des charges	733 \$	502 \$
Ajouter : charges des placements mis en équivalence ^{a)}	256	231
Moins : coûts recouverts auprès de sociétés liées ^{b)}	(67)	8
Moins : total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	(211)	(146)
Moins : charges d'intérêts	(37)	(3)
Moins : autres coûts ^{d)}	(22)	(4)
Moins : charges d'intérêts des fonds consolidés	(10)	(10)
Total des charges sectorielles	642 \$	578 \$

a) Cet ajustement ajoute les charges liées aux produits sectoriels des placements mis en équivalence.

b) Cet ajustement élimine l'incidence des coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.

c) Cet ajustement élimine l'incidence de la charge de rémunération au titre de l'intéressement aux plus-values latent et de l'intéressement aux plus-values réalisé.

d) Cet ajustement élimine l'incidence des amortissements et de certains coûts liés à l'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM ainsi que l'incidence des coûts sans lien avec la gestion d'actifs liés aux coûts non récurrents qui n'ont pas trait aux activités principales de l'entreprise de gestion d'actifs.

Le total des charges sectorielles se compose des principales catégories présentées dans le tableau suivant :

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Total de la rémunération et des avantages sectoriels	456 \$	424 \$
Total des honoraires et des frais liés aux installations et à la technologie sectoriels	98	89
Total des frais de déplacement et autres charges d'exploitation sectoriels	88	65
Total des charges sectorielles	<u>642 \$</u>	<u>578 \$</u>

Bénéfice sectoriel

Le bénéfice sectoriel est calculé comme les produits sectoriels moins les charges sectorielles, et il vise à fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de nos activités de gestion d'actifs. Ce bénéfice est de nature récurrente et n'est pas fondé sur des événements de réalisation futurs.

Les tableaux suivants présentent les données financières des cinq secteurs de la société pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE
31 MARS 2026
(EN MILLIONS)

	Infrastructures	Énergie	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total des secteurs
Produits sectoriels	270 \$	174 \$	120 \$	251 \$	444 \$	1 259 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(68)	(49)	(66)	(98)	(175)	(456)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(17)	(9)	(14)	(22)	(36)	(98)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(11)	(9)	(8)	(10)	(50)	(88)
Bénéfice sectoriel	<u>174 \$</u>	<u>107 \$</u>	<u>32 \$</u>	<u>121 \$</u>	<u>183 \$</u>	<u>617 \$</u>

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE
31 MARS 2025
(EN MILLIONS)

	Infrastructures	Énergie	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total des secteurs
Produits sectoriels	227 \$	135 \$	103 \$	316 \$	373 \$	1 154 \$
Charges sectorielles						
Rémunération et avantages	(60)	(41)	(56)	(98)	(169)	(424)
Honoraires et frais liés aux installations et à la technologie	(14)	(5)	(14)	(22)	(34)	(89)
Frais de déplacement et autres charges d'exploitation ^{a)}	(9)	(5)	(5)	(10)	(36)	(65)
Bénéfice sectoriel	<u>144 \$</u>	<u>84 \$</u>	<u>28 \$</u>	<u>186 \$</u>	<u>134 \$</u>	<u>576 \$</u>

a) Les frais de déplacement et autres charges d'exploitation comprennent les frais de déplacement, les commissions de vente, les frais d'assurance, les frais liés au marketing et aux conférences, ainsi que les frais généraux et administratifs; aucun de ces types de frais ne représente individuellement 10 % ou plus du total des charges sectorielles.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés résumés du résultat net et du bénéfice sectoriel.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Bénéfice avant impôt	696 \$	582 \$
Amortissements ^{a)}	20	3
Attribution de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{b)}	99	144
Autres produits et charges, déduction faite des autres coûts et éléments sans lien avec la gestion d'actifs ^{c)}	(8)	57
Autres produits, montant net des fonds consolidés	(11)	(14)
Charges d'intérêts	37	3
Charges d'intérêts des fonds consolidés	10	10
Produits d'intérêts et de dividendes	(21)	(13)
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	(8)	(7)
Autres produits des activités ordinaires ^{d)}	(140)	(113)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence ^{e)}	(70)	(58)
Bénéfice sectoriel des placements mis en équivalence ^{e)}	143	99
Distributions incitatives	(130)	(117)
Total du bénéfice sectoriel	617 \$	576 \$

a) Cet ajustement élimine les amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ainsi que certains coûts liés à l'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM.

b) Cet ajustement élimine l'incidence de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé et la charge de rémunération connexe.

c) Cet ajustement élimine les autres charges liées aux variations de la juste valeur ainsi que l'incidence des autres coûts et éléments sans lien avec la gestion d'actifs comme les coûts non récurrents qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités continues de l'entreprise de gestion d'actifs.

d) Cet ajustement réintègre les autres produits des activités ordinaires liés au recouvrement de coûts liés à la rémunération.

e) Ces ajustements éliminent notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, y compris les éléments marqués des lettres a) à d) ci-dessus, et comprennent notre quote-part du bénéfice sectoriel des placements mis en équivalence.

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividende trimestriel

Le 7 mai 2026, le conseil d'administration de BAM a déclaré un dividende trimestriel de 0,5025 \$ par action, payable le 30 juin 2026 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 2026.

Oaktree

Le 13 octobre 2025, BAM et BN ont annoncé une transaction proposée visant l'acquisition des participations en titres de capitaux propres restantes dans l'entreprise Oaktree. L'accord de transaction a été signé le 14 avril 2026. Nous nous attendons à ce que cette transaction soit conclue au premier semestre de 2026, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

Placement de titres d'emprunt

Le 17 avril 2026, BAM a conclu un placement de titres d'emprunt visant des billets de premier rang à 4,832 % échéant en 2031 d'un montant en capital de 550 M\$, et a procédé à la réouverture de ses billets de premier rang à 5,298 % échéant en 2036 existants d'un montant de 450 M\$.

RUBRIQUE 2. RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés de BAM et les notes annexes contenus ailleurs dans le présent rapport trimestriel sur formulaire 10-Q. Dans ce rapport, les mentions de « BAM », de la « société », ou des termes « nous » ou « notre » se rapportent à Brookfield Asset Management Ltd.

Les montants et les pourcentages présentés tout au long de notre rapport de gestion peuvent comprendre des résultats arrondis en millions (sauf indication contraire) et, par conséquent, les sommes pourraient ne pas correspondre aux totaux. De plus, les graphiques illustratifs peuvent ne pas être présentés à l'échelle.

Les variations entre la période antérieure et la période considérée peuvent être considérées comme non significatives et sont signalées par l'acronyme « n.s. » dans le présent rapport de gestion.

Aperçu des activités

Nous sommes un gestionnaire d'actifs alternatifs de premier plan à l'échelle mondiale dont le siège social est situé à New York, New York, avec des actifs sous gestion de plus de 1 billion de dollars dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, du capital-investissement, de l'immobilier et du crédit. Nous investissons à long terme les capitaux de nos clients en mettant l'accent sur les actifs réels et les activités liées aux services essentiels qui constituent le fondement de l'économie mondiale.

Nous offrons une gamme de produits de placement alternatifs à plus de 2 500 clients institutionnels partout dans le monde, notamment des régimes de retraite publics et privés, des fonds de dotation et des fondations, des fonds souverains, des institutions financières, des sociétés d'assurance et des investisseurs en gestion privée, qui continue également de croître pour rejoindre environ 60 000 clients. Nous tirons de ces activités des revenus de gestion d'actifs et nous assurons une solide harmonisation de nos intérêts et des intérêts de nos clients en investissant les capitaux de Brookfield de concert avec eux. Notre vaste expertise opérationnelle, notre présence mondiale et notre accès à d'importants capitaux souples nous permettent de repérer des occasions de placement intéressantes et d'effectuer des placements sur une base exclusive dans des actifs et des entreprises de premier ordre et de taille importante dans diverses régions et catégories d'actifs, ce que, à notre avis, peu de nos concurrents peuvent accomplir.

Pour ce faire, nous tirons parti de notre équipe composée de plus de 5 800 employés et professionnels en placement et en gestion d'actifs, y compris plus de 300 professionnels du service à la clientèle répartis dans 32 bureaux à l'échelle mondiale, pour nous assurer que l'entreprise surpasse les attentes de nos clients en matière de service. Nous avons également une équipe spécialisée d'environ 150 personnes qui se concentre sur la distribution et le développement de produits destinés au canal de gestion privée. Notre approche rigoureuse en matière de placement et notre vaste expérience ont été les fondements et les moteurs de notre croissance. Nous tirons parti de l'expérience de Brookfield à titre de propriétaire et exploitant pour investir de façon à créer de la valeur et à générer de solides rendements pour nos clients, tout au long des cycles économiques.

Nous offrons à nos clients une gamme très diversifiée de stratégies de placement alternatives et nous cherchons constamment à inspirer de nouvelles stratégies pour répondre à leurs besoins. Nous offrons 59 stratégies actives uniques qui génèrent une grande panoplie de rendements ajustés en fonction du risque, notamment des stratégies axées sur les occasions, à valeur ajoutée, principales, super principales et de crédit. Nous évaluons la performance de ces gammes de produits et de nos stratégies de placement au moyen de certaines mesures non conformes aux PCGR, y compris les capitaux générant des honoraires, les produits sous forme d'honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable.

Notre principe directeur est d'exercer nos activités et de gérer nos relations avec le plus haut niveau d'intégrité. L'importance que nous accordons à une culture de collaboration nous permet d'attirer et de maintenir en poste des talents de premier ordre.

Les actions de catégorie A sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (la « NYSE ») et de la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAM ».

Contexte commercial

Grâce à une approche stratégique et agile en matière d'occasions de placement, notre entreprise demeure bien positionnée dans le secteur de la gestion d'actifs alternatifs. Les investisseurs recherchent la diversification et des solutions novatrices, et nous sommes parés à naviguer au sein de la complexité du marché et de l'évolution des politiques gouvernementales en offrant de la valeur grâce à des stratégies rigoureuses. Notre capacité à nous adapter à un contexte économique changeant et à tirer parti des tendances émergentes nous permet de demeurer un partenaire de confiance en vue d'obtenir des résultats financiers à long terme.

En ce qui a trait à la conjoncture économique aux États-Unis, selon les estimations, le produit intérieur brut (le « PIB ») réel a augmenté de 1,3 % pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à une augmentation de 0,5 % pour le trimestre clos le 31 décembre 2025. L'inflation aux États-Unis a augmenté pour s'établir à 3,3 % au 31 mars 2026, comparativement à 2,7 % au 31 décembre 2025. Le taux de chômage aux États-Unis a légèrement diminué, passant de 4,5 % en décembre 2025 à 4,3 % en mars 2026. Selon ses prévisions publiées en avril 2026, le Fonds monétaire international entrevoit une croissance du PIB réel aux États-Unis de 2,5 % en 2026 et de 2,2 % en 2027, comparativement à 2,1 % en 2025, mais souligne l'incertitude persistante liée à l'inflation, aux prix de l'énergie, à l'évolution du contexte géopolitique, aux tensions commerciales et au rythme des gains de productivité liés à l'intelligence artificielle.

Après une série de baisses de taux à la fin de 2025, la Réserve fédérale américaine (la « Réserve fédérale ») a maintenu la fourchette cible de taux des fonds fédéraux entre 3,50 % et 3,75 % en mars 2026 et a indiqué privilégier une approche fondée sur les données dans un contexte d'incertitude macroéconomique élevée. La Réserve fédérale a souligné que l'évolution du contexte géopolitique et les prix de l'énergie alimentent l'incertitude, ce qui représente un risque tout autant pour l'inflation que pour le marché du travail. Le dernier sommaire des projections économiques révèle une légère révision à la hausse des prévisions relatives à l'inflation, tandis que celles concernant la croissance et le marché du travail sont demeurées relativement stables. La Réserve fédérale reste sur une trajectoire d'assouplissement graduel, une seule baisse des taux étant prévue en 2026, ce qui reflète les pressions inflationnistes persistantes et une politique plus prudente. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, le rendement des obligations du gouvernement de 10 ans a augmenté de 0,15 % aux États-Unis.

Hors des États-Unis, la croissance du PIB dans la zone euro est demeurée modérée par rapport au premier trimestre de 2026, les indicateurs de la Banque centrale européenne (la « BCE ») signalant une expansion continue, mais modeste, au début de l'exercice, en dépit des perspectives affaiblies par les chocs énergétiques et l'incertitude accrue. Après une série de réductions à compter du milieu de 2025, la BCE a maintenu son taux de dépôt inchangé au cours du trimestre, tout en conservant une position prudente, fondée sur les données, dans un contexte d'inflation persistante des services et d'incertitude géopolitique. En Chine, on estime que le PIB réel a augmenté de 4,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2026, en hausse par rapport à 4,5 % au dernier trimestre de 2025, en raison de la vigueur des exportations et de sa politique monétaire accommodante au début de l'exercice. Le taux préférentiel sur un an fixé par la Banque populaire de Chine était de 3,00 % au 31 mars 2026, soit le même taux qu'au 31 décembre 2025.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, l'indice S&P 500 a diminué de 4,6 %, l'indice MSCI Europe a affiché une baisse de 1,6 %, l'indice MSCI Asie a diminué de 0,6 % et l'indice MSCI Monde a enregistré une baisse de 3,9 %. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les écarts de taux sur les obligations de sociétés de première qualité aux États-Unis (BofA US Corporate Bond Index) se sont élargis de 11 points de base, tandis que les écarts de taux sur les obligations à rendement élevé ont augmenté de 44 points de base.

Les marchés des capitaux et la conjoncture des divers pays et régions où nous exerçons nos activités ont une incidence sur notre entreprise de gestion d'actifs. Les fluctuations des prix sur les marchés des actions, du crédit, des marchandises, des taux d'intérêt et des devises peuvent être volatiles et varier d'une région à l'autre, ce qui peut avoir une incidence importante sur la performance de notre entreprise, et ce, sur plusieurs fronts.

Produits et stratégies principales

Nos produits se classent dans l'une des trois catégories suivantes : i) fonds privés à long terme, ii) véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels, et iii) stratégies axées sur des instruments liquides. Ces produits sont investis dans cinq stratégies principales : i) infrastructures, ii) énergie, iii) capital–investissement, iv) immobilier et v) crédit.

Au 31 mars 2026

Plateforme	Taille (en G\$)		Personnel (approx.)	
	Actifs sous gestion	Capitaux générant des honoraires	Professionnels en placement et en gestion d'actifs ¹	Employés des entreprises d'exploitation
Infrastructures				
L'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur des infrastructures à l'échelle mondiale.	255 \$	109 \$	~230	~64 000
Produits : actifs principaux plus liés aux infrastructures; solutions structurées liées aux infrastructures; infrastructure d'intelligence artificielle; Brookfield Infrastructure Partners; fonds perpétuels d'actifs super principaux liés aux infrastructures; fonds de revenu lié aux infrastructures				
Énergie				
L'un des plus importants investisseurs dans le secteur de l'énergie.	142 \$	72 \$	~175	~20 100
Produits : transition énergétique mondiale; transition catalytique; Brookfield Renewable Partners				
Capital-investissement				
L'un des meilleurs historiques à long terme en matière de capital-investissement.	160 \$	48 \$	~260	~136 900
Produits : capital-investissement axé sur les occasions; placements spéciaux; placements secondaires en capital-risque; capital-investissement régional; capital-investissement thématique; Brookfield Business Corporation; groupe Capital-investissement de Brookfield				
Immobilier				
L'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur de l'immobilier à l'échelle mondiale.	277 \$	103 \$	~2 150	~23 900
Produits : fonds immobiliers axés sur les occasions; placements immobiliers sur le marché secondaire; Brookfield Property Group; fonds perpétuels d'actifs immobiliers principaux plus; Brookfield REIT				
Crédit				
L'un des gestionnaires de crédit les plus importants et les plus expérimentés.	365 \$	282 \$	~1 800	~4 900
Produits : fonds de crédit axés sur les occasions; fonds privés mondiaux de titres de créance; fonds de titres de créance liés aux infrastructures; fonds de titres de créance liés à l'immobilier; Oaktree Specialty Lending Corporation; capitaux d'assurance				

1. Tient compte des employés d'Oaktree qui deviendront des employés de BAM après la conclusion de l'acquisition d'Oaktree et d'environ 1 500 employés des entreprises d'exploitation de Brookfield entièrement dédiés, qui sont au cœur de nos activités, y compris les responsables de nos principales stratégies de placement et des différentes activités du siège social.

Infrastructures

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur des infrastructures à l'échelle mondiale. Au 31 mars 2026, nos actifs sous gestion s'établissaient à 255 G\$ et nos capitaux générant des honoraires, à 109 G\$.
- Nous nous concentrons sur l'acquisition, pour le compte de nos clients, d'actifs réels et d'entreprises d'exploitation de grande qualité qui fournissent divers biens et services essentiels dans les secteurs des services publics, du transport et des données ainsi que dans le secteur médian. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 230 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'infrastructures, avec l'appui d'environ 64 000 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur des infrastructures.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Infrastructure Fund (« BIF ») est notre série de fonds vedettes liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de grande qualité en fonction de la valeur qu'ils procurent, et nous cherchons à créer de la valeur tout au long du cycle de vie des placements en utilisant notre approche axée sur les activités.
- Brookfield AI Infrastructure Fund (« BAIIF »), notre stratégie misant sur le développement de l'infrastructure d'IA, est conçu pour répondre à la demande grandissante des fournisseurs de services infonuagiques à très grande échelle, des entreprises et des gouvernements à l'égard de solutions intégrées évolutives.
- Brookfield Infrastructure Structured Solutions Fund (« BISS ») cherche à faire des investissements en capitaux propres structurés et en capitaux propres ordinaires ne donnant pas le contrôle dans le marché intermédiaire des infrastructures. Le fonds mise sur nos capacités de tisser des partenariats avec des promoteurs, des aménageurs et des sociétés pour accéder à des occasions attrayantes en matière d'aménagement.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Infrastructure Partners L.P. (« BIP »), l'une des plus importantes plateformes cotées mondiales axées strictement sur le secteur des infrastructures, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de 28,5 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous gérons également Brookfield Super-Core Infrastructure Partners, notre stratégie de fonds privés perpétuels liés aux infrastructures. Dans le cadre de cette offre de produits, nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des actifs d'infrastructures de base dans des marchés développés, en mettant l'accent sur le rendement, la diversification et la protection contre l'inflation.
- Nous gérons également Brookfield Infrastructure Income Fund (« BII »), une stratégie axée sur les infrastructures semi-liquides, qui offre aux investisseurs en gestion privée un accès à notre plateforme d'infrastructure de premier ordre.

Les investissements dans les infrastructures que nous gérons offrent à nos clients une exposition diversifiée à des entreprises rares et de grande qualité qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui fournissent des biens et des services essentiels pour générer des flux de trésorerie résilients et protégés contre l'inflation. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans les éléments suivants :

- des entreprises dont les activités sont contractuelles ou réglementées et qui génèrent un rendement de l'actif, y compris des raccordements d'électricité et de gaz, des gazoducs et des lignes de transport d'électricité;
- des systèmes de transport de fret, de marchandises et de passagers, y compris des activités ferroviaires, des autoroutes à péage, des terminaux et des installations d'exportation;
- des actifs qui gèrent le transport et le stockage des marchandises d'une source d'approvisionnement à un centre de demande, y compris des gazoducs de transport, des usines de traitement du gaz naturel et des installations de stockage du gaz naturel;
- des entreprises qui fournissent des services et des infrastructures essentiels pour transmettre et stocker des données à l'échelle mondiale, y compris des tours de télécommunications et des sites actifs installés sur des toits, des câbles à fibres optiques et des centres de données.

Énergie

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants investisseurs dans le secteur de l'énergie, avec des actifs sous gestion de 142 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 72 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous sommes d'avis que la croissance de la demande d'énergie à faible coût et à faibles émissions de carbone à l'échelle mondiale, en particulier celle des entreprises acheteuses, continuera de nous procurer des occasions de croissance dans les années à venir. Le contexte de placement en matière d'énergie demeure favorable, et nous prévoyons continuer de faire progresser nos importants projets d'énergie pour le compte de nos clients et de nos actifs gérés.
- Nous comptons environ 175 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière d'énergie, avec l'appui d'environ 20 100 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur de l'énergie. Notre vaste expérience et nos connaissances dans ce secteur nous permettent d'être un chef de file dans toutes les principales technologies grâce à nos capacités d'exploitation et de développement approfondies.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Le Brookfield Global Transition Fund (le « BGTF ») est notre série de fonds vedettes liés à la transition énergétique axés sur les placements visant à accélérer la transition mondiale vers une économie carboneutre. Ce produit vise à aider les entreprises de services publics, d'énergie et industrielles à réduire les émissions de dioxyde de carbone, à accroître la production d'énergie à faible teneur en carbone et d'énergie renouvelable et à promouvoir des solutions durables.
- Lancé récemment, notre Catalytic Transition Fund (le « CTF ») est axé sur l'orientation des capitaux vers les énergies propres et les actifs de transition énergétique dans les marchés émergents en Amérique du Sud et en Amérique centrale, en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est, au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Le CTF contribuera à stimuler l'investissement dans les énergies propres sur les marchés émergents.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons également Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP »), l'une des plus importantes plateformes d'énergie renouvelable cotées en bourse au monde, qui est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et dont la capitalisation boursière était de plus de 23,1 G\$ au 31 mars 2026.

Pour l'ensemble de nos produits liés à l'énergie, nous avons investi, au nom de nos clients, dans les éléments suivants :

- des activités liées à l'hydroélectricité, par l'intermédiaire de réseaux hydrographiques et d'installations qui fournissent de l'électricité et qui ont des capacités de stabilisation du réseau;
- des parcs solaires commerciaux qui exploitent l'énergie solaire pour produire de l'électricité;
- la production d'énergie décentralisée et le stockage de celle-ci par l'intermédiaire d'installations de production à petite échelle pouvant être mises en place localement, d'installations de stockage par pompage et de systèmes de stockage d'énergie dans des batteries;
- des activités liées à l'énergie éolienne qui utilisent des turbines pour produire de l'électricité;
- des solutions durables, notamment les services nucléaires, le gaz naturel renouvelable, la capture et le stockage du carbone, le recyclage, la biomasse de cogénération, la transformation de l'énergie et le carburant d'aviation durable.

Capital-investissement

Aperçu

- Nous affichons l'un des meilleurs historiques à long terme en matière de capital-investissement, avec des actifs sous gestion de 160 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 48 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous nous concentrons sur des entreprises de grande qualité qui fournissent divers produits et services essentiels dans les secteurs des services commerciaux et des activités industrielles. Nous collaborons étroitement avec les équipes de direction pour assurer le succès à long terme grâce à des améliorations opérationnelles et autres.
- Nous comptons environ 260 professionnels en placements et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale qui se consacrent à la mise en œuvre de notre stratégie en matière de capital-investissement, avec l'appui d'environ 136 900 employés au sein des entreprises que nous gérons.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Notre série de fonds vedettes mondiaux axés sur les occasions, Brookfield Capital Partners (« BCP »), est notre principale gamme de produits de capital-investissement. Cette série de fonds est axée sur les entreprises industrielles et de services essentiels générant des flux de trésorerie. Nous cherchons à investir dans des entreprises qui bénéficient d'importantes barrières à l'entrée et qui renforcent leurs capacités en matière de flux de trésorerie en améliorant leur stratégie et leur exécution.
- Notre stratégie axée sur les placements spéciaux, Brookfield Special Investments (« BSI »), met l'accent sur les importants placements structurés ne donnant pas le contrôle. Cette stratégie mise sur des transactions qui ne cadrent pas avec notre série de fonds vedettes de capital-investissement traditionnels axés sur le contrôle, notamment la restructuration du capital ou l'apport de capitaux de croissance stratégiques, grâce auxquelles nous nous attendons à générer des rendements semblables à ceux des titres de capitaux propres tout en assurant une protection en cas d'éventuelle baisse grâce à des rendements contractuels.
- Notre stratégie thématique axée sur le capital-investissement, Brookfield Financial Infrastructure Partners, met l'accent sur les placements dans des sociétés d'infrastructures financières faiblement capitalistiques sur lesquelles s'appuie le système financier mondial.
- Notre stratégie régionale axée sur le capital-investissement, Brookfield Middle East Partners (« BMEP »), met l'accent sur l'investissement au moment opportun dans divers secteurs et pays du Moyen-Orient en tirant parti de la présence mondiale et de la valeur ajoutée de Brookfield en tant que partenaire stratégique.
- Notre stratégie de capital-risque, Pinegrove Ventures, gère des placements dans l'économie d'innovation et jouit d'une position unique lui permettant de saisir des occasions très prisées liées à des sociétés et des fonds de haute qualité financés par du capital-risque.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Nous gérons Brookfield Business Corporation (« BBUC »), une société mondiale de services commerciaux et d'activités industrielles cotée en bourse, qui détient et exploite des fournisseurs de produits et services essentiels de premier plan. BBUC est inscrite à la cote de la NYSE et de la TSX, et sa capitalisation boursière était de 7,0 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous gérons également Brookfield Private Equity Fund (« BPE »), un fonds permanent semi-liquide offrant aux investisseurs individuels un accès simple et diversifié à la plateforme mondiale de capital-investissement de Brookfield au moyen d'un véhicule unique.

Nos véhicules de capital-investissement acquièrent des entreprises de grande qualité à l'échelle mondiale. Ce vaste mandat de placement nous donne la souplesse nécessaire pour investir au nom de nos clients dans de multiples secteurs, sous de nombreuses formes. Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi au nom de nos clients dans les éléments suivants :

- des fournisseurs de services de premier plan desservant des actifs d'infrastructures de grande envergure, notamment un fournisseur de premier plan de services d'accès aux travaux, des services de location de bâtiments modulaires et un fournisseur mondial de premier plan de solutions technologiques et de services de loterie;
- des entreprises du secteur industriel dont les activités sont intenses sur le plan opérationnel et qui tirent parti d'une position concurrentielle solide, notamment un fournisseur mondial de technologies de batteries d'automobiles utilisant des technologies évoluées de premier plan, une entreprise de services et de location d'appareils d'aviation de premier plan à l'échelle mondiale et un fabricant de premier plan de composants de haute technologie pour les fournisseurs de remorques de manutention et autre matériel de remorquage, entre autres;
- des fournisseurs de services essentiels, y compris le plus important assureur de prêts hypothécaires résidentiels du secteur privé au Canada, un distributeur de matériel de télécommunications à valeur ajoutée de premier plan, un fournisseur de premier plan de solutions logicielles pour les concessionnaires automobiles, l'un des plus importants exploitants d'écoles privées à l'échelle mondiale et une importante société d'éducation privée aux États-Unis.

Immobilier

Aperçu

- Nous sommes l'un des plus importants gestionnaires de placements dans le secteur de l'immobilier à l'échelle mondiale, avec des actifs sous gestion de plus de 277 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 103 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous investissons, pour le compte de nos clients, dans des immeubles emblématiques au sein des marchés les plus dynamiques du monde, afin de générer des distributions stables et croissantes pour nos investisseurs tout en les protégeant contre les risques de baisse.
- Nous comptons environ 2 150 employés et professionnels en placements et en gestion d'actifs qui se consacrent à la réalisation de rendements supérieurs dans l'ensemble de nos stratégies de fonds immobiliers, avec l'appui d'environ 23 900 employés au sein des entreprises d'exploitation que nous gérons dans le secteur immobilier.

Nos produits

Fonds privés à long terme

- Brookfield Strategic Real Estate Partners (« BSREP ») est notre série de fonds vedettes axés sur les occasions dans le secteur de l'immobilier. Par l'intermédiaire de cette série, nous investissons, au nom de nos clients, dans des biens immobiliers de grande qualité dans divers secteurs et régions à l'échelle mondiale en mettant l'accent sur les actifs importants, complexes ou en difficulté, les transformations des activités et les restructurations du capital.
- Nous gérons une stratégie de placements immobiliers sur le marché secondaire, Brookfield Real Estate Secondaries, en mettant l'accent sur l'offre de solutions de liquidité à d'autres commandités dans le secteur de l'immobilier.

Véhicules de capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

- Au 31 mars 2026, nous gérons des capitaux générant des honoraires de 20 G\$ dans Brookfield Property Group (« BPG »), que nous investissons, au nom de BN, directement dans des actifs immobiliers. BPG détient, exploite et aménage des immeubles emblématiques dans les marchés les plus dynamiques du monde, possédant un portefeuille mondial d'immeubles de commerce de détail, d'immeubles multilogements, d'actifs de logistique, d'immeubles de bureaux, de biens hôteliers, de terrains et d'habitations, de biens à bail hypernet, de maisons préfabriquées et de résidences pour étudiants sur cinq continents.
- Nous gérons également des capitaux dans le cadre de notre stratégie de fonds privés perpétuels immobiliers, Brookfield Premier Real Estate Partners (« BPREP »). Il s'agit d'une stratégie principale plus qui investit dans des actifs immobiliers stabilisés de grande qualité situés principalement aux États-Unis et qui met l'accent sur les immeubles de commerce de détail, les immeubles multilogements, les immeubles de bureaux et les actifs de logistique. Nous avons également mis en œuvre deux stratégies régionales de BPREP axées spécifiquement sur les placements en Australie et en Europe.
- Nous gérons également une FPI non cotée, Brookfield Real Estate Income Trust, une stratégie axée sur les produits semi-liquides destinés plus particulièrement à la gestion privée de patrimoine. Cette stratégie investit dans des biens productifs de grande qualité à l'échelle mondiale au moyen de titres de capitaux propres ou de titres de créance liés à l'immobilier.

Par l'intermédiaire des divers produits décrits précédemment, nous avons investi dans de multiples catégories d'actifs, dont les suivantes :

- des immeubles de commerce de détail de haute qualité qui sont des lieux de rassemblement centraux pour les collectivités qu'ils desservent et qui combinent le magasinage, la restauration, le divertissement et d'autres activités;
- des biens hôteliers axés sur les loisirs et des hôtels offrant une gamme de services complète dans des marchés comportant des barrières élevées en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Australie;
- des actifs de grande qualité à fort potentiel opérationnel dans les catégories des immeubles multilogements, des logements alternatifs, des sciences de la vie et de la logistique, et ce, à l'échelle mondiale;
- des immeubles de bureaux situés dans des grandes villes carrefours aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Australie, au Brésil et en Inde.

Crédit

Aperçu

- Nous sommes l'un des gestionnaires de crédit les plus importants et les plus expérimentés du monde, avec des actifs sous gestion de 365 G\$ et des capitaux générant des honoraires de 282 G\$ au 31 mars 2026.
- Nous cherchons à fournir aux emprunteurs des solutions fondées sur le capital flexibles et spécialisées et à offrir à nos investisseurs des rendements ajustés en fonction du risque attrayants grâce à une gamme de stratégies axées sur des titres de créance.
- Nous comptons environ 1 800 professionnels en placement et en gestion d'actifs à l'échelle mondiale, y compris les employés d'Oaktree qui deviendront des employés de BAM après la conclusion de l'acquisition d'Oaktree, qui se consacrent à nos stratégies de fonds de crédit, investissant dans un large éventail de placements et tirant parti des capacités que nous avons développées à l'interne en nous appuyant sur les capacités de gestionnaires de crédit de premier plan avec lesquels nous avons établi des partenariats. Nos gestionnaires partenaires dans lesquels nous détenons des participations ne donnant pas le contrôle importantes comprennent les suivants :
 - Oaktree, l'un des plus importants investisseurs dans le secteur du crédit au monde;
 - Castlelake, un investisseur dans le crédit privé spécialisé dans les secteurs du crédit adossé à des actifs, de l'aviation et du financement spécialisé;
 - Angel Oak, un gestionnaire de crédit hypothécaire et à la consommation doté d'une plateforme de montage à intégration verticale;

- LCM, un chef de file sur les marchés des prêts à la consommation et aux petites et moyennes entreprises en Europe;
- Primary Wave, un important investisseur dans les droits musicaux;
- 17Capital, un chef de file dans le financement fondé sur la valeur liquidative.

Nos produits

- Notre stratégie de fonds vedettes de crédit axés sur les occasions, la série de fonds axés sur les occasions mondiales, vise à générer régulièrement de forts rendements ajustés en fonction du risque en investissant dans diverses occasions, y compris des instruments de crédit liquides en difficulté, des financements de sauvetage, des financements du débiteur-exploitant, des affranchissements de faillite, des portefeuilles de prêts, des placements servant de plateforme et des solutions de capital axées sur des occasions dans les principales régions économiques du monde.
- Brookfield Infrastructure Debt est notre série de fonds de titres de créance liés aux infrastructures, qui investit, au nom de nos clients, dans des financements mezzanine liés à des actifs de grande qualité liés aux infrastructures ainsi qu'à l'énergie.
- Brookfield Real Estate Finance Fund est notre série de fonds de titres de créance immobiliers commerciaux qui cible les placements dans des transactions qui sont de rang supérieur à celui des titres de capitaux propres traditionnels et de rang inférieur aux prêts hypothécaires de premier rang ou aux titres de créance de sociétés de première qualité.
- Outre de nombreuses autres stratégies de fonds de crédit, nous offrons également à nos clients des comptes sur mesure gérés de façon distincte qui prévoient des programmes de placement dans des instruments de crédit privé adaptés aux exigences de gestion des risques, de rendement et de prudence propres à chaque client. Le portefeuille de placement dans des instruments de crédit privé de chaque client peut être personnalisé en fonction de multiples dimensions, notamment la catégorie d'actifs, la qualité du crédit, la durée, le secteur et la zone géographique, et les clients ont un accès exclusif à nos capacités de montage diversifiées en matière de crédit privé.

Les placements en instruments de crédit gérés par BAM et par nos gestionnaires partenaires permettent à nos clients d'être exposés à une vaste gamme de stratégies de fonds de crédit, notamment les suivantes :

- des stratégies de fonds de crédit privé orientées sur la souscription et la gestion de placements en instruments de crédit directement pour le compte de nos investisseurs dans divers secteurs, notamment les infrastructures, l'énergie, l'immobilier, le crédit aux entreprises, les redevances, l'aviation, le crédit d'équipement, ainsi que le crédit à la consommation et aux PME;
- des stratégies de fonds de crédit axés sur les occasions conçues pour tirer parti des perturbations et des inefficiences sur le marché afin de générer des rendements élevés. Ces stratégies consistent généralement à investir dans des situations particulières ou difficiles où le crédit est sous-évalué ou négligé par les investisseurs traditionnels;
- des stratégies de fonds de crédit structuré qui investissent dans des occasions de financement structuré et adossé à des actifs, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'immobilier, du financement de fonds, de l'aviation, du crédit à la consommation et du crédit aux entreprises;
- des stratégies axées sur des instruments de crédit liquides investissant dans un large éventail de titres de créance cotés en bourse, que ces titres soient de première qualité ou à rendement élevé.

Examen des résultats financiers

Analyse des états du résultat global et du résultat net

États consolidés résumés du résultat net

Le tableau suivant présente un sommaire des états consolidés résumés du résultat net de BAM pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits				
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	860 \$	837 \$	23 \$	3 %
Honoraires liés au rendement	130	117	13	11 %
Produits tirés des placements				
Attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	16	—	16	n.s.
Montant latent	96	2	94	n.s.
Total des produits tirés des placements	112	2	110	n.s.
Produits d'intérêts et de dividendes	21	13	8	62 %
Produits d'intérêts et de dividendes des fonds consolidés	8	7	1	14 %
Autres produits des activités ordinaires	207	105	102	97 %
Total des produits	1 338	1 081	257	24 %
Charges				
Charge de rémunération, charges d'exploitation et frais généraux et administratifs				
Rémunération et avantages	(355)	(259)	(96)	37 %
Autres charges d'exploitation	(98)	(78)	(20)	26 %
Frais généraux et administratifs et autres charges	(22)	(6)	(16)	n.s.
Total de la charge de rémunération, des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs	(475)	(343)	(132)	38 %
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values				
Montant réalisé	(22)	(33)	11	(33) %
Montant latent	(189)	(113)	(76)	67 %
Total de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values	(211)	(146)	(65)	45 %
Charges d'intérêts	(37)	(3)	(34)	n.s.
Charges d'intérêts des fonds consolidés	(10)	(10)	—	— %
Total des charges	(733)	(502)	(231)	46 %
Autres produits (charges), montant net	10	(69)	79	(114) %
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence	70	58	12	21 %
Autres produits, montant net des fonds consolidés	11	14	(3)	(21) %
Bénéfice avant impôt	696	582	114	20 %
Charge d'impôt	(110)	(75)	(35)	47 %
Bénéfice net	586 \$	507 \$	79 \$	16 %
Perte nette (bénéfice net) attribuable aux éléments suivants :				
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	89 \$	127 \$	(38) \$	(30) %
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	6	—	6	n.s.
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	(69)	(48)	(21)	44 %
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	5	(5)	10	n.s.
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	617 \$	581 \$	36 \$	6 %

BAM génère des produits provenant principalement d'honoraires gagnés en vertu d'ententes contractuelles conclues avec des fonds, des véhicules cotés ainsi que des investisseurs, et au titre de services liés aux transactions et aux services-conseils. Ces honoraires comprennent des honoraires de gestion de base, des honoraires liés au rendement et certains honoraires liés aux services-conseils. Les honoraires de gestion de base sont de nature à long terme et récurrente, et ils sont liés aux activités de mobilisation de capitaux, à la valeur liquidative de certains de nos fonds et à la capitalisation boursière de nos véhicules cotés, particulièrement BIP, BEP et BBUC. Les honoraires liés au rendement sont les honoraires en fonction du rendement reçus de BIP et de BEP pour le dépassement de seuils préétablis en matière de distribution; ils sont de nature à long terme et ne sont pas assujettis à une disposition de récupération.

BAM a droit à une attribution de l'intéressement aux plus-values en fonction de l'atteinte de certains seuils de rendement des placements, ainsi qu'à des honoraires de gestion incitatifs à l'égard de certaines de nos structures pour lesquelles nous avons droit à des honoraires contractuels provenant d'un fonds d'investissement en fonction de l'atteinte de seuils prescrits de rendement des placements.

La composition de nos produits variera en fonction des conditions du marché et de la nature cyclique de nos activités. L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par nos fonds et la rémunération liée à l'intéressement aux plus-values connexe sont tributaires du rendement des placements sous-jacents ainsi que de la conjoncture globale du marché. Les changements dans les fondamentaux de nos placements, les secteurs dont ils sont issus, l'ensemble de l'économie et d'autres conditions du marché ont une incidence sur la juste valeur. La variation de la juste valeur de nos placements sous-jacents tout au long des cycles du marché pourrait se traduire par des augmentations ou des diminutions significatives de l'intéressement aux plus-values généré, déduction faite des charges.

Les charges comprennent principalement la rémunération de base versée aux employés, les primes et la rémunération fondée sur des actions. Les variations de la rémunération de base et des primes des employés d'une période à l'autre découlent généralement des variations de l'effectif et des modifications annuelles des salaires. Les attributions fondées sur des actions sont accordées au premier trimestre de chaque exercice, et les droits sont généralement acquis sur une période de cinq ans. Les attributions de rémunération réglées en instruments de capitaux propres sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits, et les attributions de rémunération fondée sur des actions qui sont réglées en trésorerie sont comptabilisées à la juste valeur sur une base trimestrielle en fonction du cours des actions de catégorie A. Par conséquent, en ce qui concerne la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, une augmentation ou une diminution du cours de l'action de BAM se traduirait par une charge ou une économie au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice net s'est chiffré à 586 M\$, dont une tranche de 617 M\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires. En comparaison, pour le trimestre clos le 31 mars 2025, le bénéfice net s'est chiffré à 507 M\$, dont une tranche de 581 M\$ était attribuable aux actionnaires ordinaires.

Produits

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits se sont chiffrés à 1,3 G\$, en hausse de 257 M\$, ou 24 %, comparativement à des produits de 1,1 G\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils

Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils pour le trimestre clos le 31 mars 2026 se sont chiffrés à 860 M\$, ce qui représente une augmentation de 23 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Les produits sous forme d'honoraires de gestion ont augmenté de 44 M\$ en raison de la hausse du cours de BIP, de BEP et de BBUC. L'augmentation s'explique également par la mobilisation de capitaux de 15 M\$ pour nos stratégies de fonds perpétuels liés aux infrastructures et à l'énergie, par un montant de 11 M\$ provenant de la croissance de notre mandat lié à BWS, ainsi que par le capital de 8 M\$ mobilisé pour notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les honoraires de rattrapage de 63 M\$ tirés de notre cinquième fonds vedette immobilier au cours de la période antérieure, ainsi que par la baisse de 19 M\$ des honoraires découlant des montants réalisés à l'égard des fonds vedettes immobiliers précédents et de certains fonds liés aux infrastructures. Le reste de l'augmentation est attribuable à la mobilisation de capitaux et à la croissance au sein de divers fonds privés à long terme et de diverses stratégies complémentaires.

Honoraires liés au rendement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les honoraires liés au rendement se sont établis à 130 M\$, soit une hausse de 13 M\$, ou 11 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette hausse tient à la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Attribution de l'intéressement aux plus-values

L'attribution de l'intéressement aux plus-values constitue des honoraires en fonction du rendement qui sont gagnés sur certains accords aux termes desquels BAM détient une participation de commandité et a droit à une attribution disproportionnée des produits tirés des placements. Chaque commandité a généralement droit à un intéressement aux plus-values correspondant à 20 % du bénéfice net réalisé par les commanditaires grâce à sa participation dans le fonds sous réserve d'un remboursement du capital d'apport et d'un rendement privilégié d'habituellement 8 % par année pour les commanditaires. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société calcule le solde de l'intéressement aux plus-values cumulé qui serait dû à BAM pour chaque fonds, en vertu des accords régissant les fonds, comme si la juste valeur des placements sous-jacents était réalisée à cette date, que ces montants aient été réalisés ou non.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, l'attribution de l'intéressement aux plus-values réalisé s'est établie à 16 M\$, principalement en raison des cessions effectuées dans le cadre de certaines stratégies de fonds de capital-investissement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent s'est établie à 96 M\$, ce qui représente une augmentation de 94 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation brute de 128 M\$ par rapport à l'exercice précédent reflète les variations des évaluations de nos premier et deuxième fonds vedettes de transition énergétique mondiale de 33 M\$, de diverses stratégies de fonds de capital-investissement, y compris le sixième fonds vedette de capital-investissement, de 60 M\$, et de divers fonds vedettes immobiliers précédents de 25 M\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une diminution de 32 M\$ découlant principalement de la baisse de l'intéressement aux plus-values latent généré par notre cinquième fonds vedette lié aux infrastructures par rapport à la période antérieure.

L'attribution de l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds est attribuable à 66,7 % à BAM et à 33,3 % à BN. Dans les états consolidés résumés du résultat net, l'attribution de l'intéressement aux plus-values est présentée sur une base intégrale, et la tranche attribuable à BN est présentée au poste Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent attribuable à BAM s'est établie à 141 M\$, comparativement à 86 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

Le tableau suivant présente l'intéressement aux plus-values lié aux nouveaux fonds ainsi que la rémunération fondée sur le rendement connexe par stratégie de placement.

	Intéressement aux plus-values lié aux nouveaux fonds, montant net					
	2026			2025		
	Attribution de l'intéressement aux plus-values cumulé ¹	Rémunération liée à l'intéressement aux plus-values	Intéressement aux plus-values, montant net	Attribution de l'intéressement aux plus-values cumulé ¹	Rémunération liée à l'intéressement aux plus-values	Intéressement aux plus-values, montant net
Infrastructures	47 \$	(17) \$	30 \$	72 \$	(4) \$	68 \$
Énergie	69	(13)	56	36	(7)	29
Capital-investissement	95	(24)	71	22	(12)	10
Immobilier	—	(7)	(7)	(1)	(3)	(4)
Crédit	—	(7)	(7)	—	—	—
	211 \$	(68) \$	143 \$	129 \$	(26) \$	103 \$

1. L'intéressement aux plus-values lié à nos gestionnaires partenaires du secteur Crédit est compris dans le solde du placement de nos gestionnaires partenaires plutôt que dans l'intéressement aux plus-values cumulé et, par conséquent, est exclu du tableau ci-dessus.

Le tableau suivant présente la variation de l'intéressement aux plus-values cumulé lié aux nouveaux fonds par stratégie de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

AU 31 DÉCEMBRE ET AU 31 MARS (EN MILLIONS)	2025	Variation au cours de la période		2026
	Attribution de l'intéressement aux plus-values cumulé ¹	Montant latent	Montant réalisé	Attribution de l'intéressement aux plus-values cumulé ¹
Infrastructures	570 \$	47 \$	— \$	617 \$
Énergie	534	69	—	603
Capital-investissement	463	95	(14)	544
Immobilier	69	—	—	69
	1 636 \$	211 \$	(14) \$	1 833 \$

1. L'intéressement aux plus-values lié à nos gestionnaires partenaires du secteur Crédit est compris dans le solde du placement de nos gestionnaires partenaires plutôt que dans l'intéressement aux plus-values cumulé et, par conséquent, est exclu du tableau ci-dessus.

Produits d'intérêts et de dividendes

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits d'intérêts et de dividendes se sont établis à 21 M\$, ce qui représente une augmentation de 8 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des produits d'intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de BN.

Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires comprennent principalement les montants à recouvrer auprès de BN relativement à la rémunération fondée sur des actions et à la rémunération fondée sur le rendement, tels qu'ils sont définis dans la convention de services, les montants refacturés liés aux charges des fonds, ainsi que les honoraires de gestion incitatifs gagnés sur certains fonds. Les charges de rémunération fondée sur des actions et de rémunération fondée sur le rendement qui sont recouvrables auprès de BN sont comptabilisées dans les autres produits des activités ordinaires, et la charge correspondante est comptabilisée aux postes Rémunération et avantages et Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values, respectivement. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les autres produits des activités ordinaires se sont élevés à 207 M\$, soit une hausse de 102 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des recouvrements de 79 M\$ au titre de la rémunération fondée sur des actions et de la rémunération fondée sur le rendement, qui s'explique par les attributions de rémunération fondée sur des actions nouvellement émises qui sont recouvrables et par la modification des attributions d'unités d'actions différées de BN au cours de la période.

Charges

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le total des charges s'est chiffré à 733 M\$, en hausse de 231 M\$, ou 46 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025.

Rémunération et avantages

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la rémunération et les avantages se sont chiffrés à 355 M\$, ce qui représente une augmentation de 96 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025 attribuable principalement à la hausse de 79 M\$ de la charge de rémunération fondée sur des actions relativement à nos attributions de rémunération fondée sur des actions et de rémunération fondée sur le rendement. L'augmentation s'explique par les nouvelles attributions émises ainsi que par le règlement partiel des attributions d'unités d'actions différées de BN au cours de la période. Le reste de l'augmentation est attribuable à la hausse des coûts liés à la rémunération découlant de la croissance continue de notre entreprise.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent les honoraires de services professionnels, les frais liés aux installations ainsi que les frais directement liés à nos fonctions de mobilisation de capitaux et d'investissement. Les autres charges d'exploitation se sont chiffrées à 98 M\$, ce qui représente une augmentation de 20 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025 attribuable à la hausse des coûts d'exploitation découlant de la croissance de nos activités et aux ajustements non récurrents liés à l'arrangement de 2025 au cours de la période antérieure.

Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values

La charge de rémunération relative à la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values s'est chiffrée à 211 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ce qui représente une variation de 65 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette variation est principalement attribuable à une hausse des évaluations relatives par rapport à l'exercice précédent dans certains de nos fonds liés aux infrastructures. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values liée aux fonds arrivés à maturité est entièrement recouvrable auprès de BN. La charge de rémunération liée à l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds s'est établie à 68 M\$ pour l'exercice.

Charges d'intérêts

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les charges d'intérêts se sont établies à 37 M\$, ce qui représente une augmentation de 34 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Ce résultat est principalement attribuable à l'augmentation des emprunts de BAM découlant de nos placements de titres d'emprunt par rapport à la période antérieure.

Charges d'intérêts des fonds consolidés

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2026, les charges d'intérêts des fonds consolidés se sont chiffrées à 10 M\$ et découlent principalement des emprunts contractés par BSI II et BMEP, dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de consolider les fonds.

Autres produits (charges), montant net

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les autres produits, montant net se sont chiffrés à 10 M\$, comparativement à d'autres charges, montant net de 69 M\$ à la période antérieure. Cette augmentation brute reflète une réévaluation des placements transférés aux fonds consolidés ainsi qu'une perte de 19 M\$ liée à l'évaluation à la valeur de marché de notre participation dans BSREP III pour le trimestre clos le 31 mars 2026, comparativement à une perte de 40 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2025.

Autres produits, montant net des fonds consolidés

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les autres produits, montant net des fonds consolidés se sont chiffrés à 11 M\$, comparativement à 14 M\$ à l'exercice précédent. Cette diminution tient principalement aux variations de la juste valeur des placements détenus par BPE, BMEP et BSI II, dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de consolider les fonds.

Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence

Notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence s'est établie à 70 M\$, en hausse de 12 M\$, comparativement à 58 M\$ à l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à la hausse de 12 M\$ de l'intéressement aux plus-values latent lié à Primary Wave et au bénéfice additionnel de 11 M\$ lié à l'acquisition de Concora, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de 11 M\$ du bénéfice d'Oaktree.

Charge d'impôt

La charge d'impôt s'est établie à 110 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, ce qui représente une augmentation de 35 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation de la charge d'impôt est principalement attribuable à la hausse du bénéfice imposable par rapport à la période antérieure.

Perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

BAM comptabilise le montant brut de l'intéressement aux plus-values et de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans nos états consolidés résumés du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est attribuable à BN, le bénéfice net ou la perte nette attribuable à BN par l'entremise des actions privilégiées représente principalement la variation de l'intéressement aux plus-values, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à BN.

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées s'est chiffrée à 89 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026, principalement en raison de la baisse des évaluations dans certains fonds immobiliers arrivés à maturité.

Perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés

La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés reflète le bénéfice net ou la perte nette généré par le fonds respectif qui est attribué à la participation ne donnant pas le contrôle en fonction des modalités contractuelles essentielles des ententes régissant les fonds qui précisent l'attribution du bénéfice ou de la perte, comme les frais qui doivent être affectés à BAM. Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, la perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés s'est chiffrée à 6 M\$.

Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

Le bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées s'est chiffré à 69 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026. BAM comptabilise le montant brut de l'attribution de l'intéressement aux plus-values à l'égard des nouveaux fonds dans nos états consolidés résumés du résultat net. En ce qui concerne les nouveaux fonds, une tranche de 33,3 % de l'attribution de l'intéressement aux plus-values est attribuable à BN, ce solde étant principalement lié à l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds qui est attribuable à BN et fluctue selon l'intéressement aux plus-values généré par les nouveaux fonds au cours de l'exercice.

Perte nette (bénéfice net) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés

En ce qui a trait au bénéfice gagné par certains fonds dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de les consolider, une partie du bénéfice gagné ou de la perte subie est attribuable à d'autres parties qui investissent dans les fonds. La perte nette attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés s'est chiffrée à 5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

Analyse du bilan

Bilans consolidés résumés

Le tableau suivant présente un sommaire des bilans consolidés résumés de BAM au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AU 31 MARS ET AU 31 DÉCEMBRE (EN MILLIONS, SAUF LE NOMBRE D' ACTIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 045 \$	1 583 \$	(538) \$	(34) %
Trésorerie des fonds consolidés	51	—	51	n.s.
Débiteurs et autres actifs, montant net	440	333	107	32 %
Actifs financiers	433	417	16	4 %
Montant à recevoir de sociétés liées	2 939	3 280	(341)	(10) %
Placements	9 510	9 795	(285)	(3) %
Placements des fonds consolidés	2 387	505	1 882	n.s.
Immobilisations corporelles, montant net	93	92	1	1 %
Immobilisations incorporelles, montant net	229	234	(5)	(2) %
Goodwill	236	236	—	— %
Actifs d'impôt différé	574	572	2	— %
Total de l'actif	17 937 \$	17 047 \$	890 \$	5 %
Passif				
Créditeurs et autres passifs, montant net	2 103 \$	2 459 \$	(356) \$	(14) %
Passifs financiers	467	449	18	4 %
Montant à payer à des sociétés liées	932	720	212	29 %
Montants à payer à des sociétés liées des fonds consolidés	63	—	63	n.s.
Emprunts généraux	2 478	2 478	—	— %
Emprunts des fonds consolidés	451	462	(11)	(2) %
Passifs d'impôt différé	208	169	39	23 %
Total du passif	6 702	6 737	(35)	(1) %
Engagements et éventualités				
Participation ne donnant pas le contrôle				
rachetable en actions privilégiées	1 265	1 398	(133)	(10) %
Participation ne donnant pas le contrôle				
rachetable dans les fonds consolidés	1 384	—	1 384	n.s.
Capitaux propres				
Actions ordinaires :				
Catégorie A, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 31 mars 2026, 1 638 207 185 actions émises (31 décembre 2025 – 1 637 942 656) et 1 601 048 262 actions en circulation (31 décembre 2025 – 1 608 492 642)	9 157	9 153	4	— %
Catégorie A détenues comme actions propres, sans valeur nominale; au 31 mars 2026, 37 158 923 actions (31 décembre 2025 – 29 450 014) ..	(916)	(526)	(390)	74 %
Catégorie B, sans valeur nominale, nombre illimité d'actions autorisé; au 31 mars 2026, 21 280 actions émises et en circulation (31 décembre 2025 – 21 280)	—	—	—	n.s.
Surplus d'apport	218	154	64	42 %
Déficit	(1 047)	(851)	(196)	23 %
Cumul des autres éléments de bénéfice global	180	188	(8)	(4) %
Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées	878	773	105	14 %
Participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés	116	21	95	n.s.
Total des capitaux propres	8 586	8 912	(326)	(4) %
Total du passif, de la participation ne donnant pas le contrôle rachetable et des capitaux propres	17 937 \$	17 047 \$	890 \$	5 %

Au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025

Actif

Au 31 mars 2026, le total de l'actif s'élevait à 17,9 G\$, soit une hausse de 890 M\$, ou 5 %, par rapport au 31 décembre 2025.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se chiffraient à 1,0 G\$ au 31 mars 2026, en baisse de 538 M\$ par rapport au 31 décembre 2025. Cette baisse est principalement attribuable aux rachats d'actions de 376 M\$, aux distributions de 810 M\$ et au financement des besoins en fonds de roulement au cours du trimestre clos le 31 mars 2026. La diminution a été partiellement contrebalancée par des dépôts de parties liées en trésorerie additionnels de 400 M\$.

Débiteurs et autres actifs, montant net

Les débiteurs et autres actifs, montant net de 440 M\$ se composent principalement de créances de tiers et de charges payées d'avance. L'augmentation de 107 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 est en grande partie attribuable au moment du règlement d'un placement effectué par BAM.

Actifs financiers

Les actifs financiers de 433 M\$ se composent principalement d'options d'achat visant l'acquisition dans l'avenir de participations additionnelles dans Primary Wave, dans Castl lake, dans LCM et dans Angel Oak, ainsi que d'instruments financiers liés à divers autres placements. L'augmentation de 16 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 est en grande partie attribuable aux hausses de l'évaluation à la valeur de marché de certaines options d'achat.

Montant à recevoir de sociétés liées

Le montant à recevoir de sociétés liées de 2,9 G\$ a principalement trait aux honoraires de gestion gagnés, mais non recouverts, auprès de nos fonds gérés, aux montants à recevoir au titre des charges payées au nom de certains de nos fonds ainsi qu'aux remboursements à recevoir de BN au titre des attributions de rémunération à long terme. La diminution de 341 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 est principalement attribuable à une diminution de 458 M\$ des recouvrements auprès de BN liés au règlement partiel des attributions d'unités d'actions différées de BN, partiellement contrebalancée par une augmentation attribuable au calendrier de recouvrement des honoraires de gestion et des charges recouvrables auprès des fonds.

Placements

Les placements se composent principalement des éléments suivants :

- notre participation économique d'environ 74 % dans Oaktree, d'une valeur de 4,7 G\$ (2025 – 4,7 G\$);
- notre participation de société en commandite dans BSREP III, d'une valeur de 643 M\$ (2025 – 700 M\$);
- notre participation économique dans Castl lake, d'une valeur de 732 M\$ (2025 – 720 M\$);
- notre cumul de l'intéressement aux plus-values latent dans nos fonds arrivés à maturité et nos nouveaux fonds de 96 M\$ (2025 – 197 M\$) et de 1,8 G\$ (2025 – 1,6 G\$), respectivement;
- notre participation économique d'environ 9 % (2025 – 11 %) dans Pretium, d'une valeur de 260 M\$ (2025 – 330 M\$);
- notre participation économique de 44 % dans Primary Wave, d'une valeur de 282 M\$ (2025 – 261 M\$);
- notre participation économique de 49,9 % dans LCM, d'une valeur de 221 M\$ (2025 – 221 M\$);
- notre participation économique de 51,3 % dans Angel Oak, d'une valeur de 139 M\$ (2025 – 133 M\$);
- nos participations de commanditaire dans des fonds, d'une valeur de 329 M\$ (2025 – 368 M\$), y compris le fonds Pinegrove (2026 – 245 M\$; 2025 – 230 M\$) et BGTF II (2026 – 75 M\$; 2025 – 36 M\$).

Le placement dans BSREP III et l'intéressement aux plus-values généré sur les fonds arrivés à maturité sont entièrement attribuables à BN par l'intermédiaire de sa participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées et n'a aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. L'intéressement aux plus-values cumulé pour les nouveaux fonds, définis aux présentes, y compris les fonds actuels et les fonds à capital variable, est attribué à BN à 33,3 %. Le reste de l'intéressement aux plus-values cumulé dans les nouveaux fonds, déduction faite de la rémunération connexe, est attribuable aux actionnaires ordinaires.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les placements ont diminué de 285 M\$, dont une tranche de 246 M\$ était principalement attribuable à la vente de GEMS Education et de Cherry Parent, LLC à BMEP et à BPE, respectivement, qui étaient toutes deux consolidées par BAM au 31 mars 2026. Les placements ont également diminué en raison des variations de la valeur du cumul de l'intéressement aux plus-values latent à l'égard des fonds arrivés à maturité de 99 M\$ et de la décomptabilisation du placement mis en équivalence de BAM dans BPE d'un montant de 92 M\$ en raison de la consolidation du fonds, partiellement contrebalancées par une augmentation du cumul de l'intéressement aux plus-values latent à l'égard des nouveaux fonds de 211 M\$.

Placements des fonds consolidés

Les placements des fonds consolidés se rapportent aux placements détenus par BSI II, par BPE et par BMEP, dans lesquels BAM détient une participation suffisamment importante pour être tenue de consolider les fonds. Les placements dans ces fonds consolidés sont évalués à la juste valeur. L'augmentation de 1,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2025 est principalement attribuable à la consolidation de BPE et de BMEP au cours de la période.

Immobilisations incorporelles, montant net

Les immobilisations incorporelles, montant net se chiffraient à 229 M\$ au 31 mars 2026 et ont été comptabilisées à la réalisation de l'arrangement de 2025.

Passif

Au 31 mars 2026, le total du passif s'élevait à 6,7 G\$, soit une baisse de 35 M\$, ou 1 %, par rapport au 31 décembre 2025.

Créditeurs et autres passifs, montant net

Les créditeurs et autres passifs, montant net se composent principalement de la rémunération sous forme de primes à payer, de la rémunération fondée sur le rendement et de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. La diminution de 356 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 est principalement attribuable aux baisses de 458 M\$ attribuables au règlement partiel d'attributions d'unités d'actions différées de BN, ainsi qu'à une diminution de 256 M\$ attribuable au règlement de la rémunération sous forme de primes à payer. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de la rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values.

Passifs financiers

Les passifs financiers de 467 M\$ se composent principalement de la contrepartie éventuelle associée à notre placement dans Castllake et des dérivés évalués à la valeur de marché associés aux options de vente liées à certains de nos autres gestionnaires partenaires. L'augmentation de 18 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 reflète la variation de la valeur des diverses options au cours de l'exercice.

Montant à payer à des sociétés liées

Le montant à payer à des sociétés liées, qui s'élève à 932 M\$, reflète le montant payable à des parties liées au titre de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie, ainsi que pour des services reçus dans le cours normal des activités, ce qui comprend les charges d'exploitation à payer. L'augmentation de 212 M\$, ou 29 %, par rapport au 31 décembre 2025, est principalement attribuable à une hausse brute de 413 M\$ découlant des soldes des dépôts de parties liées auprès de BAM, partiellement contrebalancée par le remboursement d'un emprunt de 201 M\$ auprès de BWS qui a été utilisé pour financer l'acquisition initiale de GEMS Education.

Emprunts généraux

Les emprunts généraux de 2,5 G\$ représentent le montant mobilisé dans le cadre des placements de titres d'emprunt de BAM, déduction faite des coûts de financement différés de 22 M\$.

Emprunts des fonds consolidés

Les emprunts des fonds consolidés représentent les emprunts servant à financer les placements dans BSI II (234 M\$) et dans BMEP (217 M\$), que BAM est tenue de consolider en raison de nos participations économiques. La diminution de 11 M\$ par rapport au 31 décembre 2025 est attribuable à une baisse de 228 M\$ des emprunts de BSI II, partiellement contrebalancée par une augmentation des emprunts découlant de la consolidation de BMEP au cours de la période considérée.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées

BAM comptabilise l'intéressement aux plus-values généré et la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values connexe sur les fonds arrivés à maturité dans nos états consolidés résumés du résultat net. Comme l'intéressement aux plus-values net généré sur les fonds arrivés à maturité est entièrement attribuable à BN, ce solde représente principalement le cumul de l'intéressement aux plus-values latent, déduction faite de la charge liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values et de l'impôt découlant des fonds arrivés à maturité à payer à BN.

La participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées se chiffrait à 1,3 G\$ au 31 mars 2026, en baisse de 133 M\$, comparativement à 1,4 G\$ au 31 décembre 2025. Cette fluctuation tient à une diminution de l'intéressement aux plus-values latent sur les fonds vedettes immobiliers arrivés à maturité ainsi qu'au règlement de montants dus à BN au cours du trimestre clos le 31 mars 2026.

Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés

La participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés de 1,4 G\$ représente les parts de BPE détenues par BN, par BBUC, par BWS et par des tiers. En raison des modalités de ces parts, elles sont comptabilisées à titre de capitaux propres mezzanine et présentées séparément de la participation ne donnant pas le contrôle dans les fonds consolidés.

Participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées

La participation ne donnant pas le contrôle dans les entités consolidées se chiffrait à 878 M\$ au 31 mars 2026, ce qui représente une augmentation de 105 M\$ par rapport à 773 M\$ au 31 décembre 2025. Cette augmentation tient principalement à l'intéressement aux plus-values généré par les plus récents fonds vedettes, dont une tranche de 33,33 % est due à BN, aux participations ne donnant pas le contrôle liées à notre rémunération réglée en instruments de capitaux propres et aux autres participations ne donnant pas le contrôle liées à diverses entités comprises dans BAM.

Analyse du tableau des flux de trésorerie

Examen des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire des tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de BAM pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Activités d'exploitation	338 \$	114 \$	224 \$	n.s.
Activités d'investissement	160	235	(75)	(32) %
Activités de financement	(983)	(422)	(561)	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(485) \$	(73) \$	(412) \$	n.s.

Ce tableau tient compte des activités au sein de nos entités consolidées résumées et, par conséquent, exclut les activités des entités non consolidées.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025

Activités d'exploitation

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les activités d'exploitation de la société ont généré des entrées de trésorerie de 338 M\$, contre des entrées de trésorerie de 114 M\$ à la période antérieure. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation comprennent principalement l'encaissement d'honoraires de gestion de base et d'honoraires liés aux services-conseils, d'honoraires liés au rendement, d'un intéressement aux plus-values réalisé, de produits d'intérêts et de dividendes et de l'investissement net lié aux fonds consolidés, contrebalancé par le paiement de charges d'exploitation engagées dans le cours normal des activités, y compris la charge de rémunération, les charges d'exploitation et les frais généraux et administratifs ainsi que les paiements d'impôt sur le résultat. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 224 M\$ au cours de la période considérée par rapport à la période antérieure, en raison principalement des cessions nettes des fonds consolidés, de l'augmentation des flux de trésorerie provenant des produits sous forme d'honoraires et des variations nettes du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement ont totalisé 160 M\$, contre des entrées de 235 M\$ à la période antérieure. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les entrées nettes de 160 M\$ tiennent principalement à la cession partielle de notre participation dans Pretium et à la trésorerie reprise à la consolidation de BPE, facteurs partiellement contrebalancés par les placements liés aux engagements de commanditaires dans des fonds gérés par BAM et ses sociétés liées. Pour le trimestre clos le 31 mars 2025, les entrées nettes de 235 M\$ sont principalement attribuables à la cession de notre participation dans Redwood Evergreen Fund LP.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement ont totalisé 983 M\$, comparativement à des sorties de 422 M\$ à la période antérieure. Les sorties nettes de 983 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2026 sont principalement attribuables aux distributions de dividendes de 809 M\$, aux rachats d'actions de 376 M\$ et aux remboursements de prêts entre parties liées de 206 M\$. Ces sorties ont été partiellement contrebalancées par des entrées de 400 M\$ au titre des dépôts de parties liées.

Principales mesures financières et d'exploitation

BAM prépare ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Ce rapport contient un certain nombre de mesures financières non conformes aux PCGR et de mesures financières supplémentaires qui sont utilisées pour surveiller notre entreprise de gestion d'actifs, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. BAM est d'avis que la présentation de ces mesures de la performance aide les investisseurs à évaluer la performance globale de notre entreprise de gestion d'actifs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne doivent pas être considérées comme l'unique mesure de la performance de BAM et ne doivent pas être considérées de manière isolée ni en remplacement des mesures financières semblables établies conformément aux PCGR des États-Unis. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures financières normalisées et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures financières semblables utilisées par d'autres émetteurs. Les résultats financiers de BAM tiennent compte des activités de gestion d'actifs d'Oaktree, une société liée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, dans leurs principales mesures financières et d'exploitation liées à notre entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport.

Mesures non conformes aux PCGR utilisées par BAM

Produits sous forme d'honoraires

Les produits sous forme d'honoraires sont une mesure clé analysée par la direction afin de déterminer la croissance des flux de trésorerie récurrents provenant de notre entreprise de gestion d'actifs. Les produits sous forme d'honoraires comprennent les honoraires de gestion de base, les distributions incitatives, les honoraires en fonction du rendement et les frais transactionnels. Les produits sous forme d'honoraires excluent l'intéressement aux plus-values et les produits des fonds consolidés, mais comprennent les produits sous forme d'honoraires gagnés par Oaktree. Les honoraires de gestion de base et les honoraires liés aux services-conseils sont les mesures les plus directement comparables aux produits sous forme d'honoraires présentées dans les états financiers. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement des produits sous forme d'honoraires.

Bénéfice tiré des honoraires

Le bénéfice tiré des honoraires vise à fournir de l'information additionnelle relative à la rentabilité opérationnelle de notre entreprise de gestion d'actifs. Le bénéfice tiré des honoraires est de nature récurrente et n'est pas fondé sur des événements de réalisation futurs. Le bénéfice tiré des honoraires comprend les produits sous forme d'honoraires, moins les coûts directs engagés pour gagner ces honoraires, ce qui peut inclure la rémunération du personnel et les honoraires de services professionnels, ainsi que les coûts liés aux technologies et les coûts liés aux autres services partagés. Le bénéfice tiré des honoraires exclut les produits et les charges des fonds consolidés. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice tiré des honoraires présentée dans les états financiers de base. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement du bénéfice tiré des honoraires.

Bénéfice distribuable

BAM a l'intention de verser au moins environ 90 % de son bénéfice distribuable aux actionnaires chaque trimestre et de réinvestir le solde dans les activités.

Le bénéfice distribuable fournit de l'information sur le bénéfice qui est disponible aux fins de distribution ou aux fins de réinvestissement par BAM. Il correspond à la somme du bénéfice tiré des honoraires, de l'intéressement aux plus-values réalisé, du rendement de notre trésorerie et de nos actifs financiers généraux, des charges d'intérêts et de l'impôt en trésorerie, excluant les charges liées à la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres. Le bénéfice net est la mesure la plus directement comparable au bénéfice distribuable présentée dans les états financiers de base de notre entreprise de gestion d'actifs. Se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR » pour un rapprochement du bénéfice distribuable.

Mesures financières supplémentaires utilisées par BAM

Actifs sous gestion

Les actifs sous gestion désignent la juste valeur totale des actifs gérés, calculée comme suit :

- Les placements que Brookfield, ce qui comprend BAM, BN ou leurs sociétés liées :
 - consolide à des fins comptables (généralement, les placements à l'égard desquels Brookfield détient une participation économique importante et dirige unilatéralement les activités quotidiennes d'exploitation, d'investissement et de financement);
 - ne consolide pas à des fins comptables, mais sur lesquels Brookfield exerce une influence notable en raison d'au moins un attribut (p. ex., être le plus important investisseur dans le placement, avoir la plus grande représentation au sein de l'organisme de gouvernance du placement, être le principal gestionnaire et/ou exploitant du placement et/ou avoir d'autres attributs d'influence notable);

- calcule en fonction de 100 % de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif, même si Brookfield ne détient pas la totalité du placement, à l'exception des placements détenus par l'intermédiaire de nos fonds axés sur des instruments liquides et axés sur des instruments perpétuels, qui sont calculés en fonction de sa quote-part économique de la valeur liquidative du placement.
- Tous les autres placements sont calculés en fonction de la quote-part économique de Brookfield de la juste valeur totale du placement en tenant compte de la structure du capital intégrale (capitaux propres et capitaux empruntés) sur la base de la valeur brute de l'actif.

Notre méthode de détermination des actifs sous gestion diffère de la méthode utilisée par d'autres gestionnaires d'actifs alternatifs ainsi que de la méthode de calcul des actifs sous gestion réglementaires qui est prescrite pour certains documents réglementaires (p. ex., formulaire ADV et formulaire PF).

Capitaux générant des honoraires

Les capitaux générant des honoraires représentent les capitaux engagés, promis ou investis dans les sociétés liées perpétuelles, les fonds privés et les stratégies axées sur des instruments liquides que nous gérons, ce qui nous permet de gagner des produits sous forme d'honoraires. Les capitaux générant des honoraires comprennent des montants appelés (« investis ») et des montants non appelés (« promis » ou « engagés »).

Aux fins du rapprochement des montants des périodes, nous utilisons les définitions suivantes :

- Entrées : comprennent les engagements de capital dans nos fonds privés et nos stratégies axées sur des instruments liquides et les apports à ceux-ci, ainsi que les émissions de capitaux de nos sociétés liées perpétuelles.
- Sorties : représentent les distributions et les rachats de capital relatifs au capital lié aux stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels.
- Distributions : représentent les distributions trimestrielles des sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé (excluant les ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché), les rachats et l'expiration des engagements non appelés dans nos fonds privés.
- Évaluation à la valeur de marché : comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché.
- Autres : comprennent les variations de l'endettement net sans recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains.

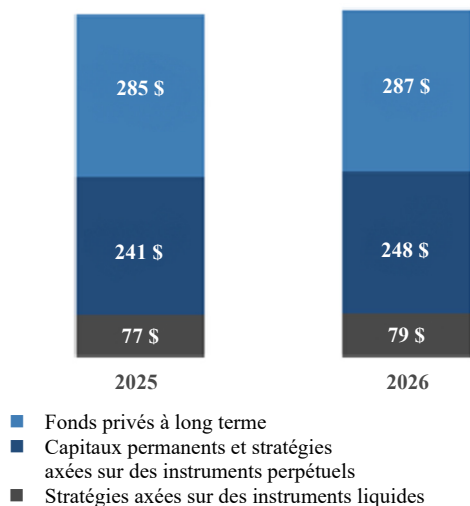
Engagements non appelés dans des fonds

Le total des engagements non appelés dans des fonds comprend le capital pouvant être appelé par les investisseurs dans les fonds, y compris les fonds dont la période d'investissement n'est pas en cours, pour lesquels le capital peut être appelé pour des investissements de suivi.

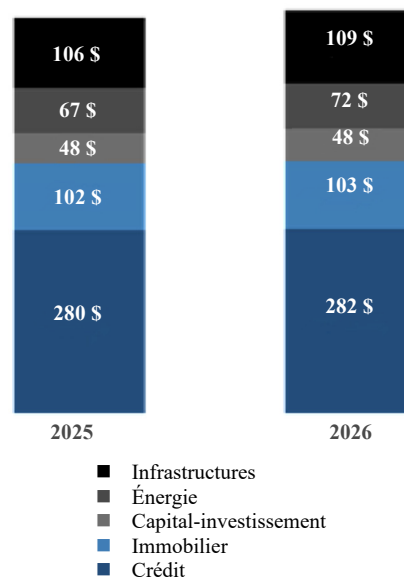
Diversification des capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)

Par type de fonds



Par branche d'activité



Fonds privés à long terme

Au 31 mars 2026, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 287 G\$ dans le cadre d'une gamme diversifiée de fonds privés à long terme qui ciblent les rendements bruts des véhicules axés sur les occasions (plus de 20 %), à valeur ajoutée (15 % à 16 %), et principaux et principaux plus (9 % à 13 %). Ces fonds sont généralement à capital fixe et de longue durée, et ils sont généralement engagés pour une période de dix ans et assortis de deux options de prorogation de un an.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base diversifiés et à long terme, habituellement sur le capital engagé ou le capital investi, selon la nature du fonds et la période où en est le fonds dans son cycle de vie;
- des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils sur les capitaux de co-investissement que nous mobilisons et investissons conjointement avec nos fonds privés à long terme, lesquels varient en fonction des accords de transaction;
- un intéressement aux plus-values ou des honoraires en fonction du rendement, qui nous donnent droit à une partie des bénéfices liés aux fonds à condition que les investisseurs reçoivent un rendement privilégié minimal prescrit. L'intéressement aux plus-values est habituellement payé vers la fin de la durée d'un fonds, après le remboursement du capital aux investisseurs, et il peut être assujéti à une disposition de récupération jusqu'à ce que tous les placements aient été monétisés et qu'un rendement minimal des capitaux investis soit suffisamment assuré. BN a le droit de recevoir 33,3 % de l'intéressement aux plus-values sur les nouveaux fonds parrainés de BAM, et elle conservera la totalité de l'intéressement aux plus-values gagné sur nos fonds existants arrivés à maturité.

Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels

Au 31 mars 2026, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 248 G\$ dans le cadre de nos véhicules de capitaux permanents et de nos fonds privés perpétuels principaux et principaux plus.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base perpétuels à long terme qui sont fondés sur la capitalisation boursière ou sur la valeur liquidative de nos véhicules de capitaux permanents et sur la valeur liquidative de nos fonds privés perpétuels;
- des honoraires sous forme de distributions incitatives stables provenant de BEP et de BIP, qui sont liés à la croissance des distributions en trésorerie payées aux investisseurs au-delà d'un seuil minimal prédéterminé. BEP et BIP affichent depuis longtemps une croissance annuelle des distributions dans leur fourchette cible de 5 % à 9 %;
- des honoraires en fonction du rendement de BBUC fondés sur le rendement des parts supérieur au seuil prescrit, lequel n'est pas assujéti à une disposition de récupération, ainsi que sur l'intéressement aux plus-values sur nos fonds privés perpétuels.

Stratégies axées sur des instruments liquides

Au 31 mars 2026, nous gérons des capitaux générant des honoraires d'environ 79 G\$ dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments liquides, ce qui comprend le capital que nous gérons pour le compte de nos fonds cotés en bourse et de nos comptes gérés séparément, en mettant l'accent sur les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres dans les secteurs de l'immobilier, des infrastructures et des ressources naturelles.

Sur ces produits, nous gagnons :

- des honoraires de gestion de base, calculés sur la base du capital engagé ou de la valeur liquidative des fonds;
- des produits en fonction du rendement fondés sur un rendement minimal prescrit.

Analyse des principales mesures financières et d'exploitation non conformes aux PCGR

La rubrique qui suit présente une analyse des principales mesures financières et d'exploitation utilisées dans la gestion de notre entreprise, ainsi qu'aux fins de la mesure de la performance, de l'attribution du capital et de l'évaluation. Pour plus de détails sur nos mesures non conformes aux PCGR et sur nos mesures de la performance, se reporter à « Partie I – Rubrique 2. Rapport de gestion – Principales mesures financières et d'exploitation » du présent rapport.

Capitaux générant des honoraires

Le tableau suivant présente un sommaire des capitaux générant des honoraires au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

(EN MILLIONS)	Fonds privés à long terme	Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	Stratégies axées sur des instruments liquides	Total
Infrastructures	49 243 \$	59 944 \$	— \$	109 187 \$
Énergie	39 454	32 706	—	72 160
Capital-investissement	38 637	9 392	—	48 029
Immobilier	72 217	30 629	—	102 846
Crédit	87 190	115 429	78 946	281 565
Au 31 mars 2026	286 741 \$	248 100 \$	78 946 \$	613 787 \$
Au 31 décembre 2025	284 814 \$	240 512 \$	77 388 \$	602 714 \$

Le tableau suivant présente les variations des capitaux générant des honoraires pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
31 décembre 2025	106 398 \$	67 245 \$	48 006 \$	101 682 \$	279 383 \$	602 714 \$
Entrées	3 755	2 075	531	1 420	11 362	19 143
Sorties	—	—	—	—	(6 421)	(6 421)
Distributions	(1 077)	(718)	(334)	(979)	(3 381)	(6 489)
Évaluation à la valeur de marché	143	2 927	(177)	(110)	1 441	4 224
Autres	(32)	631	3	833	(819)	616
Variation	2 789	4 915	23	1 164	2 182	11 073
31 mars 2026	109 187 \$	72 160 \$	48 029 \$	102 846 \$	281 565 \$	613 787 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Les capitaux générant des honoraires se chiffraient à 614 G\$ au 31 mars 2026, comparativement à 603 G\$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation nette de 11,1 G\$, ou 2 % :

- Les entrées** de 19,1 G\$ comprennent les engagements de capital et les apports à nos fonds privés à long terme et à nos stratégies axées sur des instruments liquides ainsi que les émissions de nos sociétés liées perpétuelles. Au cours du trimestre, les entrées de 3,8 G\$ provenant du secteur Infrastructures étaient principalement attribuables à la mobilisation de capitaux pour des co-investissements et aux entrées liées à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Les entrées de 2,1 G\$ du secteur Énergie se composent principalement de la mobilisation de capitaux de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, des entrées de nos fonds privés à long terme complémentaires et des émissions de titres d'emprunt de BEP. Les entrées de 531 M\$ provenant du secteur Capital-investissement ont principalement trait aux entrées liées à nos stratégies complémentaires et à d'autres fonds privés à long terme. Les entrées provenant du secteur Immobilier de 1,4 G\$ sont principalement attribuables au remboursement de la dette en temps opportun découlant de notre véhicule immobilier de capitaux permanents, à l'investissement et à la mobilisation de capitaux de nos fonds vedettes et de nos véhicules de co-investissement ainsi qu'à certains autres fonds privés à long terme et à certaines stratégies complémentaires. Dans le secteur Crédit, les entrées de 11,4 G\$ sont attribuables aux capitaux d'assurance de BWS, à la mobilisation et à l'investissement de capitaux dans l'ensemble de nos stratégies axées sur des instruments liquides et de nos fonds privés à long terme, ainsi qu'à la mobilisation de capitaux auprès de nos gestionnaires partenaires.
- Les sorties** représentent les distributions et les rachats de capital découlant des stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels. Au cours du trimestre, les sorties de 6,4 G\$ étaient principalement attribuables aux rachats effectués dans le cadre de certaines de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels et aux sorties liées aux capitaux d'assurance de BWS.
- Les distributions** représentent les distributions trimestrielles de nos sociétés liées perpétuelles ainsi que les remboursements de capital engagé, les rachats et l'expiration des engagements non appelés dans nos fonds privés. Au cours du trimestre, les distributions de 6,5 G\$ étaient principalement attribuables à un montant de 2,8 G\$ provenant des fonds d'Oaktree, à un montant de 1,4 G\$ provenant de nos sociétés liées cotées et de BPG et à un montant de 1,3 G\$ provenant de certains autres fonds privés à long terme et aux stratégies axées sur des instruments perpétuels. En outre, les distributions comprennent un montant de 633 M\$ lié à nos gestionnaires partenaires, excluant Oaktree, et un montant de 476 M\$ provenant de nos fonds vedettes immobilier et liés aux infrastructures.
- L'évaluation à la valeur de marché** comprend les profits (pertes) sur les placements de portefeuille, les sociétés liées perpétuelles et les stratégies axées sur des instruments liquides selon les valeurs du marché. Au cours du trimestre, les hausses des évaluations à la valeur de marché de 4,2 G\$ étaient principalement attribuables à un montant de 2,9 G\$ découlant de la hausse du cours du titre de BEP et à un montant de 1,9 G\$ découlant de la hausse des évaluations à la valeur de marché pour l'ensemble de nos stratégies de fonds de crédit axées sur des instruments liquides et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une diminution de 488 M\$ découlant d'une baisse du cours des titres de BIP et de BBUC et d'une diminution de la valeur liquidative de BPG.

- **Les variations autres** comprennent les variations de l'endettement net avec recours prises en compte pour l'établissement du capital investi des véhicules de capitaux permanents, ainsi que l'incidence des fluctuations des taux de change sur les engagements autres qu'en dollars américains. Au cours du trimestre, le montant net des variations autres de 616 M\$ tenait principalement aux fluctuations de 833 M\$ dans le secteur Immobilier, qui comprennent la valeur liquidative additionnelle découlant du rapatriement de la trésorerie de certains placements à titre de commanditaire de BPY ainsi que l'incidence du change. En outre, les fluctuations de 631 M\$ dans le secteur Énergie tiennent principalement à un prélèvement sur une facilité de crédit par BEP. Les variations dans les secteurs Immobilier et Énergie ont été contrebalancées par les variations dans le secteur Crédit, qui ont principalement trait à l'incidence du change ainsi qu'à la cession partielle de notre participation dans Pretium.

Bénéfice distribuable

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026 par rapport à 2025			
	2026	2025	\$	%
Honoraires de gestion de base ¹	1 268 \$	1 182 \$	86 \$	7 %
Distributions incitatives	130	117	13	11 %
Honoraires en fonction du rendement	2	—	2	n.s.
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	26	1	25	n.s.
Produits sous forme d'honoraires	1 426	1 300	126	10 %
Moins : coûts directs ^{1,2}	(632)	(583)	(49)	8 %
	794	717	77	11 %
Moins : bénéfice tiré des honoraires non attribuable à BAM	(22)	(19)	(3)	16 %
Bénéfice tiré des honoraires³	772	698	74	11 %
Impôt en trésorerie	(95)	(91)	(4)	4 %
Réintégrer : coûts liés à la rémunération fondée sur des actions ⁴	14	14	—	— %
Réintégrer : produits tirés des placements et autres produits (déduction faite des charges d'intérêts) ⁵	11	33	(22)	(67) %
Bénéfice distribuable	702 \$	654 \$	48 \$	7 %

1. Les honoraires de gestion de base et les coûts directs sont présentés sur une base intégrale pour ce qui est de BAM et de la participation de BAM dans Oaktree.

2. Les coûts directs comprennent la charge de rémunération, les autres charges d'exploitation et les frais généraux et administratifs et autres charges, ainsi que les coûts directs liés à Oaktree sur une base intégrale.

3. Le bénéfice tiré des honoraires comprend le bénéfice tiré des honoraires d'Oaktree, selon notre participation d'environ 74 % (31 mars 2025 – 73 %).

4. Cet ajustement réintègre les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

5. Cet ajustement réintègre les autres produits liés à notre quote-part des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisé, des produits d'intérêts et des charges d'intérêts des filiales partiellement détenues.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires se sont chiffrés à 1,4 G\$, soit une hausse de 126 M\$, ou 10 %, par rapport à la période antérieure. Cette hausse tient principalement à une augmentation de 86 M\$, ou 7 %, des honoraires de gestion de base qui s'explique par les produits sous forme d'honoraires additionnels de 44 M\$ provenant de nos sociétés liées cotées en raison de la hausse du cours des titres de BIP, de BEP et de BBUC. En outre, les produits sous forme d'honoraires ont également augmenté en raison du bénéfice additionnel de 48 M\$ provenant de nos gestionnaires partenaires, d'un montant de 17 M\$ attribuable à la vigueur de la mobilisation de capitaux pour nos stratégies axées sur des instruments perpétuels liées aux infrastructures et à l'énergie, et d'un montant de 11 M\$ attribuable à la croissance de notre mandat avec BWS. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par une baisse de 71 M\$ des honoraires de rattrapage découlant de notre cinquième fonds vedette immobilier et de notre deuxième fonds vedette de transition énergétique mondiale ainsi que par une baisse de 19 M\$ des honoraires en raison des montants réalisés à l'égard de nos fonds vedettes immobiliers et liés aux infrastructures précédents. Le reste de l'augmentation est attribuable à la mobilisation de capitaux et à la croissance au sein de divers fonds privés à long terme et de stratégies complémentaires.

Les distributions incitatives ont augmenté de 13 M\$, ou 11 %, en raison de la hausse de 5 % et de 6 %, respectivement, du dividende trimestriel de BEP et de BIP par rapport à la période antérieure.

Les frais transactionnels ont augmenté de 25 M\$ en raison de l'augmentation des honoraires provenant de notre stratégie de fonds liées aux infrastructures, qui s'explique par la mobilisation de capitaux de co-investissement ainsi que de certaines de nos stratégies complémentaires de fonds immobiliers au cours de la période considérée.

Les coûts directs ont augmenté de 49 M\$, ou 8 %, par rapport à la période antérieure en raison de la croissance de l'effectif et des hausses découlant de l'inflation pour appuyer la croissance continue de notre entreprise.

Le bénéfice tiré des honoraires non attribuable à BAM a augmenté de 3 M\$ en raison de la hausse du bénéfice tiré des honoraires provenant d'Oaktree.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice distribuable s'est établi à 702 M\$, en hausse de 48 M\$, ou 7 %, par rapport à la période antérieure. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice tiré des honoraires, partiellement contrebalancée par une baisse des produits tirés des placements et autres produits en raison de l'augmentation des charges d'intérêts sur nos emprunts généraux, par la baisse des intérêts gagnés sur notre dépôt auprès de BN et par l'augmentation de l'impôt en trésorerie sur le bénéfice tiré des honoraires.

Résultats de la stratégie de placement

Dans chacune de nos catégories de produits, nous investissons à l'échelle mondiale dans diverses stratégies de placement, chacune bénéficiant de facteurs très favorables à long terme qui ouvrent la voie à un univers de placement en expansion représentant plusieurs billions de dollars. Nos stratégies de placement sont les suivantes : a) infrastructures, b) énergie, c) capital-investissement, d) immobilier et e) crédit.

Les tableaux suivants présentent un résumé des capitaux générant des honoraires et des produits sous forme d'honoraires par stratégie de placement.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	2026 par rapport à 2025			
	2026	2025	\$	%
Infrastructures	109 187 \$	106 398 \$	2 789 \$	3 %
Énergie	72 160	67 245	4 915	7 %
Capital-investissement	48 029	48 006	23	— %
Immobilier	102 846	101 682	1 164	1 %
Crédit	281 565	279 383	2 182	1 %
Total des capitaux générant des honoraires	613 787 \$	602 714 \$	11 073 \$	2 %

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026 par rapport à 2025			
	2026	2025	\$	%
Infrastructures	357 \$	307 \$	50 \$	16 %
Énergie	217	172	45	26 %
Capital-investissement	125	106	19	18 %
Immobilier	262	318	(56)	(18) %
Crédit	465	397	68	17 %
Total des produits sous forme d'honoraires	1 426 \$	1 300 \$	126 \$	10 %

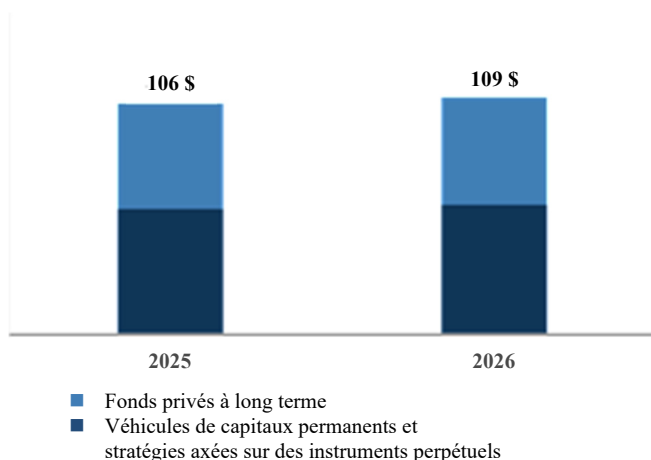
Infrastructures

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'infrastructures au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

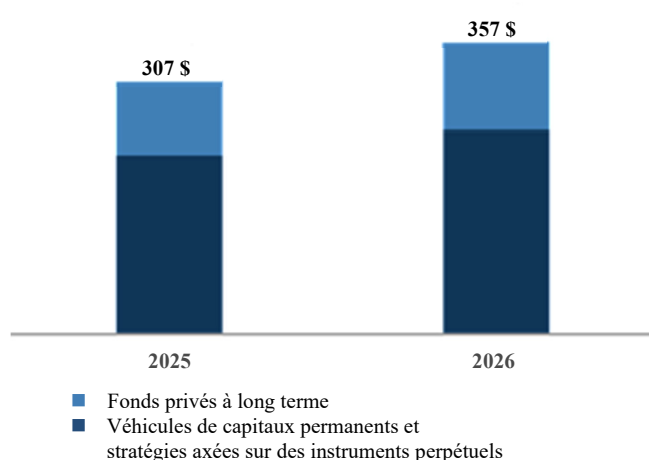
Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)			2026 par rapport à 2025	
	2026	2025	\$	%
Fonds privés à long terme	49 243 \$	47 950 \$	1 293 \$	3 %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	59 944	58 448	1 496	3 %
Total des capitaux générant des honoraires	109 187 \$	106 398 \$	2 789 \$	3 %

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	106 398 \$	97 050 \$
Entrées	3 755	576
Sorties	—	—
Distributions	(1 077)	(842)
Évaluation à la valeur de marché	143	(839)
Autres	(32)	294
Variation	2 789	(811)
Solde à la fin	109 187 \$	96 239 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 2,8 G\$, ou 3 %, pour s'établir à 109 G\$. Les entrées de 3,8 G\$ découlent principalement des stratégies axées sur des instruments perpétuels de 2,1 G\$ et de nos fonds privés à long terme de 1,5 G\$. Les fluctuations de l'évaluation à la valeur de marché de 143 M\$ sont attribuables à l'augmentation de la valeur liquidative de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, contrebalancée par la capitalisation boursière moins élevée de BIP en raison d'une diminution du cours de son action. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 1,1 G\$ payées à des investisseurs dans nos fonds privés à long terme et nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ainsi qu'aux porteurs de parts de BIP.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	92 \$	91 \$	1 \$	1 %
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	2	—	2	n.s.
	94	91	3	3 %
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BIP ¹	106	94	12	13 %
Fonds de co-investissement et autres fonds.....	54	42	12	29 %
	160	136	24	18 %
Honoraires de rattrapage	—	—	—	n.s.
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils.....	16	—	16	n.s.
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils....	270	227	43	19 %
Distributions incitatives ²	87	80	7	9 %
Total des produits sous forme d'honoraires	357 \$	307 \$	50 \$	16 %

1. Au 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires de BIP se chiffraient à 34,4 G\$ (31 mars 2025 – 30,6 G\$) et comprenaient une dette nette de 5,4 G\$ (31 mars 2025 – 5,2 G\$).

2. Comprend uniquement les distributions incitatives reçues de BIP.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 50 M\$, ou 16 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de 12 M\$ des produits sous forme d'honoraires en raison du capital mobilisé dans le cadre de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et des produits sous forme d'honoraires de 12 M\$ liés à BIP attribuables à la hausse du cours de son titre par rapport à la période comparative. En outre, les produits sous forme d'honoraires ont tiré parti de la hausse de 16 M\$ des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils associés à des co-investissements liée à nos fonds vedettes et à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Les distributions incitatives ont augmenté de 7 M\$ en raison d'une augmentation de 6 % du dividende trimestriel de BIP.

Bénéfice sectoriel

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits sectoriels	270 \$	227 \$	43 \$	19 %
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(68)	(60)	(8)	13 %
Autres charges d'exploitation.....	(28)	(23)	(5)	22 %
Bénéfice sectoriel	174 \$	144 \$	30 \$	21 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice sectoriel a augmenté de 30 M\$, ou 21 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation du bénéfice sectoriel tient principalement à la hausse des produits sectoriels découlant de l'augmentation des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils découlant de co-investissements liée à nos fonds vedettes et à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels, des produits sous forme d'honoraires de BIP en raison d'une hausse du cours de son titre au cours de la période et de la croissance de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges sectorielles en vue d'appuyer la croissance de notre entreprise.

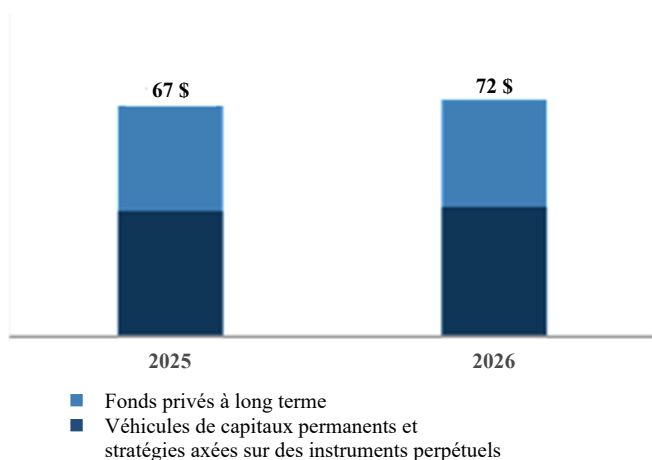
Énergie

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'énergie au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

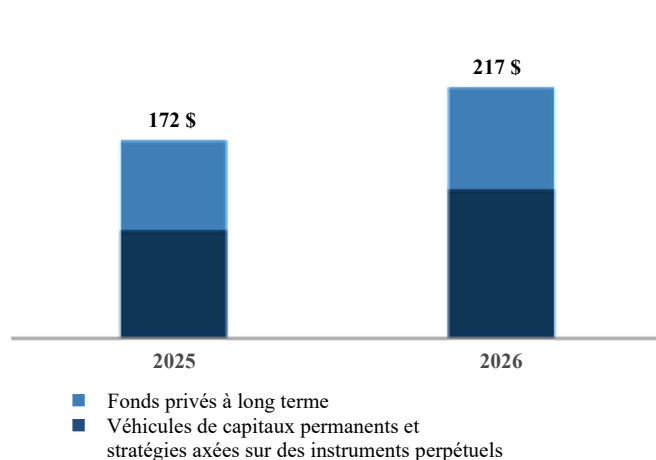
Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Fonds privés à long terme	39 454 \$	39 068 \$	386 \$	1 %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	32 706	28 177	4 529	16 %
Total des capitaux générant des honoraires	72 160 \$	67 245 \$	4 915 \$	7 %

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	67 245 \$	57 857 \$
Entrées	2 075	1 162
Sorties	—	—
Distributions	(718)	(705)
Évaluation à la valeur de marché	2 927	69
Autres	631	22
Variation	4 915	548
Solde à la fin	72 160 \$	58 405 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 4,9 G\$, ou 7 %, pour s'établir à 72 G\$. Cette augmentation est principalement attribuable aux entrées de 2,1 G\$, dont une tranche de 861 M\$ a trait à nos fonds privés à long terme, une tranche de 854 M\$ a trait à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels et une tranche de 360 M\$ a trait aux émissions de titres d'emprunt de BEP. En outre, la hausse de 2,9 G\$ de l'évaluation à la valeur de marché découle principalement de la capitalisation boursière plus élevée de BEP en raison d'une hausse du cours de son action au cours de la période. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par les distributions de 718 M\$ aux porteurs de parts de BEP et aux investisseurs dans nos fonds privés à long terme et nos stratégies axées sur des instruments perpétuels. Les variations autres de 631 M\$ tiennent principalement aux prélèvements de BEP sur la facilité de crédit.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	76 \$	75 \$	1 \$	1 %
Fonds de co-investissement et autres fonds	11	1	10	n.s.
	87	76	11	14 %
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BEP ¹	73	48	25	52 %
Fonds de co-investissement et autres fonds	12	8	4	50 %
	85	56	29	52 %
Honoraires de rattrapage	1	3	(2)	(67) %
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	1	—	1	n.s.
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils...	174	135	39	29 %
Distributions incitatives ²	43	37	6	16 %
Total des produits sous forme d'honoraires	217 \$	172 \$	45 \$	26 %

1. Au 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires de BEP se chiffraient à 29,5 G\$ (31 mars 2025 – 21,4 G\$) et comprenaient une dette nette de 4,9 G\$ (31 mars 2025 – 4,1 G\$).

2. Comprend uniquement les distributions incitatives reçues de BEP.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 45 M\$, ou 26 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette augmentation tient principalement à nos stratégies axées sur des instruments perpétuels : une tranche de 25 M\$ de la hausse des produits sous forme d'honoraires est attribuable à BEP en raison de la hausse de la capitalisation boursière moyenne au cours de la période considérée et une tranche de 4 M\$ a trait à certaines stratégies axées sur des instruments perpétuels. En outre, les fonds privés à long terme ont généré des produits sous forme d'honoraires additionnels de 23 M\$ découlant de nos fonds vedettes et de certaines stratégies complémentaires, montant partiellement contrebalancé par une baisse de 11 M\$ des produits sous forme d'honoraires de nos fonds privés à long terme précédents. Les distributions incitatives de BEP ont augmenté de 6 M\$ en raison d'une hausse de 5 % des distributions par rapport à la période antérieure.

Bénéfice sectoriel

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits sectoriels	174 \$	135 \$	39 \$	29 %
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(49)	(41)	(8)	20 %
Autres charges d'exploitation	(18)	(10)	(8)	80 %
Bénéfice sectoriel	107 \$	84 \$	23 \$	27 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice sectoriel a augmenté de 23 M\$, ou 27 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation du bénéfice sectoriel tient principalement à la hausse des produits sectoriels découlant d'une augmentation de la capitalisation boursière moyenne de BEP au cours de la période considérée ainsi que de la croissance découlant de nos fonds privés à long terme et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels complémentaires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par la hausse des charges sectorielles en raison de l'augmentation de la rémunération et des avantages et des charges d'exploitation.

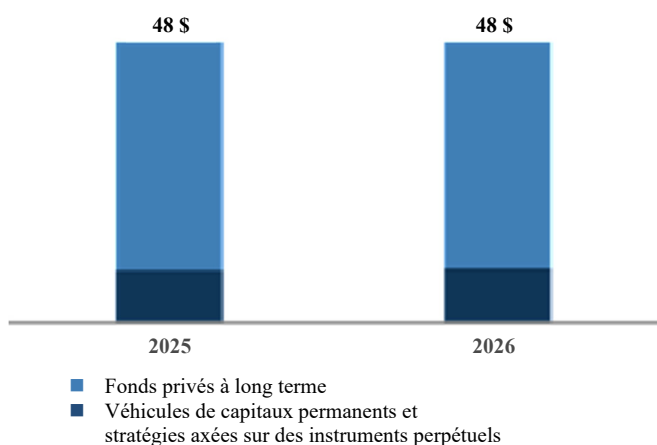
Capital-investissement

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de capital-investissement au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

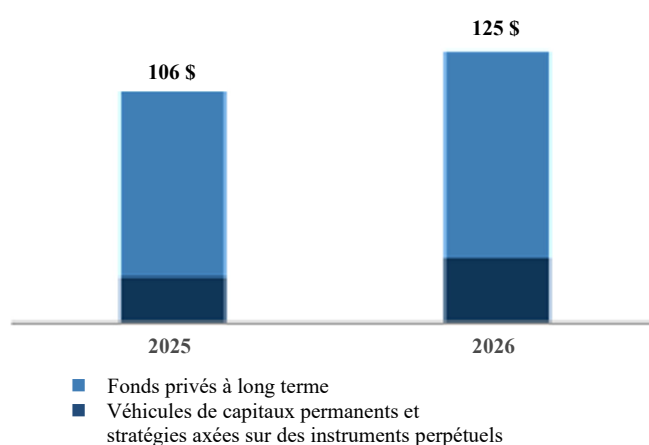
Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)			2026 par rapport à 2025	
	2026	2025	\$	%
Fonds privés à long terme	38 637 \$	38 859 \$	(222) \$	(1) %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	9 392	9 147	245	3 %
Total des capitaux générant des honoraires	48 029 \$	48 006 \$	23 \$	— %

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	48 006 \$	45 190 \$
Entrées	531	149
Sorties	—	—
Distributions	(334)	(343)
Évaluation à la valeur de marché	(177)	(161)
Autres	3	(1 880)
Variation	23	(2 235)
Solde à la fin	48 029 \$	42 955 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires sont demeurés inchangés, à 48 G\$. Les entrées de 531 M\$ découlent de certains fonds privés à long terme ainsi que de stratégies complémentaires. Ces entrées ont été contrebalancées par des distributions de 334 M\$, principalement de BBUC et de nos fonds privés à long terme. Les baisses de 177 M\$ de l'évaluation à la valeur du marché étaient principalement liées à BBUC en raison d'une baisse du cours de son titre au cours de la période.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	38 \$	39 \$	(1) \$	(3) %
Autres fonds à long terme	54	43	11	26 %
Fonds de co-investissement et autres fonds	3	2	1	50 %
	95	84	11	13 %
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BBUC ¹	28	21	7	33 %
	28	21	7	33 %
Honoraires de rattrapage	—	—	—	n.s.
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	—	1	(1)	(100) %
Total des honoraires de gestion et des honoraires liés aux services-conseils	123	106	17	16 %
Honoraires en fonction du rendement	2	—	2	n.s.
Total des produits sous forme d'honoraires	125 \$	106 \$	19 \$	18 %

1. Au 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires de BBUC se chiffraient à 9,1 G\$ (31 mars 2025 – 6,8 G\$) et comprenaient une dette nette de 1,4 G\$ (31 mars 2025 – 1,0 G\$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 19 M\$, ou 18 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette augmentation découle principalement des produits sous forme d'honoraires additionnels provenant de nos stratégies complémentaires et d'une hausse du cours de l'action de BBUC.

Bénéfice sectoriel

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits sectoriels	120 \$	103 \$	17 \$	17 %
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(66)	(56)	(10)	18 %
Autres charges d'exploitation	(22)	(19)	(3)	16 %
Bénéfice sectoriel	32 \$	28 \$	4 \$	14 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice sectoriel a augmenté de 4 M\$, ou 14 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation au cours de la période considérée est principalement attribuable à la hausse des produits sectoriels, qui reflète la hausse des honoraires de gestion liés aux stratégies complémentaires, ainsi qu'à la hausse des honoraires de BBUC en raison de la hausse du cours de l'action. L'augmentation des produits sectoriels a été contrebalancée par la hausse des charges sectorielles découlant de l'augmentation de la rémunération et des avantages à mesure que l'entreprise poursuit son expansion.

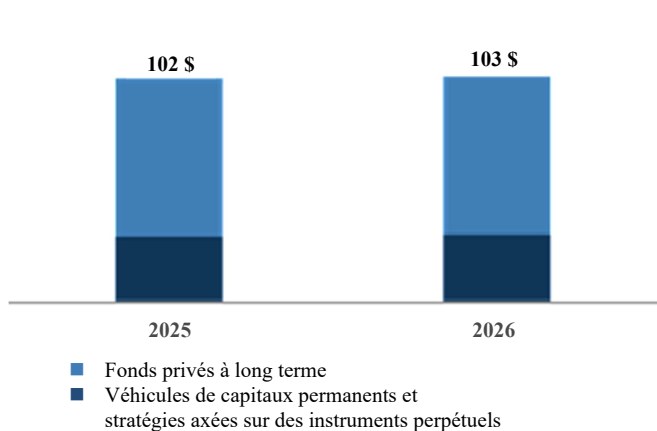
Immobilier

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière d'immobilier au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

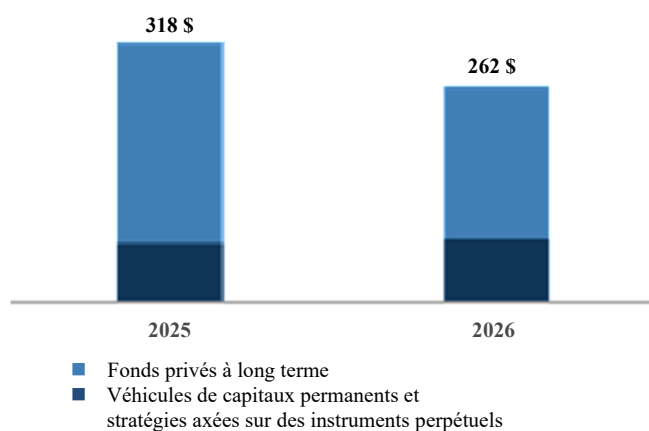
Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)			2026 par rapport à 2025	
	2026	2025	\$	%
Fonds privés à long terme	72 217 \$	72 045 \$	172 \$	— %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	30 629	29 637	992	3 %
Total des capitaux générant des honoraires	102 846 \$	101 682 \$	1 164 \$	1 %

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Solde au début	101 682 \$	93 629 \$
Entrées	1 420	9 193
Sorties	—	(193)
Distributions	(979)	(1 934)
Évaluation à la valeur de marché	(110)	217
Autres	833	(1 068)
Variation	1 164	6 215
Solde à la fin	102 846 \$	99 844 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 1,2 G\$, ou 1 %, pour s'établir à 103 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux entrées de 1,4 G\$, dont une tranche de 550 M\$ est liée au remboursement de la dette en temps opportun au sein de BPG, une tranche de 487 M\$ est liée aux capitaux investis dans nos stratégies complémentaires et une tranche de 383 M\$ est liée à nos fonds vedettes et aux capitaux de co-investissement. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des distributions de 1,0 G\$ provenant de BPG, de fonds vedettes précédents et d'autres fonds privés à long terme. De plus, les variations autres de 833 M\$ comprennent la valeur liquidative additionnelle liée au rapatriement en trésorerie de certains placements à titre de commanditaire de BPY ainsi que l'incidence du change.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme				
Fonds vedettes	120 \$	124 \$	(4) \$	(3) %
Fonds de co-investissement et autres fonds	54	55	(1)	(2) %
	174	179	(5)	(3) %
Stratégies axées sur des instruments perpétuels				
BPG ¹	52	54	(2)	(4) %
Fonds de co-investissement et autres fonds	25	17	8	47 %
	77	71	6	8 %
Honoraires de rattrapage	2	68	(66)	(97) %
Frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils	9	—	9	n.s.
Total des produits sous forme d'honoraires	262 \$	318 \$	(56) \$	(18) %

1. Au 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires de BPG (dont BPY représente la quasi-totalité du solde) se chiffraient à 19,9 G\$ (31 mars 2025 – 17,9 G\$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires ont diminué de 56 M\$, ou 18 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Cette diminution tient à la baisse de 66 M\$ des honoraires de rattrapage, les résultats de la période antérieure reflétant des clôtures subséquentes de notre cinquième fonds vedette. Les produits sous forme d'honoraires provenant de nos fonds vedettes ont diminué de 4 M\$, les produits sous forme d'honoraires additionnels tirés de nos plus récents fonds vedettes ayant été contrebalancés par la baisse des produits sous forme d'honoraires provenant des fonds précédents en raison des montants réalisés. De plus, les produits sous forme d'honoraires provenant d'autres stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 6 M\$ en raison de la croissance susmentionnée des capitaux générant des honoraires. Des frais transactionnels et honoraires liés aux services-conseils de 9 M\$ ont été réalisés à l'égard de certaines de nos stratégies complémentaires au cours de la période.

Bénéfice sectoriel

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits sectoriels	251 \$	316 \$	(65) \$	(21) %
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(98)	(98)	—	— %
Autres charges d'exploitation	(32)	(32)	—	— %
Bénéfice sectoriel	121 \$	186 \$	(65) \$	(35) %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice sectoriel a diminué de 65 M\$, ou 35 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. La diminution du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la baisse des produits sectoriels, les résultats de la période antérieure reflétant la hausse des produits sous forme d'honoraires de rattrapage découlant de clôtures subséquentes de notre cinquième fonds vedette.

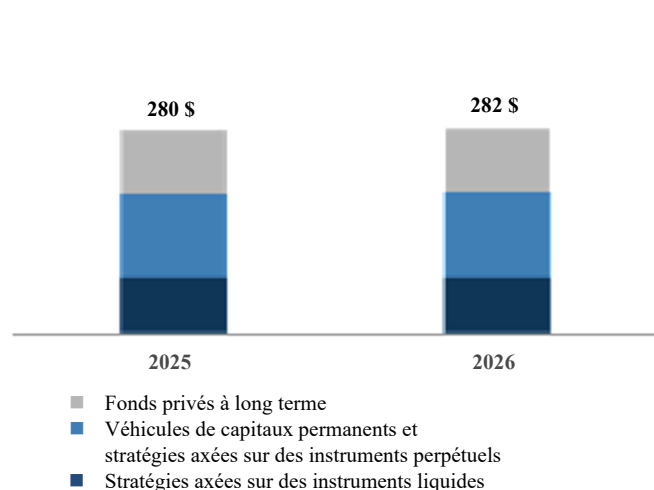
Crédit

Sommaire des principales mesures financières et d'exploitation

Les graphiques suivants présentent les capitaux générant des honoraires de notre stratégie de placement en matière de crédit au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et les produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

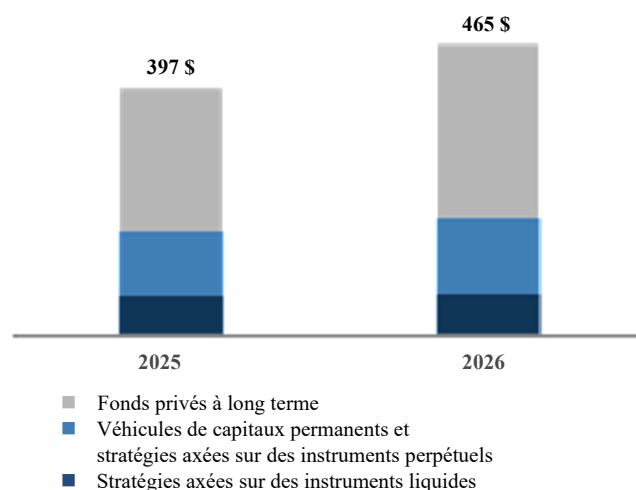
Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIARDS)



Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)



Les tableaux suivants présentent les facteurs expliquant les variations importantes des capitaux générant des honoraires au cours des périodes closes à ces dates.

Capitaux générant des honoraires

AU 31 MARS 2026 ET AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN MILLIONS)			2026 par rapport à 2025	
	2026	2025	\$	%
Fonds privés à long terme	87 190 \$	86 892 \$	298 \$	— %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	115 429	115 103	326	— %
Stratégies axées sur des instruments liquides	78 946	77 388	1 558	2 %
Total des capitaux générant des honoraires	281 565 \$	279 383 \$	2 182 \$	1 %

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025
Solde au début	279 383 \$	244 815 \$
Entrées	11 362	11 624
Sorties	(6 421)	(3 558)
Distributions	(3 381)	(3 221)
Évaluation à la valeur de marché	1 441	1 523
Autres	(819)	441
Variation	2 182	6 809
Solde à la fin	281 565 \$	251 624 \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires ont augmenté de 2,2 G\$, ou 1 %, pour s'établir à 282 G\$, principalement en raison du capital de 5,7 G\$ investi dans le cadre des fonds privés à long terme et des stratégies de fonds de crédit axées sur des instruments perpétuels et axées sur des instruments liquides, des entrées de capitaux d'assurance de BWS de 3,8 G\$, du capital de 1,4 G\$ mobilisé auprès de nos gestionnaires partenaires et du capital de 429 M\$ mobilisé dans le cadre de nos stratégies de fonds de titres de créance liés à l'immobilier et aux infrastructures. De plus, nous avons comptabilisé des hausses de l'évaluation à la valeur de marché de 1,4 G\$ liées à nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels ainsi qu'à certains fonds privés à long terme, ce qui a donné lieu à une augmentation supplémentaire des capitaux générant des honoraires. Ces augmentations ont été partiellement contrebalancées par des rachats de 3,4 G\$ dans le cadre de certaines de nos stratégies axées sur des instruments liquides et axées sur des instruments perpétuels, ainsi que par des sorties liées aux capitaux d'assurance de BWS de 3,0 G\$. En outre, des distributions de 2,7 G\$ de nos fonds privés à long terme et de nos stratégies complémentaires ainsi que des distributions de 633 M\$ de nos gestionnaires partenaires ont donné lieu à une diminution partielle des capitaux générant des honoraires. Les variations autres sont principalement liées à la cession partielle de notre participation dans Pretium ainsi qu'à l'incidence du change.

Produits sous forme d'honoraires

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils				
Fonds privés à long terme	277 \$	228 \$	49 \$	21 %
Capitaux permanents et stratégies axées sur des instruments perpétuels	122	105	17	16 %
Stratégies axées sur des instruments liquides ¹	66	64	2	3 %
Total des produits sous forme d'honoraires²	465 \$	397 \$	68 \$	17 %

1. Représente les fonds à capital variable dans le cadre de nos stratégies de fonds de crédit, ainsi que la participation d'Oaktree dans un gestionnaire de placements à revenu fixe et son placement dans des titres cotés en bourse.
2. Dans les diverses catégories, au 31 mars 2026, les capitaux générant des honoraires provenant de BWS se chiffraient à 110 G\$, ce qui a généré des produits sous forme d'honoraires de 66 M\$ en vertu de la convention de gestion de placements pour le trimestre clos le 31 mars 2026 (31 mars 2025 – capitaux générant des honoraires de 96 G\$ et produits sous forme d'honoraires de 55 M\$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, les produits sous forme d'honoraires ont augmenté de 68 M\$, ou 17 %, par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. Les honoraires tirés de nos fonds privés à long terme ont augmenté de 49 M\$ en raison principalement de l'augmentation des honoraires gagnés par nos gestionnaires partenaires et dans le cadre d'autres stratégies complémentaires. Les honoraires provenant de nos véhicules de capitaux permanents et de nos stratégies axées sur des instruments perpétuels ont augmenté de 17 M\$ en raison de la croissance de notre mandat avec BWS et du capital investi dans le cadre de nos stratégies de fonds de crédit privé. En outre, les stratégies axées sur des instruments liquides ont généré des produits sous forme d'honoraires additionnels de 2 M\$ en raison des entrées nettes et des variations positives de l'évaluation découlant de la hausse des capitaux générant des honoraires.

Bénéfice sectoriel

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2025	2026 par rapport à 2025	
			\$	%
Produits sectoriels	444 \$	373 \$	71 \$	19 %
Charges sectorielles				
Rémunération et avantages	(175)	(169)	(6)	4 %
Autres charges d'exploitation	(86)	(70)	(16)	23 %
Bénéfice sectoriel	183 \$	134 \$	49 \$	37 %

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026

Pour le trimestre clos le 31 mars 2026, le bénéfice sectoriel a augmenté de 49 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 mars 2025. L'augmentation du bénéfice sectoriel est principalement attribuable à la hausse des produits sectoriels découlant du bénéfice additionnel provenant de nos gestionnaires partenaires, ainsi qu'à d'autres stratégies complémentaires. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des charges d'exploitation ainsi que par la rémunération et les avantages à mesure que l'entreprise poursuit son expansion.

Rapprochement des mesures conformes aux PCGR des États-Unis et des mesures non conformes aux PCGR

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice distribuable, du bénéfice tiré des honoraires et des produits sous forme d'honoraires avec les mesures financières les plus directement comparables calculées et présentées conformément aux PCGR des États-Unis. En plus du bénéfice net et des produits, la direction évalue la performance de l'entreprise en fonction de ces mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR devraient être prises en considération en plus du bénéfice net ou d'autres mesures financières présentées conformément aux PCGR des États-Unis, et elles ne doivent pas être considérées comme un substitut de ces mesures, ni comme étant supérieures à celles-ci.

Rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net avec le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice distribuable pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Bénéfice net	586 \$	507 \$
Ajouter ou soustraire les éléments suivants :		
Charge d'impôt ^{a)}	110	75
Amortissements ^{b)}	20	3
Attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	(112)	(2)
Rémunération liée à l'attribution de l'intéressement aux plus-values ^{c)}	211	146
Autres produits et charges ^{d)}	(21)	55
Charges d'intérêts ^{e)}	47	13
Produits d'intérêts et de dividendes ^{e)}	(29)	(20)
Autres produits des activités ordinaires ^{f)}	(207)	(115)
Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence ^{g)}	(70)	(58)
Bénéfice tiré des honoraires des placements mis en équivalence selon notre quote-part ^{g)}	144	106
Coûts liés à la rémunération recouverts auprès de sociétés liées ^{h)}	67	(8)
Autres ajustements ⁱ⁾	26	(4)
Bénéfice tiré des honoraires	772 \$	698 \$
Produits tirés des placements et autres produits (déduction faite des charges d'intérêts) ^{j)}	11	33
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions ^{k)}	14	14
Impôt en trésorerie ^{l)}	(95)	(91)
Bénéfice distribuable	702 \$	654 \$

a) Cet ajustement élimine l'incidence de la charge d'impôt puisque nous ne croyons pas que cet élément reflète la valeur actualisée des obligations fiscales réelles que nous prévoyons engager à long terme en raison des actifs d'impôt différé importants de BAM.

b) Cet ajustement élimine les amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles, qui sont sans effet sur la trésorerie et qui, par conséquent, sont exclus du bénéfice tiré des honoraires, ainsi que certains coûts d'amortissement des immobilisations refacturés par des sociétés liées de BAM.

c) Ces ajustements éliminent l'incidence de l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent et réalisé et la charge de rémunération connexe. L'attribution de l'intéressement aux plus-values et la charge de rémunération connexe sont incluses dans le bénéfice distribuable une fois réalisées.

d) Cet ajustement élimine les autres produits et charges liés aux variations de la juste valeur des entités et des fonds consolidés.

e) Cet ajustement élimine les intérêts et les frais payés ou reçus par les entités et les fonds consolidés.

f) Cet ajustement élimine les autres produits des activités ordinaires gagnés qui sont sans effet sur la trésorerie.

g) Ces ajustements éliminent notre quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence, y compris les éléments marqués des lettres a) à f) ci-dessus, et comprennent la quote-part du bénéfice tiré des honoraires des placements mis en équivalence.

h) Cet élément réintègre les coûts liés à la rémunération qui seront pris en charge par des sociétés liées.

i) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion de base tirés des fonds qui ont été éliminés à la consolidation ainsi que d'autres éléments.

j) Cet ajustement réintègre les autres produits liés à notre quote-part des produits tirés des placements, de l'intéressement aux plus-values réalisé, des produits d'intérêts reçus et des charges d'intérêts des filiales partiellement détenues.

k) Cet ajustement réintègre les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions.

l) Représente l'incidence de l'impôt en trésorerie payé par l'entreprise.

Rapprochement des produits et des produits sous forme d'honoraires

Le tableau suivant présente notre rapprochement des honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils et des produits sous forme d'honoraires pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
(EN MILLIONS)

	2026	2025
Honoraires de gestion de base et honoraires liés aux services-conseils	860 \$	837 \$
Honoraires liés au rendement ^{a)}	130	117
Produits sous forme d'honoraires provenant des placements mis en équivalence ^{b)}	422	359
Autres ajustements ^{c)}	14	(13)
Produits sous forme d'honoraires	1 426 \$	1 300 \$

a) Cet ajustement ajoute les distributions incitatives et les honoraires en fonction du rendement qui sont inclus dans les produits sous forme d'honoraires.

b) Cet ajustement ajoute les honoraires de gestion d'Oaktree selon une participation de 100 % ainsi que notre quote-part du bénéfice des autres gestionnaires partenaires, en excluant Oaktree.

c) Cet ajustement tient compte des honoraires de gestion de base tirés de fonds qui sont éliminés à la consolidation et d'autres éléments.

Produits sous forme d'honoraires par zone géographique

La majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis. Les tableaux suivants présentent nos produits sous forme d'honoraires ventilés par stratégie de placement et par zone géographique.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2026 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	43 \$	28 \$	59 \$	160 \$	382 \$	672 \$
Royaume-Uni	59	60	23	43	56	241
Canada	111	53	20	11	10	205
Autres	57	33	21	48	17	176
Distributions incitatives	87	43	2	—	—	132
	357 \$	217 \$	125 \$	262 \$	465 \$	1 426 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2025 (EN MILLIONS)	Infrastructures	Énergie	Capital- investissement	Immobilier	Crédit	Total
Honoraires de gestion et honoraires liés aux services-conseils, montant net						
États-Unis	45 \$	27 \$	51 \$	201 \$	329 \$	653 \$
Royaume-Uni	45	41	22	46	47	201
Canada	96	46	15	15	9	181
Autres	41	21	18	56	12	148
Distributions incitatives	80	37	—	—	—	117
	307 \$	172 \$	106 \$	318 \$	397 \$	1 300 \$

Situation de trésorerie et sources de financement

Situation de trésorerie

BAM maintient des liquidités suffisantes en tout temps afin d'être en mesure de saisir les occasions de placement lorsqu'elles se présentent, de composer avec les changements défavorables soudains de la conjoncture économique et de maintenir les distributions. Les flux de trésorerie comprennent habituellement les honoraires gagnés sur les actifs gérés, le paiement des charges d'exploitation et le versement de dividendes en trésorerie aux actionnaires. De temps à autre, BAM peut prélever des montants sur une facilité de crédit renouvelable ou émettre du papier commercial afin de combler les écarts temporaires entre l'encaissement et la sortie de fonds. Elle peut également émettre des titres d'emprunt pour financer la croissance au moyen d'investissements stratégiques. Les principales sources de liquidités, que nous appelons les liquidités générales, sont la trésorerie, les actifs financiers à court terme ainsi que les montants non prélevés sur les facilités de crédit renouvelables.

Au 31 mars 2026, les liquidités générales de BAM se chiffraient à 2,5 G\$. Ce montant se composait de trésorerie et d'actifs financiers à court terme de 1,2 G\$ qui sont convertibles en trésorerie au cours des 12 prochains mois, ainsi que d'un montant non prélevé sur les facilités de crédit de 1,4 G\$. Ces liquidités peuvent être utilisées sans conséquence fiscale significative pour aider BAM à financer des transactions stratégiques et à lancer de nouveaux produits de placement.

- Le 8 novembre 2022, une facilité de crédit renouvelable de 300 M\$ a été conclue avec BN, qui agit à titre de prêteur. Les prélèvements en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 165 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 165 points de base. Au 31 mars 2026, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.
- Le 29 août 2024, une facilité de crédit renouvelable de cinq ans d'un montant de 750 M\$ a été conclue avec un groupe de prêteurs au moyen d'ententes bilatérales. Le 5 septembre 2025, BAM a finalisé l'augmentation du montant de la facilité, le faisant passer de 750 M\$ à 1,1 G\$. Les prélèvements en dollars américains sont assujettis au taux de base des États-Unis ou au SOFR, majoré d'une marge de 110 points de base, tandis que les prélèvements en dollars canadiens sont assujettis au taux préférentiel canadien ou au taux CORRA, majoré d'une marge de 110 points de base. Au 31 mars 2026, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.
- En mars 2026, BAM a établi un programme de papier commercial non garanti de premier rang de 1,0 G\$ qui est entièrement adossé à notre facilité de crédit renouvelable bilatérale de cinq ans. Le produit net des émissions de billets de papier commercial, dont l'échéance est d'au plus 364 jours, devrait être affecté aux fins des besoins généraux de la société. Au 31 mars 2026, BAM n'avait aucun billet de papier commercial en circulation.
- Après le 31 mars 2026, BAM a conclu un placement de titres d'emprunt, soit l'émission d'obligations de cinq ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 4,832 % d'un montant de 550 M\$ et la réouverture d'obligations de dix ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,298 % d'un montant de 450 M\$.

Le tableau suivant présente un sommaire des titres de créance en circulation au 31 mars 2026, à moins d'indication contraire.

Date d'émission	Date d'échéance	Durée initiale (en années)	Montant en capital (en M\$ US)	Taux d'intérêt nominal fixe annuel
24 avril 2025	24 avril 2035	10	750 \$	5,795 %
9 septembre 2025	15 septembre 2055	30	750 \$	6,077 %
18 novembre 2025	15 janvier 2036	10	400 \$	5,298 %
18 novembre 2025	15 novembre 2030	5	600 \$	4,653 %
17 avril 2026	15 janvier 2036	10	450 \$	5,298 %
17 avril 2026	15 avril 2031	5	550 \$	4,832 %

Le tableau qui suit présente notre capital pouvant être investi.

(EN MILLIONS)	Société ^{a)}		Groupe ^{b)}	
	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025	Au 31 mars 2026	Au 31 décembre 2025
Trésorerie et actifs financiers, montant net	1 185 \$	1 611 \$	62 763 \$	63 189 \$
Montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées	1 350	1 350	9 565	9 565
Engagements non appelés dans des fonds privés	—	—	114 175	110 854
Total du capital pouvant être investi	2 535 \$	2 961 \$	186 503 \$	183 608 \$

a) Le capital pouvant être investi à l'échelle de la société représente les liquidités générales de BAM.

b) Le capital pouvant être investi à l'échelle du groupe se compose 1) des liquidités générales de BAM, des fonds consolidés et des sociétés liées perpétuelles, et 2) des engagements non appelés dans des fonds privés, qui sont des engagements de tiers pouvant être utilisés dans les fonds privés de BAM.

Engagements non appelés dans des fonds

Le tableau suivant présente nos engagements non appelés dans des fonds au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025.

AUX 31 MARS (EN MILLIONS)	2026	2027	2028	2029	2030 +	Total 2026	Déc. 2025
Infrastructures	— \$	— \$	192 \$	— \$	13 147 \$	13 339 \$	12 569 \$
Énergie	—	—	801	—	20 566	21 367	22 685
Capital-investissement	257	93	494	465	13 544	14 853	13 223
Immobilier	2 390	—	—	2 623	17 680	22 693	22 583
Crédit	2 372	937	131	2 020	36 463	41 923	39 794
	5 019 \$	1 030 \$	1 618 \$	5 108 \$	101 400 \$	114 175 \$	110 854 \$

Une tranche d'environ 67 G\$ des engagements non appelés dans des fonds ne génère actuellement pas d'honoraires, mais générera des honoraires lorsque le capital sera investi. Nous prévoyons que ces engagements généreront des produits sous forme d'honoraires d'environ 670 M\$ lorsqu'ils seront investis.

Sources de financement

Obligations au titre de la récupération

Les attributions liées au rendement sont assujetties à la récupération dans la mesure où les attributions liées au rendement reçues à ce jour à l'égard d'un fonds dépassent le montant dû à BAM en fonction des résultats cumulatifs de ce fonds. Les montants et la nature des obligations au titre de la récupération sont décrits dans la partie I – Rubrique 1. États financiers, à la note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés de BAM au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Exigences en matière de capital

Certaines entités américaines et non américaines de BAM sont assujetties à diverses règles et exigences réglementaires applicables aux activités de conseil en placement et à d'autres activités financières, qui pourraient comprendre des exigences minimales en matière de capital net. Ces exigences ont été respectées pour le trimestre clos le 31 mars 2026.

Expositions aux instruments financiers

Comme il est décrit ailleurs dans le présent rapport, nous avons recours à des dérivés et à d'autres instruments financiers dans le cadre de nos activités afin de gérer les risques et de maximiser l'utilisation de notre capital. Le montant notionnel et la juste valeur de ces instruments sont présentés dans la partie I – Rubrique 1. États financiers, à la note 5, « Évaluations de la juste valeur des instruments financiers », et à la note 7, « Dérivés », des états financiers consolidés résumés de BAM au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Arrangements hors bilan

BAM peut, de temps à autre, conclure des garanties à l'égard de co-investissements qui offrent un intéressement aux plus-values. Le montant garanti est à concurrence de l'intéressement aux plus-values versé au commandité, déduction faite de l'impôt. Aucun montant connu n'est actuellement exigible ou dû en vertu de ces garanties.

Transactions entre parties liées

BAM a conclu un certain nombre de transactions entre parties liées avec BN et d'autres sociétés liées. Se reporter à Partie I – Rubrique 1. États financiers, note 14, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés résumés de BAM au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Dividendes de BAM

Les dividendes versés par BAM à l'égard des titres en circulation pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025 sont présentés dans le tableau suivant.

	Distribution par titre	
	2026	2025
Par action de catégorie A et de catégorie B	0,5025 \$	0,4375 \$

Filiales émettrices sur le marché

BAM Finance LLC (« U.S. Finco ») est une société à responsabilité limitée constituée au Delaware le 26 mars 2025 et une filiale de la société. Au 31 mars 2026, U.S. Finco n'avait aucune dette.

BAM Finance (Canada) Inc. (« Canadian Finco ») a été constituée en société par actions le 26 mars 2025 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et est une filiale de la société. Au 31 mars 2026, Canadian Finco n'avait aucune dette.

U.S. Finco et Canadian Finco (ensemble, les « émetteurs de titres d'emprunt ») ne possèdent pas d'activités ni d'actifs indépendants autres que ceux liés aux titres qu'elles peuvent émettre. Tout titre d'emprunt émis par les émetteurs de titres d'emprunt sera garanti entièrement et sans condition par la société pour ce qui est du paiement du capital, de la prime (le cas échéant), des intérêts et de certains autres montants.

Au 31 mars 2026, la totalité des billets de premier rang de BAM avaient été émis directement par BAM.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'information financière de la société, de U.S. Finco, de Canadian Finco et des filiales non garantes.

AU 31 MARS 2026 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS À CETTE DATE (EN MILLIONS)	BAM	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ¹	Ajustements de consolidation ²	BAM – données consolidées
Produits	52 \$	— \$	— \$	1 618 \$	(332) \$	1 338 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	839	—	—	(34)	(188)	617
Total de l'actif	11 167	—	—	47 103	(40 333)	17 937
Total du passif	3 575	—	—	12 028	(8 901)	6 702
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	—	—	—	1 265	—	1 265
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	—	—	—	1 384	—	1 384

AU 31 DÉCEMBRE 2025 ET POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2025 (EN MILLIONS)	BAM	U.S. Finco	Canadian Finco	Autres filiales de BAM ¹	Ajustements de consolidation ²	BAM – données consolidées
Produits	10 \$	— \$	— \$	1 347 \$	(276) \$	1 081 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	726	—	—	36	(181)	581
Total de l'actif	11 452	—	—	45 111	(39 516)	17 047
Total du passif	3 334	—	—	11 307	(7 904)	6 737
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable en actions privilégiées	—	—	—	1 398	—	1 398
Participation ne donnant pas le contrôle rachetable dans les fonds consolidés	—	—	—	—	—	—

1. Cette colonne tient compte des participations dans toutes les filiales de BAM autres que les émetteurs de titres d'emprunt, sur une base combinée.

2. Cette colonne comprend les montants nécessaires à la présentation de BAM sur une base consolidée.

Sommaire des principales méthodes comptables

Méthodes comptables, estimations et jugements critiques

BAM prépare des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis. La préparation des états financiers consolidés résumés conformément aux PCGR des États-Unis exige que la direction fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction est d'avis que les estimations utilisées dans la préparation des états financiers consolidés résumés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. Ces estimations comprennent les estimations utilisées dans l'évaluation des placements ainsi que des soldes d'impôt différé (y compris les réductions de valeur) et dans la détermination du contrôle ou de l'influence notable. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces écarts pourraient être significatifs. BAM est d'avis que les méthodes comptables critiques suivantes pourraient éventuellement donner lieu à une variation significative des résultats de BAM, si les hypothèses, les estimations ou les jugements sous-jacents devaient être modifiés. Pour obtenir une description complète des méthodes comptables, se reporter à Partie I – Rubrique 1. États financiers, note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables », des états financiers consolidés résumés au 31 mars 2026 et au 31 décembre 2025 et pour les trimestres clos les 31 mars 2026 et 2025.

Placements mis en équivalence

Les placements sur lesquels BAM est réputée exercer une influence notable, mais n'exercer aucun contrôle, sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. BAM exerce une influence notable sur nos gestionnaires partenaires et comptabilise donc ces placements selon la méthode de la mise en équivalence.

La valeur comptable des placements mis en équivalence est déterminée en fonction des montants investis par BAM, ajustés pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entité émettrice attribuée en fonction des conventions pertinentes, moins les distributions reçues. Selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de BAM du bénéfice des placements mis en équivalence est incluse dans le poste Quote-part du bénéfice des placements mis en équivalence dans les états consolidés résumés du résultat net. BAM soumet ses placements mis en équivalence à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces placements pourrait ne pas être recouvrable.

Se reporter à Partie I – Rubrique 1. États financiers, note 3, « Placements », des états financiers consolidés résumés pour plus de renseignements au sujet de nos placements mis en équivalence.

Contrôle ou niveau d'influence

Lorsqu'elle détermine la méthode appropriée pour comptabiliser les entités émettrices de BAM, BAM pose des jugements à l'égard du degré d'influence qu'elle exerce directement ou par l'intermédiaire d'une entente sur les activités pertinentes de l'entité émettrice. Ces activités peuvent comprendre la capacité d'élire les administrateurs de l'entité émettrice ou de nommer les membres de la direction. BAM obtient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les décisions pertinentes en matière d'investissement, de financement et d'exploitation d'une entité et utilise ce pouvoir en agissant pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire pour d'autres investisseurs. Afin d'agir pour son propre compte, il faut avoir un capital à risque suffisant dans une entité émettrice et être exposé à la variabilité des rendements découlant des décisions de BAM agissant pour son propre compte. Le jugement est exercé pour déterminer le capital à risque suffisant ou la variabilité des rendements. Pour poser ces jugements, BAM tient compte de la possibilité que d'autres investisseurs puissent révoquer BAM à titre de gestionnaire ou de commandité dans une société de personnes contrôlée.

Attribution de l'intéressement aux plus-values latent

La variation de la juste valeur des placements constitue une donnée d'entrée importante relativement à l'attribution de l'intéressement aux plus-values latent. Des estimations et des hypothèses sont formulées pour évaluer la juste valeur des placements sous-jacents du fonds. Se reporter à « Juste valeur » ci-après pour de plus amples renseignements portant sur les estimations et hypothèses importantes utilisées pour évaluer la juste valeur des placements sous-jacents.

Juste valeur

BAM a recours à la juste valeur tout au long du processus de présentation de l'information financière. Pour plus d'information au sujet de nos méthodes comptables liées à la juste valeur, se reporter à Partie I – Rubrique 1. États financiers, note 2, « Sommaire des principales méthodes comptables — Juste valeur des instruments financiers » et « Sommaire des principales méthodes comptables — Comptabilisation des produits », dans les notes annexes. L'analyse qui suit vise à fournir des informations supplémentaires au sujet de l'incidence de l'application des principes de la juste valeur sur nos résultats financiers, ainsi qu'au sujet du processus suivi par la direction pour appliquer ces principes, y compris les aspects nécessitant l'exercice d'un jugement important.

La juste valeur des placements détenus par les fonds de BAM constitue la principale donnée d'entrée aux fins du calcul de certains de nos honoraires de gestion, de nos honoraires liés au rendement, de nos honoraires en fonction du rendement et de la rémunération connexe que nous comptabilisons. En l'absence de prix de marché observables, nous appliquons des méthodes d'évaluation de façon cohérente ainsi que des hypothèses qui, selon nous, seraient utilisées par des intervenants du marché pour évaluer la juste valeur des placements. Pour certains placements où il peut y avoir peu d'activité sur le marché, l'évaluation de la juste valeur par la direction est fondée sur la meilleure information disponible dans les circonstances, et la direction doit parfois intégrer ses propres hypothèses et exercer un degré important de jugement, en tenant compte d'une combinaison de facteurs internes et externes, y compris les ajustements appropriés au titre du risque de non-exécution et du risque de liquidité.

La direction a choisi l'option de la juste valeur pour certains de ses placements mis en équivalence. De plus, la direction doit évaluer certains instruments financiers à la juste valeur, y compris les instruments d'emprunt, les titres de capitaux propres et les dérivés autonomes.

De façon générale, nous avons principalement recours à l'approche par le résultat pour déterminer la juste valeur de nos placements, selon laquelle la juste valeur est estimée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus générés par une entreprise. La méthode la plus couramment utilisée dans le cadre de cette approche est celle des flux de trésorerie actualisés, qui tient compte des principales hypothèses relatives au bénéfice net ou aux flux de trésorerie projetés du placement, au taux d'actualisation, au taux de capitalisation et au multiple de sortie.

La direction a également recours à l'approche par le marché comme méthode secondaire. Cette approche repose principalement sur les évaluations de sociétés ouvertes, de transactions ou d'actifs comparables et exige une part de jugement dans la sélection de comparables appropriés. Selon les faits et circonstances propres au placement, d'autres méthodes primaires et secondaires peuvent être appliquées, y compris la valeur des options, l'analyse de réclamations ou de scénarios éventuels, l'analyse du rendement, les flux de trésorerie projetés jusqu'à l'échéance ou à l'expiration, l'escompte à la vente, les méthodes de pondération par la probabilité d'occurrence, ou les récents financements.

RUBRIQUE 3. INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Risque de marché

Le risque de marché de BAM découle principalement de son rôle de gestionnaire des actifs des véhicules de capitaux permanents cotés et de la sensibilité des honoraires de gestion de base gagnés auprès de ces sociétés liées en raison des fluctuations du cours de leur titre sous-jacent. Il s'agit plus particulièrement du risque de marché lié aux honoraires de gestion de base gagnés en fonction de la capitalisation boursière de BEP, de BIP et de BBUC.

Risque de change

Notre exposition au risque de change est très limitée, puisque la majorité de nos fonds privés sont libellés en dollars américains. Ainsi, les produits sous forme d'honoraires gagnés sont principalement versés en dollars américains, sans égard à la monnaie locale de notre bassin de placements sous-jacents. En outre, la majorité de nos produits sont gagnés aux États-Unis. Nous pourrions, de temps à autre, réduire le risque de change au moyen de techniques de couverture, notamment en ayant recours à des contrats à terme de gré à gré pour réduire l'exposition aux fluctuations futures des taux de change lorsqu'un montant important de capital a été investi en monnaies étrangères.

Risque de taux d'intérêt

BAM est exposée au risque de taux d'intérêt sur les soldes détenus auprès de sociétés liées et de parties externes, ainsi que sur sa facilité de crédit renouvelable interne auprès de BN et sa facilité de crédit renouvelable externe de 1,1 G\$, sur laquelle aucun montant n'avait été prélevé au 31 mars 2026. BAM est également exposée au risque de taux d'intérêt en raison de son programme de papier commercial récemment établi. Notre papier commercial est assorti d'une échéance d'au plus 364 jours à compter de la date d'émission et de taux d'intérêt fondés sur les taux du marché au moment de l'émission. Au 31 mars 2026, BAM n'avait aucun billet de papier commercial en circulation. BAM tire des produits d'intérêts des montants déposés auprès de BN et engage des charges d'intérêts sur les emprunts externes et internes au titre de sa facilité de crédit renouvelable. Les produits et les charges d'intérêts liés à ces soldes sont calculés en fonction de taux variables. Les billets de premier rang échéant en 2035 de BAM de 750 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,795 %. Les billets de premier rang échéant en 2055 de BAM de 750 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 6,077 %. Les billets de premier rang échéant en 2030 de BAM de 600 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 4,653 %. Les billets de premier rang échéant en 2036 de BAM de 400 M\$ sont assortis d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,298 %. Après le 31 mars 2026, BAM a conclu un placement de titres d'emprunt en émettant des obligations de cinq ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 4,832 % d'un montant de 550 M\$ et en rouvrant l'émission d'obligations de dix ans assorties d'un taux d'intérêt nominal fixe annuel de 5,298 % d'un montant de 450 M\$.

Risque de crédit

Les investisseurs dans nos fonds privés s'engagent à investir des capitaux dans ces véhicules par l'entremise d'accords de souscription. Lorsqu'un fonds privé fait un placement, ces engagements de capital sont honorés par nos investisseurs au moyen d'apports de capital, comme le prescrivent ces accords de souscription. Il peut arriver que les investisseurs dans nos fonds privés manquent à leurs obligations d'engagements de capital, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos bénéficiaires ou entraîner d'autres conséquences négatives pour nos activités, comme l'obligation de réinvestir notre capital pour couvrir lesdites obligations. Cette incidence serait exacerbée si l'investisseur qui manque à ses obligations investit dans plusieurs fonds. Compte tenu de la diversité et de la solvabilité de notre bassin de plus de 2 500 clients, dont certains des plus grands investisseurs institutionnels, fonds souverains et régimes de retraite dans le monde, nous sommes d'avis que notre entreprise de gestion d'actifs n'est pas exposée à un risque de crédit significatif.

RUBRIQUE 4. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nous maintenons des « contrôles et procédures de communication de l'information », au sens donné à l'expression correspondante (disclosure controls and procedures) dans les règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act, qui sont conçus pour fournir l'assurance que l'information que nous devons présenter dans les rapports déposés ou transmis en vertu de l'Exchange Act est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits dans les règles et les formulaires de la Securities and Exchange Commission, et que cette information est recueillie et communiquée à notre direction, y compris au chef de la direction et à la cheffe des finances, selon le cas, afin que les décisions sur les informations à fournir puissent être prises en temps opportun. Lors de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information, notre direction a nécessairement dû exercer son jugement dans l'évaluation du rapport coût-bénéfice des contrôles et procédures de communication de l'information envisageables. La conception de tout contrôle et de toute procédure de communication de l'information repose également en partie sur certaines hypothèses concernant la probabilité que certains événements futurs surviennent, et rien ne garantit que la conception permettra d'atteindre les objectifs fixés dans toutes les conditions futures possibles. Les contrôles et les procédures, aussi bien conçus et appliqués soient-ils, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable de l'atteinte des objectifs souhaités.

Notre direction, y compris notre chef de la direction et notre cheffe des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information conformément aux règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act à la fin de la période visée par le présent rapport. À la lumière des résultats de cette évaluation, notre chef de la direction et notre cheffe des finances ont conclu que, à la fin de la période visée par le présent rapport, nos contrôles et procédures de communication de l'information (au sens donné à l'expression correspondante dans les règles 13a-15[e] et 15d-15[e] de l'Exchange Act) donnent un niveau raisonnable d'assurance que ces contrôles et procédures sont efficaces pour atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire de s'assurer que l'information présentée dans les rapports ou les données présentées en vertu de l'Exchange Act est enregistrée, traitée, résumée et présentée conformément aux délais prescrits dans les règles et les formulaires de la Securities and Exchange Commission, et que cette information est recueillie et communiquée à notre direction, y compris notre chef de la direction et notre cheffe des finances, selon le cas, afin que les décisions concernant les informations à fournir puissent être prises en temps opportun.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de notre plus récent trimestre, aucun changement n'a été apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens donné à l'expression correspondante [internal control over financial reporting] dans les règles 13a-15[f] et 15d-15[f] de l'Exchange Act) qui a eu une incidence significative, ou dont il est raisonnable de croire qu'il aura une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

PARTIE II – AUTRES RENSEIGNEMENTS

RUBRIQUE 1. PROCÉDURES JUDICIAIRES

Pour une analyse des procédures judiciaires de BAM, se reporter à la section « Litiges » figurant à la note 15, « Engagements et éventualités », des états financiers consolidés résumés de BAM inclus ailleurs dans le présent rapport, qui sont intégrés par renvoi dans le présent rapport.

RUBRIQUE 1A. FACTEURS DE RISQUE

Pour une analyse de nos risques et incertitudes potentiels, se reporter à l'information présentée à Partie I – Rubrique 1A. « Facteurs de risque » dans notre rapport annuel sur formulaire 10-K pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

RUBRIQUE 2. VENTES NON ENREGISTRÉES DE TITRES DE CAPITAUX PROPRES ET EMPLOI DU PRODUIT

Rachats d'actions au premier trimestre de 2026

En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée de BAM, qui constitue son programme de rachat d'actions en cours, BAM est autorisée à racheter jusqu'à 36 946 177 actions de catégorie A au cours de la période allant du 13 janvier 2026 au 12 janvier 2027. Au 31 mars 2026, BAM avait racheté 8 183 352 actions de catégorie A et pouvait encore racheter 28 762 825 actions de catégorie A en vertu de l'offre. Un nombre additionnel de 14 400 actions de catégorie A a été racheté en vertu du programme précédent, qui a expiré le 12 janvier 2026, ce qui porte le total des actions de catégorie A rachetées au cours du trimestre à 8 197 752.

Des rachats peuvent être effectués en vertu de l'offre de temps à autre au moyen de transactions sur le marché libre à la NYSE, à la TSX ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, sous réserve de la législation applicable. Le moment, la manière, les cours en vigueur et le montant de tout rachat seront déterminés par BAM à sa discrétion et dépendront de divers facteurs, notamment les exigences juridiques, les prix, la conjoncture économique et les conditions du marché. L'offre demeurera en vigueur jusqu'au 12 janvier 2027, à moins que BAM ne rachète le nombre maximal d'actions de catégorie A approuvé avant cette date. L'offre n'exige pas que BAM rachète un nombre précis d'actions de catégorie A, et l'offre peut être suspendue, prolongée, modifiée ou abandonnée en tout temps.

Rachats par l'émetteur d'actions de catégorie A
(en millions, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Nombre total d'actions rachetées	Prix moyen payé par action		Nombre total d'actions rachetées aux termes de régimes ou de programmes annoncés publiquement	Nombre d'actions pouvant encore être rachetées aux termes de régimes ou de programmes
Du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 janvier 2026	285 886	51,63 \$		285 886	36 674 691
Du 1 ^{er} février 2026 au 28 février 2026	1 981 066	49,46 \$		1 981 066	34 693 625
Du 1 ^{er} mars 2026 au 31 mars 2026	5 930 800	44,30 \$		5 930 800	28 762 825
	<u>8 197 752</u>			<u>8 197 752</u>	

RUBRIQUE 3. DÉFAUTS À L'ÉGARD DES TITRES DE PREMIER RANG

Sans objet.

RUBRIQUE 4. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR SUR LA SÉCURITÉ MINIÈRE

Sans objet.

RUBRIQUE 5. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucun.

RUBRIQUE 6. ANNEXES ET TABLEAUX DES ÉTATS FINANCIERS

Annexe	Description de l'annexe
4.1	<u>Quatrième acte de fiducie supplémentaire daté du 17 avril 2026 entre Brookfield Asset Management Ltd., Société de fiducie Computershare du Canada et Computershare Trust Company, National Association (intégré par renvoi à l'annexe 4.3 du formulaire 8-K de BAM déposé auprès de la SEC le 17 avril 2026).</u>
4.2	<u>Cinquième acte de fiducie supplémentaire daté du 17 avril 2026 entre Brookfield Asset Management Ltd., Société de fiducie Computershare du Canada et Computershare Trust Company, National Association (intégré par renvoi à l'annexe 4.4 du formulaire 8-K de BAM déposé auprès de la SEC le 17 avril 2026).</u>
10.1	<u>Première modification de la convention-cadre de services modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2026 entre Brookfield Corporation, Brookfield Business Corporation, Brookfield Business Partners L.P. et d'autres parties liées (intégrée par renvoi à l'annexe 99.7 du formulaire 6-K de Brookfield Business Corporation déposé auprès de la SEC le 27 mars 2026).</u>
10.2	<u>Première modification à la convention relative aux relations modifiée et mise à jour datée du 27 mars 2026 entre Brookfield Business Partners L.P., Brookfield Business Corporation, Brookfield Corporation et leurs parties liées (intégrée par renvoi à l'annexe 99.9 du formulaire 6-K de Brookfield Business Corporation déposé auprès de la SEC le 27 mars 2026)</u>
22.1	<u>Liste des filiales garantes (intégrée par renvoi dans l'annexe 22.1 du formulaire 10-K de BAM déposé auprès de la SEC le 2 mars 2026)</u>
31.1*	<u>Attestation du chef de la direction conformément à la règle 13a-14(a).</u>
31.2*	<u>Attestation du chef des finances conformément à la règle 13a-14(a).</u>
32.1**	<u>Attestation du chef de la direction en vertu de 18 U.S.C. article 1350, adopté conformément à l'article 906 de la loi intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002.</u>
32.2**	<u>Attestation du chef des finances en vertu de 18 U.S.C. article 1350, adopté conformément à l'article 906 de la loi intitulée Sarbanes-Oxley Act of 2002.</u>
101.INS*	Inline XBRL Instance Document.
101.SCH*	Inline XBRL Taxonomy Extension Schema Document.
101.CAL*	Inline XBRL Taxonomy Extension Calculation Linkbase Document.
101.DEF*	Inline XBRL Taxonomy Extension Definition Linkbase Document.
101.LAB*	Inline XBRL Taxonomy Extension Label Linkbase Document.
101.PRE*	Inline XBRL Taxonomy Extension Presentation Linkbase Document.
104*	Cover Page Interactive Data File (formaté comme document XBRL en ligne inclus par référence et inclus dans l'annexe 101).

* Dépôt effectué avec les présentes.

** Fourni avec les présentes.

Signatures

Conformément aux exigences de la Securities Exchange Act of 1934, l'émetteur inscrit a dûment fait signer le présent rapport en son nom par le soussigné, qui y était dûment autorisé.

Date : le 8 mai 2026

Brookfield Asset Management Ltd.

/s/ Hadley Peer Marshall

Nom :

Hadley Peer Marshall

Titre :

Cheffe des finances

(principale cadre financière et fondée de pouvoir)